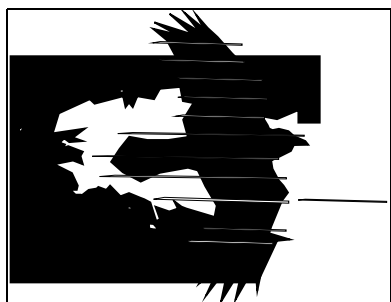


# **AVIFAUNE DE LA ZONE NATURA 2000 de GUISSENY**

## **Historique et données récentes**



**Novembre 2007**

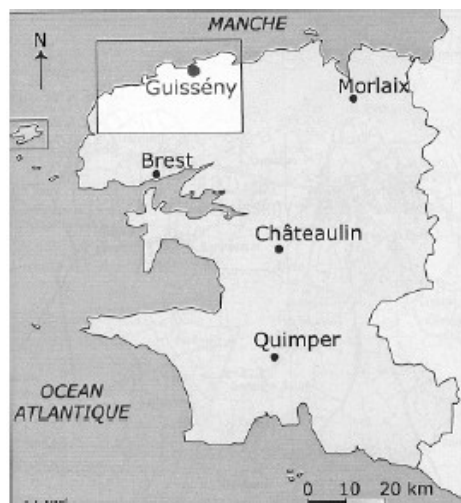
**G.O.B.**

29283 – CARHAIX

**GROUPE ORNITHOLOGIQUE BRETON**

Centre Ti ar Vro 6, place des Droits de l'Homme B.P. 103 -

## Localisation géographique et description.



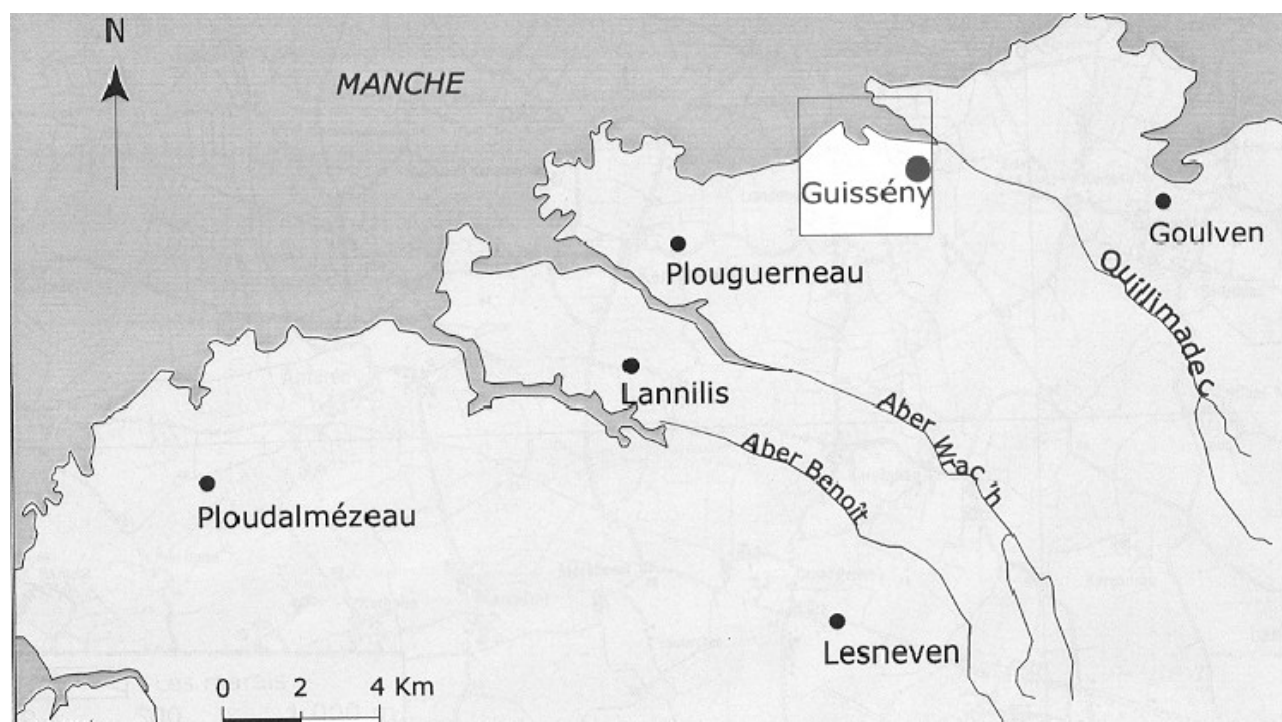
Le site de Guissény est situé à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Brest dans le département du Finistère.

Il s'étend sur trois communes au cœur du Pays Pagan : Guissény, Plouguerneau et Kerlouan, pour une surface totale de 586 hectares (40% surface terrestre, 60% Domaine Publique Maritime).

C'est une zone côtière basse sise entre la mer et le rebord du plateau léonard. Ce dernier, taillé en falaise, surplombe la plateforme littorale de plus de 50m.

Un cordon dunaire (de Beg ar Skeiz à la falaise morte) compose la frange côtière. La zone dunaire la plus à l'ouest, au pied de la falaise morte, a été exploitée durant de longues années et les carrières (délaissées depuis 1971) sont envahies par les eaux en hiver.

L'estuaire du Quillimadec s'étend d'est en ouest en un replat vaseux très attractif pour les oiseaux.



## **Objectifs de l'étude.**

Le site de Guisseny, de par sa position géographique, son emprise maritime et la diversité des milieux qui le constituent, accueille tout au long de l'année une avifaune riche et diversifiée en oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants.

Plus de 200 espèces d'oiseaux ont été inventoriées sur la zone d'étude, dont une quarantaine figurant à l'annexe I de la directive oiseaux (**Directive** 79/409/CEE du 2 avril 1979) de l'Union européenne.

L'objectif est d'établir une meilleure connaissance des espèces, de leurs effectifs et de l'utilisation des milieux.

## **Zone d'étude.**

La zone d'étude comprend la totalité de la zone Natura 2000, espace maritime compris, selon la carte ci-après.

## **Méthodes utilisées**

L'étude comprend une partie historique des connaissances de l'avifaune sur la zone étudiée. Elle a été établie à partir de la compilation des données bibliographiques existantes, mais également à partir des **données inédites des observateurs du Groupe Ornithologique Breton** qui assurent le suivi ornithologique du secteur depuis plusieurs décennies.

L'étude comprend également une partie comptage des populations et collectage des données recueillies par les observateurs lors de l'année en cours.

Le fonctionnement des populations d'oiseaux marins, des limicoles et anatidés sur la zone étudiée est complexe. Il dépend des conditions de marée, des conditions météorologiques et des facteurs de dérangement. Les oiseaux peuvent changer très rapidement de secteur géographique et disparaître des champs visuels des observateurs.

Les comptages s'effectuent généralement lorsque les oiseaux se regroupent en reposoir dans les zones disponibles dans les meilleures conditions. Ces conditions optimales ne sont pas forcément réunies au même moment pour toutes les espèces. La périodicité des comptages peut donc varier, afin de ne pas prendre en compte des effectifs partiels ou non significatifs.

Des précautions doivent également être prises pour ne pas compter deux fois les mêmes groupes d'oiseaux lors de brusques changements de secteur géographique.

Les observations sur le site ont été effectuées avec un minimum d'une visite hebdomadaire, beaucoup plus parfois en fonction du nombre d'observateurs fréquentant la zone.

La pression d'observation est principalement axée sur la partie étang et domaine maritime lors de période de migration et d'hivernage des oiseaux d'eau et plus sur la partie terrestre au printemps, pendant la phase de reproduction des espèces d'intérêt principal de la zone.

Les facteurs de dérangements et de perturbations d'oiseaux ont également été notés.





**INTERET ORNITHOLOGIQUE  
DES PRINCIPAUX SECTEURS**

## SITE DU VOUGOT

### **A- Plage du Vougot**

La plage du Vougot accueille de nombreux limicoles et oiseaux de mer.

De grandes quantités de laminaires s'échouent à l'automne dans la partie ouest de la plage. Ces masses de goémons en décomposition attirent de nombreuses espèces d'oiseaux qui y trouvent une nourriture abondante, en particulier des **Tournepierre à collier, Barge rousse, et Courlis cendré**, ainsi que de nombreux laridés (**Mouette rieuse, Goéland argenté et cendré**) et passereaux (**Bergeronnette grise et de Yarell, Pipit, ...**).

Le reste de la plage est fréquentée par des bandes importantes de **Bécasseaux sanderling** qui trouvent dans ces grandes étendues de sables son milieu de prédilection.

La partie marine est le domaine des *Plongeurs, Grèbes et Petit pingouins*, ainsi qu'une zone de pêche pour les *sternes*. L'observation de **phoques gris** est régulière.

Au large, l'îlot d'Enez sert de reposoir aux bandes de limicoles, Grands Cormorans et Hérons cendrés. A l'automne et en hiver, il accueille également le **Faucon pèlerin**.

Les activités humaines traditionnelles ne semblent pas trop perturber l'avifaune. En période estivale, peu d'oiseaux sont présents. En période automnale, les promeneurs et la récolte traditionnelle du goémon provoquent seulement des dérangements ponctuels.

En revanche, le développement récent de la pratique du Kite Surf sur la zone en période hivernale entraîne certains jours de fortes perturbations.

► **Un zonage encadrant la pratique des sports nautiques permettrait de limiter les nuisances.**

### **B- Dunes de la Sécherie**

Les dunes de la Sécherie abritent des espèces traditionnelles des milieux dunaires à végétation haute : **Bruant proyer, Alouette des champs et Pipit farlouse**.

En période migratoire, de nombreuses bandes de passereaux viennent se nourrir dans les graminées : **Linotte mélodieuse, Verdier, .....**

Les activités humaines sur la zone (promeneurs, ramasseurs de champignons) peuvent perturber l'avifaune, mais la présence de secteurs protégés atténue ce dérangement.

### **C- Mares du Vougot**

Les mares temporaires de l'arrière dune du Vougot, issues des anciennes carrières de sable, constituent un milieu très intéressant pour l'avifaune.

L'attractivité de cette zone est largement tributaire des niveaux d'eau au printemps, donc de l'importance des précipitations hivernales.

Ces mares accueillent une petite population de **Vanneau huppé, de Poule d'eau, Foulque macroule, Grèbe castagneux, Râle d'eau et Canard colvert**.

Elles font partie de la zone de nidification des colonies d'ardéidés (**Héron cendré, Aigrette garzette**) qui nichent dans les cyprès limitrophes.

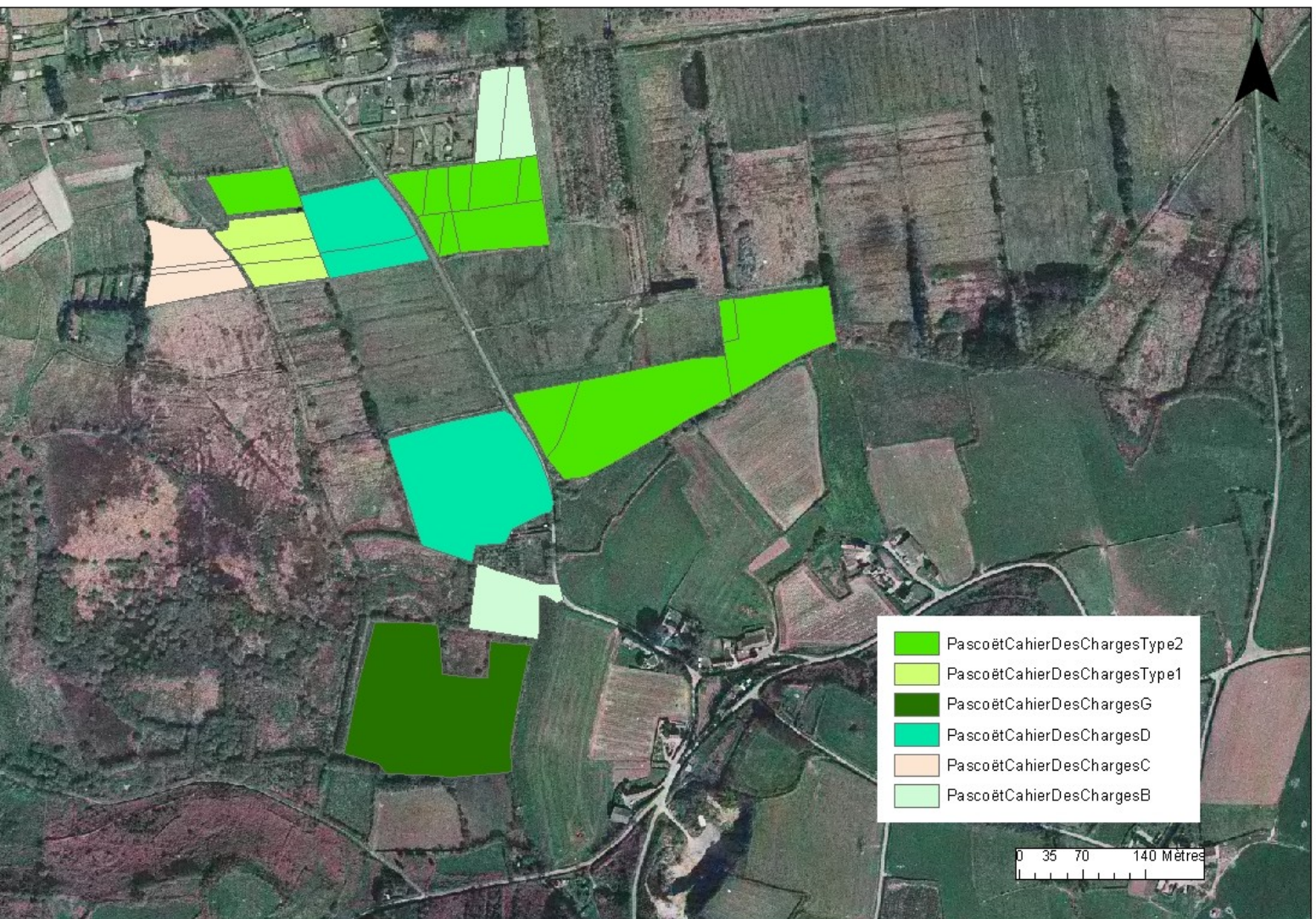
Les zones de phragmites abritent des petites populations de *Fauvettes aquatiques*.  
En migration pré-nuptiale, la zone accueille régulièrement des **Sarcelles d'été, Canards souchets, Barges à queue noire, Chevaliers combattants et Bécassines**.

En migration pré et post-nuptiale, de nombreuses espèces de passereaux y sont observées (**Traquet motteux et tarier, Torcol fourmilier, divers pouillots, ...**).  
Ce milieu est au printemps un des milieux les plus riches et les plus vulnérables de la zone étudiée.

La fréquentation humaine y est très dense et le dérangement important. La présence régulière de chiens non tenus en laisse, en compagnie ou non de leur propriétaire, dans les zones de reproduction, constitue un facteur de dérangement important.

La pratique de la chasse à l'automne ne constitue pas un facteur de dérangement, dans la mesure où les mares sont asséchées à cette époque de l'année et peu d'oiseaux d'eau sont présents, à part **quelques bécassines**.

## **Secteur de Prat Ledan**





Le marais tourbeux, situé entre le village de Toulhouarn et le Vougot, constitue une zone naturellement privilégiée de par son relatif isolement par rapport au reste du site. Ce secteur, de par son accès difficile, présente plusieurs intérêts :

- nidification du Busard des roseaux, de fauvettes paludicoles et du Bruant des roseaux,
- présence d'un dortoir de rapaces en hiver (Busards des roseaux et Saint Martin, Faucon émerillon.)
- et d'un dortoir de pies.

Peu ou pas de dérangement dans ce secteur, mais la principale menace provient de la fermeture et de l'assèchement du milieu.

## **Les prairies humides**

Les prairies du secteur de Prat Ledan jusqu'en arrière de l'étang du Curnic possèdent une avifaune relativement pauvre et banale.

Seuls les fossés, îlots de broussailles ou de roselières abritent de petites populations de **Bouscarle de Cetti, Bruant des roseaux, Cisticole des joncs et Pipit farlouse. Des Canards colverts et Poules d'eau** profitent du réseau hydrographique pour se reproduire.

La zone sert de territoire de chasse à de nombreux rapaces (**Busards des roseaux, Buses, Epervier, Faucon crécerelle, ...**) et certains comme *l'Epervier, le Faucon crécerelle ou le Moyen duc* peuvent profiter des conifères pour se reproduire.

C'est également une zone d'alimentation pour les *hérons cendrés*.

► **Ces prairies seraient plus attractives pour la nidification de limicoles si elles étaient inondées en hiver et au printemps, puis fauchées tardivement en été.**

## **Port du Curnic**

Le port du Curnic accueille, suivant les saisons, d'importantes quantités de limicoles, en particulier de **Tournepipe à collier, Grand Gravelot, Bécasseau variable et sanderling** qui y trouvent un site d'alimentation favorable.

Ce site est également réputé pour l'observation de **Bécasseaux violet** mêlés aux bandes de **Tournepipe**, les deux espèces affectionnant les milieux rocheux.

A marée haute, en hiver, des **Plongeurs imbrin** pêchent et **des Bernaches cravant** s'alimentent. La digue accueille des **Pipits maritimes** et des **Traquets motteux** en période de migration.

Ce site permet également l'observation de nombreuses espèces de passereaux en hivernage ou en migration (**Verdiers, Bergeronnettes grises ou de Yarell, Bruants des neiges, Rougequeue noir, ...**).

La fréquentation de ce secteur par les oiseaux est évidemment largement tributaire de l'activité du port et de l'affluence des promeneurs, au moins à marée haute.

# Baie et étang du Curnic

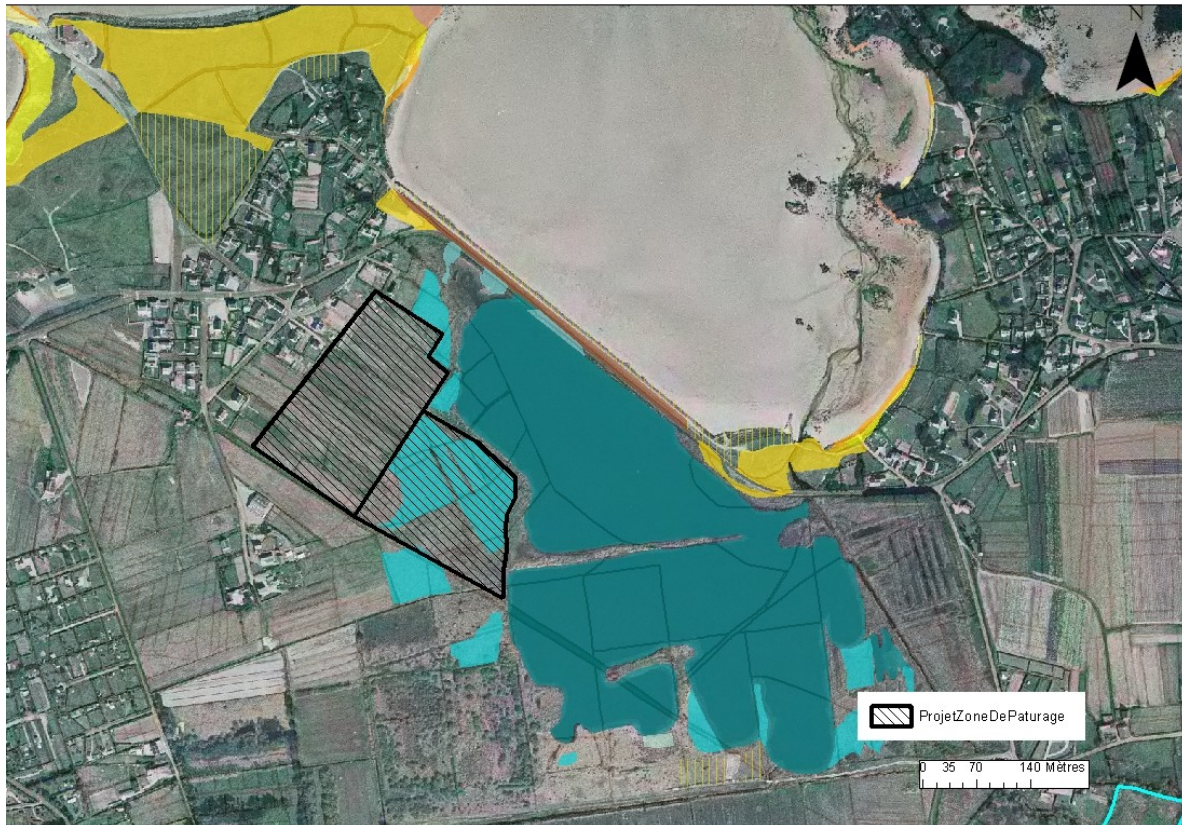
## A – Etang du Curnic

L'étang du Curnic et sa ceinture de phragmites représente un élément majeur de la zone étudiée. Il accueille les canards plongeurs (*Fuligules milouins, morillons et milouin ans*), les **Canards colverts** et **Sarcelles d'hiver**, et en moindre importance d'autres espèces de canards. Le **Butor étoilé** hiverne dans les roseaux.

Le **Tadorne de Belon**, le **Canard colvert** et le **Cygne tuberculé** se reproduisent sur le site, ainsi que le **Râle d'eau** et la **Gallinule poule d'eau**. Depuis l'installation d'un radeau, une petite population de **Sterne pierregarin** s'y reproduit également.

Le **Héron cendré**, **l'Aigrette garzette** et le **Grand Cormoran** sont quotidiennement observés en train de pêcher.

La petite vasière située au nord ouest, près de la route accueille de nombreuses espèces de limicoles



**(Chevaliers gambette, arlequin, aboyeur, sylvain, culblanc, Barge à queue noire, et bécasseau minute, Bécassine, .....)**

L'étang accueille également des pré-dortoirs de laridés.

Il joue également un rôle fondamental pour de nombreux passereaux. Outre les populations de fauvelles paludicoles qui nichent dans la ceinture de roseaux, il sert de zone de nourrissage et de halte migratoire à de nombreuses espèces de passereaux. Les concentrations d'hirondelles (en particulier, l'hirondelle de rivage) et de martinets, rassemblant régulièrement plusieurs centaines d'individus sont parfois impressionnantes.

De petits groupes de **Panures à moustache** hivernent régulièrement et l'espèce semble se reproduire ponctuellement.

Les concentrations d'oiseaux attirent également un certain nombre de rapaces (**Busard des roseaux, Faucon pèlerin, hobereau, crécerelle, Epervier, ...**)

- ▶ La digue qui sépare l'étang de la mer représente un site d'observation privilégié pour l'observation de l'avifaune de l'étang et de la baie. La fréquentation humaine de cette digue et du chemin derrière l'étang semble relativement bien tolérée par l'avifaune.
- ▶ La présence de chiens errants est parfois constatée dans l'étang. Les dérangements qu'ils causent pourraient avoir un impact significatif, particulièrement en période de reproduction.
- ▶ Il serait également souhaitable de préciser le statut du vison d'Amérique et son impact sur cette zone.
- ▶ Enfin, un effort de baguage, dans la phragmitaie derrière l'étang, en période post-nuptiale, permettrait de préciser l'importance de cette zone pour la migration de nombreuses espèces de passereaux, en particulier pour la Phragmite aquatique.

## **B – Baie du Curnic**

La baie du Curnic accueille de fortes concentrations de limicoles et de laridés dont la fréquentation varie en fonction de la marée.

A marée basse, le site accueille des reposoirs de laridés (**Goélands, mouettes rieuses et mélanocéphales, Sternes caugek, pierregarin, naine et arctique** en période migratoire). En hiver, de fortes concentrations de **vanneaux huppés** et de **pluviers dorés** peuvent également être observées.

A marée haute, en période de coefficient moyen, le site sert de reposoir aux **Bécasseaux variables et sanderling, Grands Gravelots, Pluviers argentés et Barges rousses**.

Sur le ruisseau de l'écluse, des **Chevaliers gambettes et aboyeurs**, rejoints par d'autres espèces en période migratoire, s'alimentent.

A marée haute de fort coefficient, les **Pluviers argentés, Barges rousses, Chevaliers gambettes et aboyeurs, Hérons cendrés et Aigrettes garzettes**, se servent des rochers de la baie comme reposoir. A certains moments, des bandes **Bernaches cravant et des Canards siffleurs** viennent également faire des incursions.

- ▶ **La baie du Curnic est un lieu de promenade apprécié, et la présence des oiseaux à marée basse est largement tributaire de la fréquentation humaine.**

## Aber de Tresseny

L'aber de Tresseny est classé en réserve de chasse maritime.

A marée basse, de nombreux limicoles s'alimentent dans l'estuaire.

En hiver un reposoir de laridés accueille régulièrement des dizaines de Goélands marins.

A marée haute, un reposoir d'**Aigrettes garzette** se trouve à l'entrée de l'estuaire, tandis qu'au fond, les **Canards siffleurs** et **Bernaches cravants** se réfugient dans le schorre. Le fond de l'aber est également une importante zone d'accueil de limicoles, en particulier de **Chevalier guignette** en été, de **Chevaliers gambette** en automne et en hiver.

En hiver, on y trouve également des **Bécassines, Sarcelles d'hiver, Hérons cendrés et Aigrettes garzette, Martins pêcheurs, ...**

Le **Busard des roseaux** y chasse régulièrement.

- ▶ **La fréquentation humaine de ce secteur est assez importante à marée basse.**

# **PROPOSITIONS DE GESTION**

## **Fréquentation du littoral :**

La fréquentation humaine sur le littoral atteint son apogée en été, période à laquelle les oiseaux sont encore peu nombreux à fréquenter les rivages.

Par contre, le développement de sport nautique de type kite surf ou planches à voile peut finir par provoquer un dérangement important de l'avifaune en hiver, puisque ces sports se pratiquent principalement par grand vent et sur de grandes surfaces.

Une réflexion sur un aménagement de l'espace permettrait de mieux gérer l'impact de ces pratiques.

## **Mares du Vougot :**

Le secteur du Vougot est très fréquenté et les dérangements sur les espèces nicheuses très fréquents au printemps.

Pour limiter l'impact de ces dérangements, une signalétique pourrait sensibiliser le public et l'inviter à tenir ses chiens en laisse autour des zones sensibles. Les zones de nidifications pourraient être entourées de clôtures électrifiées, comme cela se pratique actuellement pour les chevaux.

## **Etang du Curnic :**

Pour favoriser la nidification des oiseaux d'eau, il pourrait être envisagé « d'insulariser » les digues en supprimant leurs bases, afin de les rendre inaccessibles à certains prédateurs (renards, chiens). Un piégeage sélectif permettrait également de faire le point sur le statut du Vison d'Amérique.

En ce qui concerne la gestion des niveaux d'eaux, les recommandations telles que celles définies dans le document d'objectif sont satisfaisantes. Un étiage en automne permet l'accueil optimal des migrants post-nuptiaux.

## **Prairies humides :**

Les prairies humides sont trop drainées pour accueillir des populations de limicoles nicheurs au printemps. Le système de gestion des niveaux d'eaux pourrait être revu pour inonder partiellement certains secteurs au printemps et pratiquer une fauche tardive en été.

L'ouverture du milieu doit être maintenue, en particulier en maîtrisant la croissance des saulaies.

## **Animation et information du public:**

Le public fréquentant le littoral de Guisseny et l'étang du Curnic est très demandeur d'informations sur l'avifaune. Des panneaux d'information statiques pourraient être installés en plusieurs points du littoral, présentant les principales espèces d'oiseaux.

La construction d'un observatoire surélevé dans le secteur de l'étang du Curnic permettrait l'organisation d'animations ponctuelles et l'observation des oiseaux sans provoquer de dérangement.

### **Faits marquants de la période écoulée** (Novembre 2006 à Novembre 2007).

L'hiver 2006-2007 a été caractérisé par une grande douceur des températures se traduisant par des effectifs réduits de certaines espèces d'hivernants, en particuliers les canards plongeurs séjournant sur l'étang du Curnic.

Il a permis en revanche l'hivernage de quatre Hirondelles rustiques entre la plage du Vougot et le Curnic, qui ont eu droit aux honneurs de la radio nationale.

Février a connu l'arrivée d'un Cygne chanteur en compagnie d'une Bernache du Canada. Cet oiseau a estivé sur le site et est resté présent jusqu'au mois de novembre 2007.

Les fortes précipitations du printemps ont permis de garantir un bon niveau d'eau dans les mares temporaires du Vougot et de favoriser la reproduction des oiseaux d'eau : Vanneaux huppés avec cinq couples, Foulques macroule, Grèbe castagneux, Gallinule poule d'eau.

L'Aigrette garzette s'est reproduit pour la première fois sur le site et le Héron cendré pour la seconde fois, sur deux colonies.

La migration de Sarcelles d'été a été marquée et des oiseaux sont restés jusqu'au mois de juin sur le sites, ainsi que des Bécassines de marais.

Le Busard des roseaux s'est reproduit sur la zone.

La migration d'automne a apporté son lot de rareté, avec une Cigogne noire, un Phalarope à bec étroit, un Bécasseau tacheté et un mâle et une femelle de Fuligule à tête noire. Une femelle de cette espèce américaine avait déjà séjournée au Curnic lors de l'hiver précédent.

Les conditions anticycloniques du mois d'octobre ont permis d'observer une forte migration régulière de passereaux, en particulier de nombreux vols de tarins des aulnes.



**LISTE SYSTEMATIQUE DES ESPECES**

## **PLONGEON IMBRIN** (Splujer bras) *Gavia immer*

Oiseau puissant, plus imposant qu'un Grand Cormoran, le Plongeon imbrin se remarque à sa silhouette massive, son bec épais et son front protubérant. En plumage nuptial, le dos noir est délicatement marqué de blanc. La tête et le cou sont noirs. Celui-ci présente un collier de fines stries blanches. Le plumage d'hiver est proche de celui des juvéniles : dos et nuque noirâtre, face et parties inférieures claires, trace de collier perceptibles (BEAMAN et MADGE, 1998). Ce plongeon niche dans le nord, au Groenland et dans la partie la plus septentrionale de l'Eurasie (GEROUDET, 1988).

En Europe, l'hivernage s'effectue pour l'essentiel, le long des côtes britanniques. La population européenne est estimée à 5000 individus en hiver (GILLIER et MAHEO, 1998).

En Bretagne, l'estimation de 50 à 100 Plongeon imbrin (COMMENCY, 1991) dans notre pays en hiver, paraît en dessous de la réalité: 65 à 70 oiseaux étaient présents en Bretagne en janvier 1994 (MAOUT, 1998).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

L'espèce hiverne régulièrement le long des côtes de Guissény où elle est signalé depuis 1968 où 4 oiseaux étaient observés. Elle fréquente la zone allant de la plage du Vougot au port du Curnic, mais, occasionnellement, l'abers de Tressény où un oiseau est observé le 4 janvier 2002. Les premiers oiseaux arrivent généralement dans le courant du mois de novembre alors que les dernières observations s'effectuent jusqu'au mois de mai.

L'effectif hivernant varie, selon les années, entre deux et quatre individus.

Au cours de la période écoulé, l'ensemble des observations ont été effectué au Vougot, 1 oiseau le 4 et 7 janvier, 3 le 27 janvier, 2 le 24 février, 2 adultes dont un en plumage nuptiale le 12 mars et 2 adultes en plumages nuptiaux le 23 avril.

## **PLONGEON ARCTIQUE** (Splujer gouzoug du) *Gavia artica*

Le Plongeon arctique est sensiblement plus petit que le plongeon imbrin. En plumage nuptial, la tête grise et les longues stries noires et blanche de la gorge et de la poitrine sont caractéristiques. En plumage d'hiver, le noir des parties supérieures et le blanc des joues, de la gorge et du ventre sont bien contrastés. Posé sur l'eau, une tâche blanche est apparente de chaque côté de l'arrière du corps, marque absente chez les autres plongeon (BEAMAN et MADGE, 1998).

Cette espèce se reproduit dans le nord de l'Europe (Ecosse, Scandinavie, pays baltes et nord de la Russie). La population d'Europe et de Sibérie occidentale est estimée à 120000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998).

En automne, les oiseaux rejoignent des contrées plus tempérée, couvrant quasiment toute l'Europe, le long des côtes, mais aussi sur les grands lacs continentaux, la Méditerranée et la mer noire. En France, les effectifs ne dépassent pas 200 à 250 oiseaux, majoritairement présents le long des côtes bretonnes (COMMENCY, 1991).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Le Plongeon arctique est un hivernant régulier, en petits groupes, des côtes de Guissény. Il fréquente les mêmes zones que le Plongeon imbrin. On peut également l'observer de novembre à mai. 9 oiseaux sont observés le 15 janvier 1997 au Vougot et 7 le 5 décembre de la même année, 7 le 16 mars 2002 au port du Curnic.

En 2007, les observations suivantes sont effectuées : 3 le 7 janvier au Vougot, 6 le 20 février au Port du Curnic, 3 dont 1 en acquisition de plumage nuptial le 26 Mars et 2 le 12 avril au Vougot.

### **PLONGEON CATMARIN** (Splujer bihan) *Gavia stellata*

Par la taille, le Plongeon catmarin dépasse de peu le Canard colvert. Sa silhouette est plus fine que celle des autres espèces du genre. Son bec légèrement retroussé donne l'impression qu'il relève constamment la tête. En plumage nuptial, sa gorge rousse et son dos presque uniformément noir sont typiques. En plumage inter-nuptial, il peut être confondu avec le Plongeon arctique, si ce n'est sa corpulence modeste, le dos marqué de blanc et l'absence de tache blanche sur le côté à l'arrière du corps (BEAMAN et MADGE, 1998).

Cette espèce se reproduit dans le nord du Canada, en Sibérie et en Europe, à partir de la latitude de l'Ecosse (GEROUDET, 1988). En hiver, les oiseaux se déplacent sur un large front, présents du Cap Nord à Gibraltar. Ils occupent alors de manière préférentielle les zones littorales, même si fréquemment, ils n'hésitent pas à s'en éloigner, vers le large ou, à l'inverse, pour rejoindre des plans d'eau continentaux (COMMENCY, 1991).

Cette espèce est citée à l'annexe I de la directive oiseaux.

A Guisseny, l'observation de cet oiseau reste rare .

1 oiseau est noté le 9 janvier 1971. 1 le 16 novembre 2002 et 1 le 11/11/04.

### **GREBE CASTAGNEUX** (Plomerig rous) *Tachybaptus ruficollis*.

C'est un oiseau d'une taille inférieure à celle d'une Gallinule poule d'eau. D'aspect courtaud, on le reconnaît en plumage nuptial à sa gorge brun-roux, son corps gris sombre et sa nuque noire. En hiver, il est brunâtre avec des nuances plus ou moins sombres (BEAMAN et MADGE, 1998).

Il se reproduit sur une grande partie de notre continent. Au Nord, sa répartition atteint l'Ecosse, le sud de la Scandinavie, la Pologne et l'Ukraine. Au sud, il se reproduit au-delà de la méditerranée, en Afrique du Nord. A l'est, sa répartition s'étend jusqu'au Moyen-Orient et jusqu'au Caucase. En hiver, excepté lors de fortes vagues de froid, les oiseaux se déplacent vers le sud de façon peu marquée. En cette saison, on estime que leur présence en France se chiffre aux alentours de 5 à 6000, en majorité dans la partie nord du pays, répartis de façon identique sur le littoral et dans l'intérieur (COMMENCY, 1991).

En période de reproduction, la Bretagne accueille quelques centaines de couples nicheurs, bien présents en Ille-et-Vilaine d'une part, le long du littoral atlantique d'autre part, réparties de façon bien plus irrégulière sur le reste de notre région (LE LANNIC, 1997).

La première mention de cette espèce sur l'étang du Curnic date du 10 août 1970 où 1 oiseau est observé.

L'espèce se reproduit régulièrement sur le site depuis 1982. Elle niche également régulièrement dans les mares et petits trous d'eau dans les dunes du Vougot, milieu qu'elle affectionne particulièrement.

Les rassemblements post-nuptiaux peuvent parfois être conséquents : 50 le 20 septembre 1992, mais de beaux effectifs peuvent être également observés au printemps : 30 le 6 mars 1993.

Le nombre d'oiseaux compté à la mi-janvier lors de six dernières années sur l'étang du Curnic est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
9	4	2	1	6	3

En 2007, 3 couples sont présents au Vougot pendant la période de reproduction. 2 oiseaux sont déjà cantonnés le 25 février, 1 chante le 17 mars et un poussin est observé le 13 mai. Des oiseaux sont observés sur l'étang du Curnic pendant toute la période de reproduction. A l'automne, un rassemblement de 18 oiseaux est observé le 20 octobre.

### **GREBE HUPPE** (Plomer-kuchen) *Podiceps cristatus*

C'est le plus grand des grèbes. Sa taille se rapproche de celle d'un canard colvert. D'allure très élégante, le Grèbe huppé ne passe inaperçu en plumage de noce : tête blanche, noire et orangée, agrémentée d'un collerette et d'une huppe, long cou blanc et brun, dos brun, ventre blanc. En plumage inter-nuptial, la huppe est peu développée, les teintes chaudes sont remplacées par des gris brunâtres aux différentes nuances (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le grèbe huppé se reproduit dans une grande partie de l'Europe, des pays méditerranéens au pourtour de la Baltique. Il faut cependant préciser que sa répartition est plus irrégulière dans les régions les plus méridionales (BEAMAN et MADGE, 1998).

Entre 1970 et 1975, on estimait à 300 couples la population nicheuse de grèbe huppé en Bretagne, Loire-Atlantique incluse (GUERMEUR et MONNAT, 1980).

En période inter-nuptiale, les oiseaux les plus orientaux se déplacent vers l'ouest à mesure que les plans d'eau sont pris par les glaces. Durant la période hivernale, c'est le grèbe le plus abondant en France, les effectifs se situant entre 30000 et 35000 oiseaux (GILLERS ET MAHEO, 1998).

Le grèbe huppé a niché sur l'étang du Curnic du début des années 90 à 1997.

Etonnamment, alors que cette espèce a, depuis, colonisé tous les milieux favorables du Léon, elle a déserté ce site qui ne semble plus lui convenir.

Le grèbe huppé est cependant observable, en petit nombre, le long du littoral de Guissény, de la plage du Vougot à l'abers de Tresseny, et particulièrement en hiver. Il s'agit, la plupart du temps, d'individu isolé. Cependant, 7 oiseaux sont observés ensemble le 5 décembre 2003 au Vougot.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guissény est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
0	6	1	1	3	0

Un juvénile a été observé sur l'étang du Curnic le 25 octobre 2006.

En 2007, les 2 premiers oiseaux sont observés sur l'abers de Tresseny le 20 octobre. Un oiseau est présent au Vougot le 2 et 3 novembre.

### **GREBE ESCLAVON** (Plomer bougennek) *Podiceps auritus*

Le Grèbe esclavon est sensiblement plus grand et plus élancé que le Grèbe castagneux. En plumage nuptial, on est avant tout frappé par sa tête noire garnie de larges sourcils dorés qui se rejoignent en huppe sur la nuque. L'avant du cou et les flancs sont bruns rougeâtre. En hiver, son plumage rappelle celui du grèbe huppé, mais celui-ci est bien plus grand et fin (BEAMAN et MADGE, 1998).

Il se reproduit de manière éparse dans le nord de l'Ecosse et en Islande, en Scandinavie et à l'est de la Baltique. En Europe, les effectifs nicheurs, modestes, sont estimés à 5000 individus (GILLIER ET MAHEO, 1998).

L'hivernage se fait dans deux zones : d'un part sur les bandes littorales de la Manche et de la mer du Nord, le long des côtes norvégiennes jusqu'au Cap Nord, d'autre part en mer Adriatique et sur une partie de la Méditerranée.

En France, cet oiseau est peu abondant en hiver, 350 individus en moyenne (GILLIERS et MAHEO, 1998), répandus majoritairement le long des côtes, essentiellement dans la partie nord du pays.

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Le grèbe esclavon est un hivernant régulier du littoral de Guisseny. On peut l'observer en petit nombre, particulièrement au Vougot, avec un maximum de 7 le 23 novembre 2001 et 10 le 8 décembre 2002.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
3	0	6	2	3	0

En 2007, 3 individus dont un en cours d'acquisition de plumage nuptial sont observés le 12 mars et 2 le 26 mars.

### **GREBE A COU NOIR** (Plomer gouzoug du) *Podiceps nigricollis*

De taille modeste, le Grèbe à cou noir est un peu plus petit que le Grèbe esclavon. En plumage nuptial, on le reconnaît aisément : parties supérieures noires, tête comprise à l'exception des touffes de plumes dorées qui ornent l'arrière des yeux, flancs roussâtres marbrés de noir. Le Grèbe à cou noir peu aisément être confondu avec le Grèbe esclavon en hiver : les critères de couleurs ne sont pas toujours évidents. Cependant, la silhouette du Grèbe à cou noir présente des particularités : cou moins long que chez le Grèbe esclavon, paraissant épais, plumes hérissées au front et bec fin, visiblement retroussé (BEAMAN et MADGE, 1998).

En période de reproduction, sa répartition s'étend d'une ligne Grande-Bretagne – Danemark -pays baltes au nord, jusqu'au niveau de l'Espagne et de la Turquie au Sud. Cependant, cette aire de répartition est bien plus morcelée dans ses parties occidentale et méridionales (BEAMAN et MADGE, 1998).

La population du Paléarctique occidentale est estimée à 100 000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998). L'espèce ne niche en Bretagne que depuis 1994, avec un ou deux couples en Ille-et-Vilaine (MAOUT, 1998).

L'observation du Grèbe à cou noir à Guisseny est irrégulière. Il s'agit la plupart du temps d'oiseaux isolés observés pendant la migration post-nuptiale, mais quelques observations sont signalées par la suite, un oiseau ayant même hiverné en 2005 sur l'étang du Curnic. Le maximum observé est de 6 oiseaux le 8 septembre 1991. Une observation printanière est connue : 1 le 15 avril 1991.

En 2007, 2 oiseaux sont observés le 20 février dans le port du Curnic et 1 oiseau est présent le 1<sup>er</sup> novembre dans l'abers de Tresseny.

### **PUFFIN DES ANGLAIS** (Tort boutin) *Puffinus puffinus*.

Cette espèce est généralement observée passant au large des côtes. 1 individu le 3 mai 2003 au Vougot.

### **FOU DE BASSAN** (Morskoul boutin) *Sula bassana*

Cet oiseau de taille particulièrement imposante se reproduit sur les îles et côtes rocheuses au nord de la latitude de la Bretagne. On estime sa population mondiale à peine supérieure à 200 000 couples. Notre région accueille une colonie depuis 1939, la plus méridionale du monde, dans les Côtes d'Armor, soit plus de 21 000 couples nicheurs. Les Fous de Bassan sont présents un peu partout sur l'océan Atlantique en période hivernale.

Cette espèce peut être observée tout au long de l'année au large du littoral de Guisseny, les passages atteignant certains jours plusieurs centaines d'oiseaux, observables de plus ou moins loin en fonction des conditions météorologiques.

Certains oiseaux se rapprochent parfois du continent pour pêcher ou se reposer sur l'eau et sont alors observables à proximité du rivage.

### **GRAND CORMORAN** (Morvran vras) *Phalacrocorax carbo*

A l'exception de l'Antarctique, les différentes espèces de Grands Cormorans sont présentes sur tous les continents. Deux sous-espèces concernent la population européenne :

- *Phalacrocorax carbo carbo*, exclusivement maritime, est présente de la Bretagne à la Scandinavie en période de reproduction. Cette population s'élève entre 40 000 et 50 000 couples nicheurs (GARREAU, 1998).

-*Phalacrocorax carbo sinensis* est une sous-espèce considérée comme essentiellement continentale, bien que présente en Grande-Bretagne. Ses effectifs reproducteurs sont estimés à 150 000 couples.

La population nicheuse en France est de l'ordre de 3500 couples, dont 2150 en ce qui concerne la sous-espèce *Phalacrocorax carbo carbo* et 1350 couples pour la sous-espèce *Phalacrocorax carbo sinensis*.

Les colonies bretonnes, essentiellement composées de *Phalacrocorax carbo carbo* comptent plus de 1000 couples nicheurs, Loire-Atlantique incluse (CADIOU, 1998).

Les colonies les plus proches de Guisseny sont l'île de Trévorc'h dans l'Abers Benoit avec une centaine de couples nicheurs et le rocher de Kerlouan où au moins un couple s'est reproduit en 2005.

Le grand cormoran est présent tout au long de l'année sur le littoral de Guisseny et sur l'étang du Curnic. Les effectifs culminent de novembre à février, les oiseaux adultes rejoignant ensuite progressivement leur site de reproduction. Au printemps et en été, seuls subsistent quelques oiseaux principalement immatures.

L'îlot d'Enez Du sert de reposoir à cette espèce. Un à trois oiseaux sont généralement observés pêchant sur l'étang du Curnic.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
20	22	19	17	26	30

En 2007, l'effectifs maximum est obtenu le 14 janvier avec 30 oiseaux, ce chiffre tombant à 20 le 24 février.

### **CORMORAN HUPPE** (Morvran guchenn) *Phalacrocorax aristotelis*.

Cette espèce, sensiblement plus petite que le Grand Cormoran se subdivise en trois sous-espèces dont *Phalacrocorax aristotelis aristotelis* qui se reproduit sur les côtes rocheuses d'Europe occidentale, du Portugal à la Norvège, îles britanniques et Islande comprises (GEROUDET, 1998).

On peut estimer la population française entre 6000 et 7000 couples, pour l'essentiel ainsi répartis : 2000 couples en Normandie (DEBOUT, 1993), 4600 couples en Bretagne, Loire Atlantique comprise, en 1987-1988 (Maout, 1990), 500 à 1000 couples en Méditerranée (GUYOT et PASQUET, 1991).

Cette espèce peut être observée toute l'année, en petit nombre, le long du littoral. Des petites colonies nichent aux alentours, dès qu'elles trouvent des sites de reproduction favorables, petits îlots ou rochers isolés.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007

2	4	0	2	1	1
---	---	---	---	---	---

### **BIHOREAU GRIS** (Kerc'heiz noz kein du) *Nycticorax nycticorax*

Le bihoreau gris est un petit héron trapu à tête large qui vit près des lacs, des marécages et des rivières bordés de végétation dense.

C'est un oiseau très cosmopolite qui est très répandu, excepté dans les zones polaires, les zones tempérées fraîches et l'Australie (OISEAUX.NET, 2007).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Un individu juvénile stationne du 22 septembre au 9 octobre au Curnic 2007 . Il s'agit de la deuxième mention pour cette espèce sur ce site, la première datant du 19 septembre 2005, avec l'observation d'un oiseau de première année.

### **HERON CENDRE** (Kerc'heiz louet) *Ardea cinerea*

Le plus connu des hérons se reproduit dans une large zone limitée au nord par la latitude de îles Orcades, au sud par la mer Méditerranée. En Europe méridionale, la répartition est plus morcelée.

En 1985, la France accueillait environ 27 000 couple répartis dans 653 colonies (MARION, 1997).

En Bretagne, Loire Atlantique incluse, les effectifs reproducteurs en augmentation régulière, avoisinent les 2825 couples, dont la moitié est présente dans le département 44. En hiver, fuyant les eaux gelées, les oiseaux les plus continentaux se déplacent vers le sud et vers l'ouest. Ils atteignent les côtes d'Afrique du nord et remontent la vallée du Nil.

Dans notre pays, on estime la population hivernante à 50 000 oiseaux (MARION, 1991). La densité est sensiblement plus forte dans la moitié nord.

Le Héron cendré est présent toute l'année à Guisseny où il se reproduit depuis au moins deux ans.

On peut l'observer au Vougot, en repos sur les rochers en mer, sur l'étang où dans la baie du Curnic, aussi bien que dans l'abers de Tresseny. Il cherche également ses proies dans les prairies humides et utilise les conifères de la zones comme reposoir et dortoir.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
10	5	1	11	10	7

La reproduction de l'espèce était soupçonnée depuis quelques années. L'apparition de micro-colonies dans le Bas Léon, la présence sur le site d'oiseaux en plumage nuptial en période de reproduction et l'observation de parades au printemps renforçait cette hypothèse.

Elle fut prouvée en 2006 par la découverte de coquilles d'œufs sous deux nids dans un cyprès du camping du Vougot.



Elle est confirmée en 2007. Les oiseaux sont présents le 17 février. Le 3 mars, des parades sont observées dans les prairies humides. Le 12 mars, 2 nids sont visibles sur le site de nidification. Le 13 avril, 3 nids occupés sont visibles. Le 12 mai, 3 adultes et 5 juvéniles fraîchement sortis du nid sont observés. Le 5 mai un adulte et 2 juvéniles sont observés dans un nid derrière l'étang du Curnic. Ce sont donc 5 à 6 couples de Hérons cendrés qui se sont reproduits avec succès sur 2 sites différents.

### **HERON GARDE-BŒUFS** ( Bugerc'heiz) *Bubulcus ibis*

Originaire de l'Afrique, ce petit héron blanc est courant dans la péninsule ibérique et le sud de la France. Il a connu une expansion très rapide le long de la façade atlantique et niche depuis peu jusque dans le morbihan.

Depuis quelques années, des oiseaux hivernent dans le Finistère, dont plusieurs dizaines en baie de Goulven en 2006.

Un individu de cette espèce a été aperçu au milieu d'un troupeau de vaches en compagnie d'Aigrettes garzette le 3 mars de cette année, ce qui représente la deuxième mention pour le site, 1 oiseau ayant été observé le 7 octobre 2005 dans l'abers de Tresseny.

### **AIGRETTE GARZETTE** (Herlegon bihan) *Egretta garzetta*

D'un tiers plus petite que le Héron cendré, l'Aigrette garzette est un oiseau essentiellement méridional.

En période de nidification, sa répartition s'étend de façon irrégulière sur l'ensemble de l'Europe méditerranéenne. Les effectifs européens en période de reproduction sont estimés à 100-150 000 individus (GILLIER et MAHEO, 1998).

En France, l'Aigrette garzette a étendue son aire de reproduction vers le nord et le nord ouest depuis le début des années 1970. La population nicheuse bretonne, département 44 compris, dépassait les 1255 couples en 1994 (MARION, 1997).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

La première observation au Curnic date du 12 mai 1973. La multiplication des effectifs nicheurs dans le Finistère ont permis la multiplication des observations, puisque déjà 40 individus sont observés le 17 septembre 1994.

Depuis maintenant de nombreuses années, cet oiseau est présent toute l'année à Guisseny et fait partie du paysage coutumier, rapidement repéré par son plumage blanc. Il fréquente volontiers l'estran pour pêcher dans les petites mares laissées découvertes à marée basse. En reposoir, il fréquente les mêmes reposoirs que le Héron cendré auquel il se mêle volontiers, dans les conifères ou au fond de l'aber de Tresseny.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
0	2	1	9	6	19

Au moins 19 oiseaux ont hiverné sur le site cet hiver. Ils recherchent volontiers leur nourriture au milieu des troupeaux de vaches, dans les pâtures. 25 oiseaux sont comptés le 26 mars.

Le 8 avril, 17 oiseaux sont encore observés, en reposoir, sur les rochers de la plage du Vougot. Le même jour, 12 de ces oiseaux se posent dans la héronnière du camping du Vougot. Des parades sont régulièrement observées par la suite. Le 9 juin, alors qu'au moins 4 oiseaux se trouvent encore dans la héronnière, un oiseau couve sur un nid, apportant la première preuve de reproduction de cette espèce pour ce site. Cette reproduction avait déjà été soupçonnée l'année précédente par de mêmes indices.

Le 3 novembre 2007, 32 oiseaux sont observés en reposoir à l'entrée de l'abers de Tresseny.

### **BUTOR ETOILE** (Bongorz bras) *Botaurus stellaris*

A peine plus petit que le Héron cendré, cet ardéidé à la livrée fauve, est d'aspect plutôt trapu. En période de reproduction, sa répartition essentiellement continentale s'étend entre la latitude de Stockholm et le Méditerranée. A l'est son aire de nidification atteint l'Extrême-Orient : Chine septentrionale, Sakhaline et Japon. En Europe Occidentale, le Butor niche sur une zone très morcelée. L'espèce se reproduit de façon ponctuelle en Afrique du Nord (GEROUDET, 1994).

La population européenne est estimée entre 1000 et 2000 couples.

Cette espèce est inscrite à l'annexe I de la directive oiseaux.

En Bretagne, la nidification est soupçonnée presque chaque année : les preuves formelles sont délicates à établir chez une espèce aussi discrète. Le Butor étoilé a niché avec certitude en baie d'Audierne (SEPNB, 1997).

En hiver, les oiseaux continentaux se déplacent vers l'ouest et le sud, se rapprochant du littoral où les conditions climatiques sont plus clémentes. Du fait de la grande discrétion de l'espèce, il est hasardeux d'avancer des estimations d'effectifs au niveau européen comme au niveau national.

La première mention de l'espèce à l'étang du Curnic date du 30 mars 1974.

Ces dernières années, l'espèce est d'observation annuelle en hiver sur ce site avec la présence d'au moins un individu.

Un individu est observé le 7 janvier 2007.

### **CIGOGNE NOIRE** (C'hwibon du) *Ciconia nigra*

1 individu posé le 9 août 2007 dans l'Abers de Tresseny

### **IBIS SACRE** (Ibis sakr) *Threskiornis aethiopicus*

L'ibis sacré est un oiseau de taille moyenne à l'aspect robuste. Le plumage du corps est blanc alors que la tête et le cou sont noirs et dénudés (la couleur noire est celle de la peau). Le bout des ailes et le bas du dos sont également noirs. Le bec très caractéristique est épais et recourbé.

En dehors de son habitat d'origine, en France métropolitaine, des populations, échappées de captivité, se sont installées en milieu naturel sur la façade Atlantique, de la Bretagne à la Gironde, depuis les années 80, et près des côtes méditerranéennes, du Roussillon à la Camargue, depuis les années 90. La population française atteint aujourd'hui 3000 couples.

1 individu le 3 février dans la baie du Curnic.

### **SPATULE BLANCHE** (Spanelle wenn) *Platalea leucoria*

Cet échassier au plumage presque entièrement blanc, de taille proche de celle du Héron cendré, est doté d'un long bec aplati.

Sa zone de nidification est très éparse en Europe (Pays-Bas, France, Espagne, Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Grèce et sud de la Russie ...). Plus à l'est il est présent jusqu'à la Sibérie orientale et la Chine. Il s'agirait d'une autre sous espèce. La spatule blanche se reproduit également au sud de la mer Rouge et en Mauritanie (GEROUDET, 1994). En Europe occidentale, l'espèce est en expansion.

La population bretonne s'est fortement développée notamment au lac de Grandlieu en Loire Atlantique.

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Les spatules migrent dès le milieu du mois d'août pour, après plusieurs étapes, rejoindre leurs lieux d'hivernage les plus importants, en Afrique : banc d'Arguin et delta du Sénégal (MARION, 1991).

Cependant, on constate d'année en année, de plus en plus d'oiseaux hivernent dans notre pays, essentiellement le long de côtes atlantiques. Ainsi la Bretagne accueillait en janvier 1998, plus de 60 Spatules blanches (GELINAUD, 1998).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Guisseny se situe entre l'Aber Wrac'h et la baie de Goulven qui sont deux sites d'accueil de la spatule blanche en période de migration et d'hivernage. Le Curnic sert donc régulièrement de halte migratoire pour cette espèce, et des oiseaux peuvent également fréquenter ce lieu pendant l'hiver.

2 juvéniles sont observés au Curnic le 27 août 2003 et 1 juvénile bagué le 8 octobre 2003.

3 spatules sont observées le 3 décembre 2006.

### **CYGNE NOIR** (Alarc'h du) *Cygnus atratus*

1 individu de cette espèce exotique le 7 septembre 2003 dans l'abers de Tresseny.

### **CYGNE DE BEWICK** (Alarc'h Bewick) *Cygnus columbianus*

Ce cygne, très semblable au Cygne chanteur, s'en distingue au premier abord par la proportion du jaune et du noir sur le bec.

9 individus le 10 décembre 1967 et 14 les 18 et 19 janvier 1968.

### **CYGNE CHANTEUR** (Alarc'h-kristilh) *Cygnus cygnus*

Ce cygne, de taille équivalente au Cygne tuberculé, s'en distingue par son bec jaune et noir et un port plus rigide.

Ce cygne niche principalement dans la toundra arctique (Russie, Scandinavie, Islande) où il fréquente les plans d'eau comme les lacs ou les étangs. La population est estimée à 180 000.

En France, il hiverne régulièrement en petit nombre en Alsace et Lorraine. Les côtes nord du Finistère accueille également quelques individus de cette espèce. En 2006, 89 individus ont hiverné en France (WARD, 2007).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

La première mention d'hivernage pour cette espèce au Curnic date de l'hiver 1973-1974 où 1 adulte est présent le 15 décembre, puis 1 adulte et 3 juvéniles le 20 janvier. L'automne suivant, 2 adultes séjournent du 29 septembre au 2 octobre, puis, 4 oiseaux stationnent du 1 au 12 janvier.

En 1996, une dizaine d'individus transite à Guisseny du 27 octobre au 4 novembre.

Un adulte séjourne du 3 au 12 janvier 2002.

Le 24 octobre 2002, à la suite d'une violente tempête, plusieurs dizaines d'oiseaux atteignent Ouessant et la côte nord du Léon. Plus d'une trentaine d'oiseaux circulent entre l'étang du Curnic et la baie de Goulven. 17 oiseaux sont observés au Curnic le 3 novembre. Le 16 novembre, 5 adultes et 7 juvéniles sont encore présents.

Par la suite, 3 adultes et 6 juvéniles vont séjourner jusqu'au 14 février. Un oiseau immature va rester estiver et sera noté jusqu'au 19 septembre.

En 2007, un oiseau immature arrive le 9 février et estive sur l'étang du Curnic. Il est toujours présent le 4 novembre 2007.

### **CYGNE TUBERCULE** (Alarc'h roueel) *Cygnus olor*

C'est le plus commun des cygnes européens.

Localement introduite en Amérique du Nord, le cygne tuberculé est une espèce avant tout du Paléarctique. Présent ici et là en Asie, il est bien réparti en Europe tempérée. Les oiseaux d'Europe occidentale, surtout sédentaires, sont rejoint en hiver par les populations les plus nordiques et les plus continentales (MADGE et BURN, 1995). La population européenne est estimée à 210 000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998).

Depuis les années 70, on constate que la présence hivernale des cygnes tuberculés s'accroît régulièrement. En effet, le nombre des hivernants français est passé de 700 individus entre 1967 et 1976 (BERTHELOT, 1991), à près de 8000 individus en 1998.

L'espèce est mentionnée au Curnic depuis les années 70. Elle niche de manière irrégulière depuis 1991. La dernière preuve de nidification remonte à 2005 où un couple avait produit 4 jeunes.

L'espèce est présente pratiquement toute l'année et renforce ses effectifs lors de rassemblements estivaux dont elle est coutumière sur certains sites. En 2007, ce sont douze oiseaux qui ont passé l'été entre l'étang du Curnic et le fond de l'abers de Tresseny. 5 oiseaux sont encore présents le 4 novembre dans l'abers de Tresseny.

### **OIE CENDREE** (Gwaz louet) Anser anser

C'est la plus commune des oies. Elle est à l'origine de l'oie domestique.

En hiver, elle recherche la douceur côtière et les endroits abrités. On la retrouve donc plutôt en bordure des réservoirs artificiels, des lacs et des estuaires mais aussi dans les prairies vallonnées et les champs talutés.

Cet oiseau est peu commun dans le Finistère.

Les premières mentions de cette espèce au Curnic datent de 1971, avec 4 oiseaux le 11 septembre et 1 le 11 octobre. L'espèce est signalée ponctuellement. Il s'agit en général d'oiseaux de passage qui effectuent de courts séjours.

Parmi les dernières mentions, deux oiseaux séjournent du 19 au 30 décembre 2004, encore deux autres du 02 janvier au 13 février 2005 et un oiseau du 23 au 27 octobre 2006.

### **OIE RIEUSE** (Gwaz vailh) Anser albifrons

Comme l'oie cendrée, l'oie rieuse appartient au groupe de oies grises.

Son aire de nidification se situe au nord-est de la Russie, en Sibérie, au nord de l'Amérique du Nord et au Groenland. Son aire d'hivernage est proche des côtes d'Europe Occidentale et Méridionale, du Proche-Orient, de la Caspienne.

Sa présence en hiver reste exceptionnelle dans le Finistère.

2 individus sont signalés le 21 janvier 1972.

La mention la plus récente date du 22 février 2005 avec 2 oiseaux observés.

### **OIE EMPEREUR** (Gwaz ampereur) Anser canagica

Un juvénile de cette espèce exotique, manifestement échappé de captivité a été observé du 26 au 27 septembre 2003.

### **BERNACHE NONETTE** (Garreli dremm wenn) Branta leucopsis

Oie de taille moyenne, facile à reconnaître grâce à sa tête toute blanche et à la calotte, à la nuque et au cou noirs. Niche en colonies installées au bord des falaises dans les régions arctiques et passe l'hiver le long des côtes plates et dans des zones de prairies inondées.

La population nicheuse européenne ne dépasse pas 10 couples et la population hivernante et comprise entre 100 000 et 200 000.

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Sa présence reste exceptionnelle dans le Finistère.

1 oiseau est observé le 14 septembre 2002 dans la baie du Curnic. Il est rejoint par la suite par un deuxième oiseau. Ils séjournent jusqu'au 28 octobre 2002.

### **BERNACHE A CRINIÈRE** (Gwaz jubata) chenonetta jubata

Ce canard exotique a la silhouette d'un petit Tadorne de Belon, malgré le bec bien plus court. Ses couleurs sont discrètes : brun, gris et noir (MADGE et BURN, 1995).

Ce canard introduit dans les petits élevage de collectionneurs, a une origine exclusivement australienne. On ne connaît pas l'importance de la population, mais les effectifs semblent en augmentation (MADGE et BURN, 1995).

Un exemplaire de cet anatidé d'ornement, très certainement échappé de captivité, le 14 septembre 2004.

### **BERNACHE CRAVANT** (Garreli boutin) *Branta bernicla*

Cet oiseau au plumage sombre, à la corpulence sensiblement supérieure à celle du Canard colvert, est un proche parent de l'oie.

La population mondiale de Bernaches cravants est composée de plusieurs sous-espèces :

- la Bernache cravant à ventre sombre *Branta bernicla bernicla* niche le long de la frange littorale de l'océan Arctique, à l'est de la nouvelle Zemble. Cette sous-espèce hiverne en nombre aux Pays-Bas, dans le sud de l'Angleterre et en France le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique (MAHEO, 1991);
- La Bernache cravant à ventre pâle *Branta bernicla hrota* niche dans les zones arctiques, à l'ouest de la nouvelle Zemble, y compris dans le nord du Groenland et du Canada. Cette sous-espèce hiverne en deux secteurs distincts : Irlande et nord-ouest de la France d'une part, Danemark et nord-ouest de la Grande-Bretagne d'autre part (MAHEO, 1991);
- La Bernache du Pacifique *Branta bernicla nigricans* est une sous-espèce dont la présence est accidentelle en France.

En hiver, notre pays accueille essentiellement la sous-espèce à ventre sombre (environ le tiers des effectifs européens. En janvier 1998, on estimait cette population à 97500 individus (MAHEO, 1998).

Les effectifs de Bernaches à ventre pâle sont de quelques centaines (350 à 700), surtout présentes dans le Cotentin (GILLIER et MAHEO, 1998). En janvier 1994, la Bretagne accueillait près de 30 000 Bernaches à ventre sombre (MAOUT, 1998).

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
30	23	18	69	83	84

L'augmentation du nombre de bernaches hivernantes à partir de 2005 est consécutive à l'arrêt des actes de braconnage sur la réserve maritime de l'abers de Tresseny.

Un individu, probablement blessé, a estivé pendant l'été 2005.

Un individu de la sous-espèce *nigricans* a hiverné en 2005 et 2006.

Le 25 novembre 2006, sur 70 oiseaux, 1 seul juvénile est observé, indice d'une faible reproduction de l'espèce.

Le pic d'abondance est atteint le 17 mars 2007 avec 98 oiseaux.

Les effectifs décroissent par la suite, avec encore 20 oiseaux le 8 avril 2007.

Les premiers retours sont notés le 30 septembre 2007 avec 2 oiseaux. 10 oiseaux sont notés le 4 novembre 2007.

### **BERNACHE DU CANADA** (*Branta canadensis*) Garreli-Kanada

Cette espèce de bernache d'origine nord américaine a été introduite en Europe où elle s'est implanté dans certains pays.

Un individu de cette espèce est observé entre l'étang du Curnic et l'abers de Tresseny depuis le 22 avril 2007 jusqu'à cet automne.

### **TADORNE DE BELON** (Tadorn roueel) *Tadorna tadorna*

Ce canard aux belles couleurs contrastées, à peine plus gros qu'un colvert, niche sur toute le frange littorale d'Europe Occidentale, de Biarritz au Cap Nord, îles britanniques comprises. Sa nidification est plus sporadique le long des côtes espagnoles, d'Afrique du Nord et d'Europe méditerranéenne. Son aire de reproduction s'étend également à l'est de la mer Noire et, de façon plus ou moins homogène, jusqu'au nord-est de la Chine. Les effectifs reproducteurs de Tardornes de Belon d'Europe de l'Ouest, de la mer Noire et de Méditerranée se situent entre 350 000 et 400 000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998). Un peu moins de 50 000 oiseaux hivernaient en France en 2006 (DECEUNINK et al., 2007).

En 2002, 17 035 tardornes hivernaient en Bretagne (BALLOT, 2006).

En Bretagne, cette espèce niche sur l'ensemble du littoral pourvu que les conditions s'y prêtent.

Sur Guisseny, l'espèce niche régulièrement et avec plus ou moins de succès sur l'étang du Curnic depuis 1993 et l'abers de Tresseny. Jusqu'en 1973, l'espèce n'était notée qu'au passage. En 1995, 5 familles sont observées. En 1997, 3 couples se reproduisent.

Les adultes quittent ensuite le site pour aller muer en mer des Wadden en cours d'été et reviennent au mois de novembre.

En hiver, les oiseaux stationnent entre la baie du Curnic et l'abers de Tresseny, mais peuvent être observés en petit nombre tout le long du littorale.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
22	13	14	4	14	12

16 oiseaux le 20 janvier 2007, 24 le 3 février .Le pic d'abondance est atteint le 17 mars avec 35 oiseaux, puis 20 le 8 et 28 avril.

En avril 2007, 2 couples se cantonnent sur l'étang du Curnic. L'un des couples disparaît par la suite.

Le 5 juin 2007, 1 femelle et 8 poussins sont observés sur l'étang. Le 8 septembre, 7 juvéniles stationnent dans la baie du Curnic où ils seront revus par la suite.  
Le premier oiseau adulte est de retour le 1<sup>er</sup> novembre.

### **CANARD SIFFLEUR** (Houad penn ruz) *Anas penelope*

Ce canard de surface, sensiblement plus petit que le canard colvert, est paré de superbes couleurs : rose, ocres mêlés de gris, blanc pour le mâle, ocres nuancés pour la femelle. C est un nicheur plutôt nordique. En période de répartition, son aire de répartition s'étend au-delà d'une frontière approximative reliant le Danemark à la mer Caspienne. Plus au sud, les cas de reproduction sont considérés comme très rare. La population européenne est estimée à 180 000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998). Historiquement, aucun élément fiable n'a prouvé sa nidification en France.

En hiver, les oiseaux sont présent au sud-ouest de l'aire de nidification, particulièrement en Grande-Bretagne, sur la frange littorale de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique. Plus au sud, les canards siffleurs rejoignent également les côtes méditerranéennes, Afrique du Nord comprise, jusqu'au Proche-Orient. En cette saison, la présence continentale de cette espèce est plus irrégulière.

En France, en 2006, on estimait la population hivernante moyenne à 55 000 oiseaux (DECEUNINICK et al, 2007). En janvier 2002, près de 12 000 canards siffleurs hivernaient en Bretagne (BALLOT, 2006).

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
292	211	382	425	357	330

Les oiseaux fréquentent surtout l'abers de Tresseny en suivant le mouvement des marées et peuvent être facilement observés au fond de l'abers à marée haute, souvent en compagnie des bernaches cravant.

330 oiseaux sont dénombrés le 2 janvier 2007, 282 le 17 février, 101 le 3 mars.

L'espèce fréquente occasionnellement l'étang du Curnic, en petit nombre. En 1985, 100 individus sont observés sur l'étang pendant un hiver rigoureux. En avril 2003, un individu, pourvu d'une marque nasale rose, avait été bagué au Portugal.

Les premiers oiseaux sont généralement de retour fin septembre ou début octobre : 5 canards siffleurs sont observés le 6 octobre dans l'abers de Tresseny. 126 oiseaux sont observé le 3 novembre 2007 à l'embouchure de l'abers de Tresseny.

### **CANARD A FRONT BLANC** (Houad Jansen) *Anas america*

Cette espèce est la version américaine du canard siffleur.  
C'est un migrateur occasionnel en Europe.



Un mâle de cet espèce a hiverné à deux reprises, en 2002 et 2005, dans l'abers de Tresseny, en compagnie des canards siffleurs.

### **CANARD CHIPEAU** (Houad louet) *Anas strepera*

Ce canard de surface, un peu plus petit que le colvert, est un canard aux couleurs discrètes. La femelle est brune comme les femelles de plusieurs autres espèces de canards de surface. Le mâle est presque entièrement gris vermiculé, le croupion est noir.

Le Canard chipeau se reproduit dans toutes les zones tempérées de l'hémisphère nord : nord ouest de l'Amérique, Europe et Asie. En Europe, à l'exception d'une partie de l'Islande, il ne niche pas au-delà de la latitude du sud de la Scandinavie. Sa répartition semble plus homogène dans la zone continentale de son aire de reproduction. Au sud, il se reproduit jusqu'aux pays méditerranéens, de manière plus éparse. La population européenne avoisine les 250 000 individus (GILLIER et MAHEO, 1998). Le canard chipeau étant d'implantation récente en Bretagne, sa reproduction y demeure fragile. En 2002, sa population était comprise entre 23 et 30 couples répartis entre la baie d'Audierne et le lac de Grandlieu (BALLOT, 2006).

Dès l'automne, ces canards se déplacent vers le sud-ouest. En hiver, ils descendent approximativement au sud d'une ligne Grande-Bretagne – mer Noire. Les hivernants les plus méridionaux franchissent la méditerranée et atteignent l'Afrique du Nord et la vallée du Nil.

En 2006, près de 30 000 oiseaux ont hiverné en France (DECEUNINCK, 2007). En cette saison, la Bretagne accueille environ 2000 oiseaux, en grande partie concentrés sur le lac de Grandlieu.

La première mention de l'espèce date de 1968 sur l'étang du Curnic avec 4 oiseaux. L'observation de ce canard est très irrégulière sur l'étang du Curnic et correspond à des oiseaux de passage. Seules 5 mentions sont référencées jusqu'en 1997 avec un maximum de 22 individus le 30 janvier 1987. Depuis, les observations irrégulières sont peu nombreuses et concernent surtout des individus isolés.

En 2007, 1 femelle est observée le 8 avril, puis à l'automne, une autre du 2 au 4 novembre.

### **SARCELLE D'HIVER** (Krag-goãnv) *Anas crecca*

Ce superbe canard de surface, de la taille du Pigeon ramier, est le plus petit canard d'Europe. Les trois sous-espèces qui se reproduisent dans l'hémisphère nord : Etat-Unis et Canada, Europe du Nord jusqu'au bassin méditerranéen, Russie et nord de la Chine.

La population totale du Paléarctique occidental (nord de l'Europe, ouest de la Sibérie, mers Noire et Méditerranée) est estimée à 2 500 000 individus (GILLIER et MAHEO, 1998). La répartition des oiseaux nicheurs est bien plus homogène et plus dense dans le nord et l'est de notre continent que dans le sud.

Les effectifs de cette espèce discrète en période de reproduction sont délicats à établir dans notre région. On peut penser que la Bretagne n'héberge pas plus de 10 à 15 couples de sarcelles d'hiver (GELINAUD, 1997). Dès la fin de l'été, les populations d'Europe du Nord se déplacent vers les zones les plus méridionales : Europe atlantique et méditerranéenne, Proche-Orient et Afrique du Nord .

Pendant l'hiver 2006, près de 115 000 oiseaux ont été dénombrés en France (DECEUNINCK et al., 2007).

En 2002, la Bretagne accueillait en hiver plus de 27 000 oiseaux (BALLOT, 2006).

Le recensement de ce petit canard est délicat. Les oiseaux ont pour habitudes de se dissimuler dans les phragmites et les chiffres observés ne reflète souvent que partiellement les effectifs réellement présents.

L'espèce est connue comme hivernante depuis longtemps sur l'étang du Curnic. En hiver, quelques individus séjournent régulièrement dans le fond de l'abers de Tresseny.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
25	27	26	5	23	23

50 individus sont dénombrés sur l'étang les 27 janvier et 5 mars 2007, puis 20 le 26 mars. 1 mâle et 2 femelles sont encore présents le 12 avril.

Les premiers oiseaux sont de retour dès août avec 2 le 11, puis en septembre : 36 le 15, (4 le 19), puis 31 le 30.

### **CANARD COLVERT** (Houad-korz) *Anas platyrhynchos*

Le plus connu des canards est bien répandu dans tout l'hémisphère nord, Amérique, Europe et Asie. Sur notre continent, son aire de répartition en période de reproduction est limitée approximativement au cercle polaire au nord, à la Méditerranée au sud. La population européenne est estimée à 6 millions d'oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998).

A l'échelle nationale ou régionale, il s'avère particulièrement hasardeux d'avancer une estimation de la population nicheuse. On peut simplement affirmer que ce canard, le plus commun en France, est partout bien présent, à l'exception des zones de hautes montagnes.

En période hivernale, les oiseaux se concentrent au sud-ouest d'une ligne mer Baltique – mer Noire. Une partie des colverts franchit la méditerranée pour hiverner le long des côtes d'Afrique du Nord. Près de 300 000 oiseaux ont été dénombrés en France pendant l'hiver 2006 (DECEUNINCK et al, 2007). En 2002 la population bretonne hivernante est proche de 32 000 individus (BALLOT, 2006).

Le canard colvert est présent toute l'année sur l'étang du Curnic. Il se reproduit sur l'étang, mais également dans les mares du Vougot, mais également autour de tous les plans d'eau, fossés et ruisseaux de l'ensemble de la zone. Il n'est pas possible d'avancer un chiffre précis de la population reproductrice. Tout au plus peut on dire que le 20 mai 2007, une cinquantaine de mâles sont présents sur l'étang. A partir du mois d'avril, les nichées se succèdent, subissant probablement une certaine prédation. Sans recherche particulière, plus de 9 nichées ont été observées au printemps pour un total d'au moins 52 poussins.

Fin août, les oiseaux du secteur se regroupent pour achever de muer. Le 25 octobre 2006, 600 oiseaux sont comptabilisés, 420 le 2 janvier, 366 le 27 janvier, 85 le 17 février et 53 le 24 février, date à laquelle de nombreux couples sont observés dans les prairies humides.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
134	62	197	172	179	420

Le 9 septembre 2007, 670 oiseaux sont dénombrés, 347 le 29 et 560 le 30 et près de 700 oiseaux le 3 novembre.

Depuis un an, le nombre d'oiseaux a considérablement augmenté sur ce site, certainement en provenance de l'étang du Pont, à Kerlouan, qui accueille traditionnellement de forts effectifs de colverts fin août qui se dispersent ensuite, sous la pression de la chasse, entre la baie de Goulven et l'étang du Curnic.

Les oiseaux stationnent parfois en mer, en particulier derrière l'îlot d'Enez Du.

### **CANARD PILET** (Houad lostek) *Anas acuta*

Ce superbe canard, à la taille effilée est de la taille du colvert. La femelle, comme chez les autres canards de surface, est brune. Le mâle est paré de crème, de blanc, de gris, de noir et de brun chocolat.

Cette espèce se reproduit dans l'hémisphère nord : Etats-Unis et Canada dans le nouveau monde, en Eurasie au-delà de la latitude du Danemark. En Europe tempérée, il se reproduit de façon éparse en Pologne, en Allemagne ..., ici et là en France (BEAMAN et MADGE, 1998). Malgré plusieurs indices, la reproduction du Canard pilet n'a pas encore été établie en Bretagne. La population du paléarctique occidentale oscillerait entre 1 200 000 et 1 300 000 individus, dont 60 000 dans le nord-ouest de l'Europe (GILLIER et MAHEO, 1998). En hiver, les populations du nord de l'Europe se déplacent vers le sud-ouest. L'hivernage s'effectue à peu près entre une ligne Ecosse – mer Noire et l'Afrique du Nord. La France accueille en moyenne 13 000 Canards pilet en hiver (GILLIER et MAHEO, 1998). En 2002, la Bretagne accueillait plus de 3700 individus pendant l'hiver, essentiellement répartis dans le sud de la région (BALLOT, 2006).

La présence de ce canard est tout à fait occasionnelle. La seule donnée conséquente concerne un groupe de 25 individus. Les autres observations concernent des oiseaux de passage, isolés ou en petit groupe. Un individu en avril 2005 dans l'abers de Tresseny. 2 femelles le 25 septembre 2007 au Curnic.

### **SARCELLE D'ETE** (Krag hañv) *Anas querquedula*

La sarcelle d'été est un petit canard de surface élégant.

Elle niche en faible densité en Europe Occidentale. Elle est plus répandue en Europe du Nord et en Russie. En France, la population recensée est entre 250 et 350 couples principalement répartis dans les marais de l'ouest entre Loire et Gironde. Il quitte complètement l'Europe en hiver pour rejoindre l'Afrique.

Ce canard est observé annuellement en petit nombre dans les mares d'eau du Vougot et sur l'étang du Curnic, principalement au passage de printemps, de février à mai, puis en halte migratoire d'automne, de juillet à septembre.

La reproduction avait été soupçonné en 1971, ou un couple avait été observé le 13 mai sur l'étang du Curnic.

L'automne 2006 a donné lieu à deux observations tardives : 1 mâle immature et une femelle adulte le 7 octobre, puis 4 oiseaux le 11 octobre.

Au printemps, 3 mâles et 1 femelle sont observés dans les mares du Vougot le 4 avril, puis 4 mâles et un couple le 8 avril. 1 couple est ensuite cantonné sur le site jusqu'au 13 mai. 3 mâles sont ensuite revus le 20 mai.

### **SARCELLE A AILES BLEUES** (Krag eskell glas) *Anas discors*

C'est une espèce américaine. On la trouve à travers l'Amérique du Nord, depuis le sud de l'Alaska jusqu'au centre des Etats-Unis. Elle hiverne de la Californie à la Caroline du Nord, en Amérique Centrale et en Amérique du Sud jusqu'au nord du Chili et en Argentine. On la trouve occasionnellement en Europe, en Grande-Bretagne, au nord-ouest de l'Afrique, à Hawaii, aux îles Aléoutiennes, aux Galápagos et au Groenland (OISEAUX.NET, 2007).

1 femelle immature probable au Curnic le 11 octobre 2006.

### **CANARD SOUCHET** (Houad beg-loa) *Anas clypeata*

Ce canard de surface, plus petit que le colvert, à la silhouette trapue, se distingue surtout par un curieux bec démesuré et particulièrement aplati. Le mâle est superbement coloré : ocre, vert, blanc et noir (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le canard souchet se reproduit dans l'hémisphère nord : partie occidentale de l'Amérique du Nord, toute l'Eurasie – mer Noire (BEAMAN et MADGE, 1998). Ce canard est bien présent sur les îles britanniques, moins bien répandu en Europe méridionale. La zone méditerranéenne de son aire de répartition s'étend du Proche-Orient à l'Espagne et, sporadiquement, en Afrique du Nord. Les populations européenne et nord-africaine atteignent 500 000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998).

En Bretagne, 40 à 50 couples nichaient au lac de Grandlieu en 2002 (BALLOT, 2006).

Comme beaucoup d'autres canards, les populations nordiques se déplacent en hiver vers le sud-ouest, pour se cantonner au sud d'une ligne approximative Ecosse-mer Noire.

Pendant l'hiver 2006, 30 000 ont été dénombrés en France (DECEUNINCK et al, 2007). En 2002, près de 8000 oiseaux hivernaient en Bretagne (BALLOT, 2006).

A Guisseny, l'espèce est d'observation annuelle, en hiver et aux passages de printemps et d'automne. L'espèce est principalement observée sur l'étang du Curnic, mais peut également être observée comme cette année sur les mares temporaires des dunes du Vougot en compagnie de sarcelles d'été, au printemps.

Les chiffres conséquents restent quand même rares : 37 le 8 janvier 1970, 40 le 9 mars 1972 et 30 le 19 janvier 1985, 12 le 04 janvier 2002.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
12	6	3	1	3	4

Au printemps, 3 mâles et 2 femelles séjournent du 5 au 12 avril entre le Vougot et le Curnic, en compagnie de sarcelles d'été.

A l'automne, 2 femelles à partir du 23 septembre au Curnic.

### **FULIGULE MILOUIN** (Morilhon penn ruz) *Aythya ferina*

Ce canard plongeur est un peu plus petit que le colvert. La femelle est grise et brune. Le mâle à la tête rousse, la poitrine noire, le corps gris (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le Fuligule milouin est une espèce eurasienne. Il se reproduit, pour une large part, entre les îles britanniques à l'ouest, et la Mongolie à l'est. Bien que localement présent en Islande, sa répartition au nord ne dépasse pas la latitude de la mer Baltique. A mesure que l'on s'avance vers le sud de son aire de nidification, la présence de cette espèce ce fait plus éparse. Elle niche localement en Afrique du Nord (BEAMAN et MADGE, 1998). En Bretagne, l'espèce ne niche qu'au lac de Grandlieu, avec 205 couples en 2002 (BALLOT, 2006).

En hiver, les populations nordiques se déplacent vers le sud-ouest, au-delà d'une ligne Ecosse-mer Noire. L'Europe centrale est particulièrement désertée. Plus au sud, une partie des oiseaux se répand le long des côtes d'Afrique du Nord. Une autre partie de la population hiverne au Proche-Orient (BEAMAN et MADGE, 1998).

La France accueille en hiver quelques 85 à 90 000 oiseaux (GILLES et MAHEO, 1998).

En 2002 près de 4000 oiseaux hivernaient en Bretagne (BALLOT, 2006).

Le fuligule milouin est un hivernant régulier de l'étang du Curnic. Les effectifs, qui ne dépassaient pas la trentaine d'oiseaux dans les années 90 ont légèrement augmentés ces dernières années. Ils sont largement tributaires des conditions météo pendant l'hiver.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
44	48	13	14	45	40

Les effectifs culminent en janvier pour décroître par la suite.

2 oiseaux sont présent le 25 octobre 2006, 20 le 25 novembre, 40 le 4 janvier 2007, 38 le 27 janvier, 6 le 5 mars, 2 mâles et 1 femelle le 26 mars.

4 oiseaux sont notés dès le 11 août, puis 5 oiseaux à compter du 2 novembre.

## **FULIGULE MORILLON** (Morillon kabellek) *Aythya fulligula*

Le Fuligule morillon est un peu plus petit que son proche parent, le milouin. Les deux sexes sont de couleur sombre, presque noire, mêlée de brun chez la femelle, de blanc chez le mâle (BEAMAN et MADGE, 1998).

Cette espèce eurasiennne niche dans une vaste zone comprise entre le cercle polaire au nord et une ligne approximative reliant la France à la Corée au sud. Les effectifs européens sont estimés à 1 600 000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998). En France, le morillon se reproduit ici et là, plus présent dans le nord du pays que près de la méditerranée. En Bretagne, la population ne semble pas dépasser 5 couples.

En hiver, les oiseaux nordiques et continentaux se déplacent vers des contrées au climats plus clément, au sud d'une ligne Islande – mer Noire. Certains oiseaux franchissent la méditerranée et hivernent le long des côtes d'Algérie et du Maroc (BEAMAN et MADGE, 1998). Durant cette saison, on considère que les effectifs français dépassent à peine 60 000 de moyenne (GILLIER et MAHEO, 1998). En janvier 2002, notre région accueillait moins de 900 Fuligules morillons (BALLOT, 2006).

Aucun indice de reproduction n'a jamais été noté pour cette espèce, mais un couple est présent le 24 mai 1989 sur l'étang du Curnic.

Le Fuligule morillon est un hivernant régulier, mais en petit nombre, sur l'étang.

Les effectifs sont largement tributaires des conditions météorologiques hivernales et sont réduit en cas d'hiver clément, comme ce fut le cas en 2007.

2 oiseaux sont noté sur l'étang le 25 octobre 2006. L'effectif maximal culmine le 2 janvier 2007 avec 5 oiseaux. 3 oiseaux sont encore observés jusqu'au 25 février.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
2	4	5	11	6	4

Les premiers mouvements de retour sont traditionnellement notés début juillet, avec 2 mâles le 2 juillet 2007.

## **FULIGULE A TETE NOIRE** (Morillon pen du) *Aythya affinis*

Le Fuligule à tête noire est un petit canard plongeur d'Amérique du Nord. Il niche du sud de l'Alaska au nord-ouest des USA et à l'est des Grands Lacs. Il migre en hiver vers les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, les plaines des USA, la vallée du Mississipi, l'Amérique Centrale, et du sud au nord de la Colombie, Bermudes, Hawaii et Caraïbes. Cette espèce est très occasionnelle en France (OISEAUX.NET, 2007).

Une femelle de cette espèce a été observé du 12 au 26 mars 2007 sur l'étang du Curnic. Le 2 novembre, une femelle et un mâle de cette espèce sont découverts sur l'étang du Curnic.

**FULIGULE A BEC CERCLE** (Morilhon gwalen-veg) *Aythya collaris*

Ce petit canard plongeur provient également d'Amérique du Nord.

Il est plutôt commun dans les marais d'eau douce, sur les étangs entourés de végétation abondante, et sur les petits lacs. Pendant l'hiver, on le trouve aussi dans les marais côtiers, et parfois dans les estuaires.

Il est présent en Amérique du Nord, et au Canada, excepté dans l'Arctique. Il est occasionnel en Europe Occidentale, aux Açores et aux îles Canaries (OISEAUX.NET, 2007).

Un jeune femelle de cette espèce a été observée le 24 novembre 2002 sur l'étang du Curnic.

**FULIGULE MILOUINAN** (Morilhon louet) *Aythya marila*

Cette espèce est une des plus imposante du genre. Elle rappelle le Fuligule morillon par ses couleurs. Le Milouinan s'en distingue cependant par le manteau gris chez le mâle, et la taille sensiblement supérieure (BEAMAN et MADGE, 1998).

Ce canard plongeur niche dans les zones boréales de l'hémisphère nord : en Amérique de l'Alaska au Labrador, en Eurasie de la Norvège à la Sibérie orientale. La population du nord-ouest de l'Europe est estimée à 310 000 individus ( GILLIER et MAHEO, 1998).

Les populations européennes hivernent essentiellement sur les côtes, d'une part du littoral norvégien au golfe de Gascogne, îles britanniques comprises, d'autre part le long des rives de la mer Noire et localement en Adriatique. En France, la population de Fuligules milouinans hivernants est estimées à 3000 oiseaux en moyenne (GILLIER et MAHEO, 1998).

En 2002, la Bretagne accueille près de 1800 oiseaux, essentiellement répartis ,entre le Morbihan et la Loire Atlantique. Seuls 7 oiseaux hivernent dans le Finistère (BALLOT, 2006).

Le Fuligule milouinan est hivernant irrégulier de l'étang du Curnic. Au cours des six dernières années, l'effectif maximal a culminé en 2002 avec 4 oiseaux.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
4	0	0	0	1	1

En 2007, une femelle était présente du 2 janvier au 26 mars.

**EIDER A DUVET** (Eider boutin) *Somateria mollissima*

Migrateur occasionnel : 1 mâle le 17 décembre 2005 dans le port du Curnic.

**HARELDE BOREALE** (Morhouad lost hir) *Clagula hyemalis*

Ce petit canard élégant fréquente la toundra.

En hiver, on le retrouve le long du littoral.

C'est une espèce rare qui fait l'objet de seulement quelques observations chaque année en Bretagne.

L'espèce a été plusieurs fois observé au Vougot, port et étang du Curnic : 1 du 25 novembre au 1 décembre 1999, 1 le 7 octobre 2002 qui hivernera puis estivera , 1 le 11 janvier 2005.

### **MACREUSE NOIRE** (Duanenn voutin) *Melanitta negra*

La macreuse noire est un canard plongeur au plumage sombre.

Elle niche sur les rives des lacs ou des marais et sur de petits étang. Son aire de répartition s'étend de l'Arctique au nord des régions tempérées de l'Eurasie et de l'Amérique du nord.

Elle hiverne dans les estuaires et les baies côtières dans les régions tempérées et méditerranéennes (OISEAUX.NET, 2007).

Moins de 20 000 oiseaux hivernent en France. En 2002, environ 7000 oiseaux passaient l'hiver en Bretagne (BALLOT, 2006).

Cette espèce est occasionnel à Guisseny : 1 femelle le 19 novembre 2005 et le 25 octobre 2006.

### **GARROT A ŒIL D'OR** (Garv lagad aour) *Bucephala clangula*

Le Garrot à oeil d'or est un canard plongeur de taille moyenne. Chez le mâle, le dos et la tête sont noirs. Le reste du corps est blanc. Chez la femelle, la tête est brun chochoalt, séparée du reste du corps gris brunâtre par un collier blanc (BEAMAN et MADGE, 1998)

En période de reproduction, le répartition du Garrot à oeil d'or, limité à l'hémisphère nord, englobe le Canada et l'Alaska en Amérique et, en Eurasie, la zone comprise entre la latitude de la mer Baltique et le cercle polaire, essentiellement de la Norvège à la Sibérie orientale (MADGE et BURN, 1995). La population du nord-ouest et du centre de l'Europe est estimée à 300 000 individus (GILLIER et MAHEO, 1998).

En hiver, les populations européennes se déplacent vers le sud-ouest. En cette saison, la répartition de ce canard est alors surtout littorale, îles britanniques comprises, du Cap Nord au golfe de Gascogne d'une part, mers Noire et Adriatique d'autre part. Certains oiseaux sont également présents dans les régions alpines (BEAMAN et MADGE, 1998).

En France, la population d'hivernants est de l'ordre de 3 000 individus (GILLIER et MAHEO, 1998).

En 2002, la Bretagne hébergeait 332 individus, dont 6 dans le Finistère (BALLOT, 2006).

Le Garrot à œil d'or peut être considéré comme un hivernant occasionnel sur Guisseny.

2 le 11 décembre 2005 et 1 femelle le 18 décembre, puis 2 femelles du 05 février au 24 mars 2006 sur l'étang du Curnic.

### **ERISMATURE ROUSSE** (Piklost rous) *Oxyura jamaicensis*

L'Erismature rousse est un petit canard plongeur rondelet, avec une longue queue caractéristique et souvent dressée, excepté en plongée ou quand elle nage. cette espèce est native des Amériques, de l'Alaska à la Terre de Feu. L'Erismature rousse se reproduit dans



l'ouest de l'Amérique du Nord, depuis le nord ouest jusqu'au Mexique, et localement dans le Midwest et le nord est. On le trouve aussi aux Caraïbes, et cette espèce a été introduite en Grande Bretagne et s'est étendue en Europe (OISEAUX.NET, 2007).

1 femelle le 31 août 2002 et 1 femelle ou juv du 25 août au 2 septembre 2005 au Curnic.

### **HARLE HUPPE** (Heskenneg-kuch) *Mergus serrator*

Hivernant, de passage occasionnel : 3 mâles + 5 femelles le 08 décembre 2002 aux grèves du Vougot.

### **RALE D'EAU** (Rakig-dour) *Rallus aquaticus*

Cet oiseau, proche de la Gallinule poule d'eau, a approximativement la taille d'une tourterelle. Son plumage est essentiellement nuancé de gris et de brun (BEAMAN et MADGE, 1998). Cette espèce est répandue en Europe et en Asie. Une espèce voisine occupe l'Amérique du Nord (Géroutet, 1994). Sur notre continent, sa présence en période de nidification est limitée au nord par une ligne Islande – Saint-Pétersbourg et son prolongement, au sud par la mer Méditerranée. Le Râle d'eau ne niche que localement en Afrique du Nord (BEAMAN et MADGE, 1998). Aucun élément chiffré ne permet d'établir une estimation de sa population, à l'échelle européenne comme à l'échelle nationale, du fait de la grande discrétion des oiseaux. On peut simplement considérer que cette espèce est bien répandue partout où les biotopes sont favorables.

En hiver, les oiseaux d'Europe continentale désertent leurs zones de reproduction pour se déplacer vers l'ouest et vers le sud. Il semble évident que ces oiseaux continentaux viennent grossir en hiver les populations d'Europe occidentale, probablement sédentaires (GUILLEMONT, 1991).

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années à l'étang du Curnic est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
2	2	nc	1	2	1

Le Râle d'eau est présent toute l'année sur Guisseny. En période de reproduction, l'espèce a été trouvé en 2007 au Vougot et au Curnic où une famille de 2 poussins a été régulièrement observée fin juin et début juillet.

A l'automne, l'espèce est commune au Curnic. Compte tenue de la grande difficulté de recenser ce rallidé, il est difficile d'avancer des chiffres, mais l'audition des cris permet d'identifier à chaque passage au minimum trois oiseaux simultanément, chiffre certainement très inférieur à la réalité, et ce sont sans doute une à plusieurs dizaines d'individus qui sont présents sur le site.

### **MAROUCETTE PONCTUEE** (Rakig brizhellek) Porzana porzana

La Marouette ponctuée a les parties supérieures brun olivâtre foncé, rayé et tacheté. Les ailes sont brun foncé. La poitrine est grise avec des taches blanches. Les flancs sont striés, et les sous-caudales sont ocrées. Les pattes sont verdâtres. La base du bec est rouge.

La Marouette ponctuée vit dans les marais, les zones humides, les prairies steppiques humides, dans la végétation dense des marais avec des surfaces vaseuses (OISEAUX.NET, 2007).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Cette espèce a régulièrement été observé en migration post-nuptiale au Curnic. Il est impossible de connaître les effectifs migrateurs qui transitent par ce site, compte tenu de la très grande discrétion de l'espèce.

Parmi les dernières observation : 1 le 9 septembre 1999, 1 du 9 au 16 septembre 2002 et 1 le 12 septembre 2005.

### **RALE DES GENETS** (Rakig-melchon) Crex crex

Au sol, le râle des genêts ressemble à une perdrix élancée, mais sa coloration est plus uniforme, ses pattes plus longues et son bec plus épais.

Le râle des genêts est un oiseau des prairies de fauche et des pâtures, des marécages et moins souvent, des champs cultivés. Il évite les zones inondées. Habituellement en plaine, on le trouve également dans les pâturages de montagne. Pendant la migration fréquente des zones steppiques avec des buissons.

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

1 juvénile de cette espèce a été observé en migration post-nuptiale le 24 août 2002.

Cette espèce discrète pourrait en réalité être plus régulière sur ce site.

### **GALLINULE POULE D'EAU** (Douryar voutinb) Gallinula chloropus

La Gallinule poule d'eau est sensiblement plus grande que le Râle d'eau. C'est un oiseau brun sombre, discrètement marqué de blanc, dont le bec est rouge et jaune (BEAMAN et MADGE, 1998).

Cette espèce est très répandue dans le monde : Amérique du Nord et du Sud, Eurasie et Afrique. En Europe, la Gallinule se reproduit un peu partout entre la latitude des pays baltes et la mer Méditerranée. Elle est cependant absente des zones de hautes montagnes (GEROUDET, 1994).

Les grandes difficultés de recensement expliquent chez cette espèce l'absence d'estimation.

En période inter-nuptiale, les nicheurs d'Europe continentale se déplacent vers l'Ouest et le sud. En hiver, leur répartition s'étend au sud-ouest d'une ligne Baltique-mer Caspienne (BEAMAN et MADGE, 1998).

La France accueille ses plus fortes densités sur sa frange littorale, entre la frontière belge et l'Anjou. On pense que notre pays attire peu d'oiseau orientaux. Il semble par ailleurs que les nicheurs locaux se déplacent dans des proportions non négligeables vers le sud (CHAPPUIS, 1991).

La Gallinule poule d'eau est présente sur toute la zone étudiée. Le système de mares, fossés, canaux et étangs bordés de roselières offrent un milieu idéal à cet oiseau d'eau commun, dont

la discrétion ne facilite pas le recensement. Le chiffre d'une vingtaine de couple estimé ne peut être qu'un minimum. Au moins quatre couples se sont reproduits dans les mares du Vougot cette année.

### **FOULQUE MACROULE** (Jualenn vailh) *Fulica atra*

Ce rallidés, plus gros que la Gallinule, est entièrement d'un noir plus ou moins grisâtre. On le reconnaît aisément à son bec blanc rehaussé d'une plaque frontale également blanche (BEAMAN et MADGE, 1998).

A la différence des deux espèces précédentes, la Foulque macroule, peu farouche, est très grégaire. L'observation et les recensements sont très aisés à réaliser.

En période de reproduction, la Foulque macroule est présente dans la quasi-totalité du Paléarctique, du sud de la Norvège à l'Afrique du Nord. Elle occupe également une grande partie de l'Asie. D'autres sous-espèces occupent la Nouvelle-Guinée et l'Australie (Géroutet, 1994).

En France, les Foulques se reproduisent essentiellement au nord d'une ligne Angoulême-Grenoble. En Bretagne, les oiseaux nicheurs occupent particulièrement l'Ille-et-Vilaine, le littoral morbihannais et la partie occidentale du Finistère. L'espèce est peu représentée dans les autres secteurs de notre région (LE DRU, 1997).

En période inter-nuptiale, les oiseaux européens nicheurs au nord-ouest d'une ligne mer Baltique – mer Noire, se déplacent vers le sud-ouest. Les oiseaux qui nichent dans les zones à climat tempéré se montrent sédentaires (BERTHELOT et SAINT-GERAND, 1991). Certains migrateurs traversent la Méditerranée pour rejoindre leurs quartiers d'hiver. Les effectifs hivernant en Europe du nord-ouest sont estimés à 1 500 000 oiseaux, ceux de la zone comprenant la mer Méditerranée et la mer Noire à 2 500 000 oiseaux. La population des hivernants français se situe aux alentours de 200 000 individus (GILLIER et MAHEO, 1998). En janvier 1994, la Bretagne accueillait 11 637 foulques, dont près de la moitié dans le golfe du Morbihan. (MAOUT, 1998).

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur l'étang du Curnic est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
7	7	nc	9	10	12

En 2007, l'espèce s'est reproduit au Vougot et sur l'Etang du Curnic. Au Vougot, le 12 avril, 2 couples sont cantonnés et un oiseau couve. Le 12 mai, 3 poussins sont observés, puis le 13 mai, 2 familles. Les observations se succèdent jusqu'à début juillet où 2 familles sont encore observés. C'est un minimum de 3 à 4 couples qui s'est reproduit sur le site du Vougot.

Par la suite, les nicheurs locaux se regroupent sur l'étang du Curnic où 22 oiseaux sont observés le 15 juillet, rapidement rejoint par des migrateurs ; un effectif maximum de 60 individus est noté le 11 août.

## **HUITRIER PIE** (Morbig voutin) *Haematopus ostralegus*

De la taille d'un pigeon, ce limicole se remarque aisément sur les grèves : son plumage, ventre blanc, dos et tête noirs, son long bec vermillon et ses cris aigus et puissants ne passent pas inaperçus (BEAMAN et MADGE, 1998).

L'Huîtrier pie se reproduit sur les côtes de l'Eurasie, du littoral de l'océan Arctique, à l'ouest de la Petchora, jusqu'au Portugal. Sa présence est moindre sur le littoral de la Méditerranée et de l'Adriatique. Une autre sous-espèce occupe l'Asie (Géroudet, 1982).

En 1995 et 1996, la population nicheuse française dépassait à peine le millier de couples. La Bretagne accueillait alors 523 couples dont 350 dans le seul Finistère (DECEUNINCK et MAHEO, 1998).

En hiver, les oiseaux désertent le nord et l'est de l'Europe. Durant cette saison, leur aire de répartition est limitée au nord par une ligne Danemark-Bulgarie. Au sud, certains huîtres pie hivernent jusqu'aux côtes sénégalaises à l'ouest, jusqu'au littoral égyptien de la mer rouge à l'est (BEAMAN et MADGE, 1998). Les effectifs d'huîtres sont estimés à 900 000 hivernants dans le Paléarctique occidental. En 2006, la France accueillait 48 000 individus, dont près de 22 000 en Bretagne (MAHEO, 2006).

L'Huîtrier pie peut être observé toute l'année sur le littoral de Guisseny. Il existe en effet des stocks d'oiseaux non reproducteurs observables en période de nidification. Il n'est pas exclu que des oiseaux puissent se reproduire occasionnellement sur les îlots rocheux somme Enez du.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
24	nc	34	nc	56	31

Encore 18 le 8 avril, 1 le 13 mai, 2 le 7 juillet en baie du Curnic, ...

## **AVOCETTE ELEGANTE** (Avosetenn vistr) *Recurvirostra avosetta*

Proche de l'huîtrier pie par sa taille, L'Avocette élégante se distingue aisément par sa grâce, son plumage blanc marqué de noir, son bec fin retroussé, ses longues pattes d'un gris bleuté.

Les avocettes se reproduisent ici et là sur le littoral de la Baltique, de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique. Elles sont également présentes sur les bords de la Méditerranée et D'Adriatique. Une zone située entre la mer Noire et la mer Caspienne en accueille d'importantes colonies (BEAMAN et MADGE, 1998).

Dans les années 1995-1996, la France hébergeait environ 2500 couples d'avocettes. En Bretagne, seul le Morbihan possède quelques colonies, avec une population de 135 couples (DECEUNINCK et MAHEO, 1998).

En hiver, les oiseaux se déplacent vers le sud et le sud-ouest. En cette saison leur répartition ne dépasse pas au nord une ligne Pays-Bas – mer Rouge. On trouve alors des populations assez importantes le long des côtes de France. Une partie non négligeable des avocettes hiverne en Afrique du Nord (BEAMAN et MADGE, 1998). En hiver, la population du Paléarctique occidental est estimé à 67 000 dont 15 000 à 20 000 en France (GILLIER et MAHEO, 1998).

Entre 1992 et 1997, la Bretagne accueillait près de 2700 avocettes en moyenne, lors des recensements de janvier, entre une maximum de 3229 oiseaux en 1996 et un minimum de 1959 oiseaux en pleine vague de froid, en 1997.

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

L'avocette s'arrête occasionnellement au Curnic en migration pré ou post-nuptiale : 2 le 1<sup>er</sup> janvier 1969, 1 le 28 juillet 1972, 6 le 5 mai 1984, 1 le 7 octobre 1989, 1 le 27 mars 1993, 2 au printemps 2005, 1 le 20 mai 2006.

### **ECHASSE BLANCHE** (Skaseg kof gwenn) *Himantopus himantopus*

L'Echasse blanche à le plumage noir et blanc avec les ailes entièrement noir. Une calotte et un bec fin noir et de longues pattes roses caractérisent l'espèce.

L'échasse blanche vit principalement près des marais d'eau douce et salée, et dans les vasières, les lacs peu profonds, les lagunes côtières, les champs inondés et les rizières.

blanche a un habitat assez vaste. On peut la trouver en Australie, en Amérique Centrale et du Sud, en Afrique, Asie, certaines parties de l'Amérique du Nord, en Eurasie, à Hawaï et aux Philippines (OISEAUX.NET, 2007).

La première mention de l'espèce remonte au 27 avril 1992. Le 23 avril 2006, un couple est observé sur les mares du Vougot. La même année, un oiseau est observé le 20 mai au Curnic.

### **VANNEAU HUPPE** (Kernigell gupennek) *Vanellus vanellus*

A peine plus grand qu'une tourterelle, le Vanneau huppé passe rarement inaperçu : dos noir à reflets cuivrés, poitrine et tête noires et blanches, huppe proéminente, sus-caudales ocre.

En période de nidification, le Vanneau est présent sur une grande partie de l'Europe. Au nord, son aire de répartition s'étend jusqu'au Finnmark. Au sud, on le trouve encore en Espagne, en France, et à l'est, jusqu'à la Turquie. Sa répartition semble cependant plus morcelée dans les zones les plus méridionales (BEAMAN et MADGE, 1998). Les effectifs de vanneaux nicheurs sont estimés à 7 000 000 d'oiseaux en Europe (GILLIER et MAHEO, 1998).

Dans les années 1995-1996, 18 000 couples de vanneaux nichaient en France, dont 205 à 222 couples en Bretagne (DECEUNINK et MAHEO, 1998). La population bretonne a diminué de moitié en 20 ans : 420 à 440 couples se reproduisaient dans notre région en 1975 (BARGAIN et al., 1997).

Au milieu de l'été, les oiseaux se rassemblent et effectuent des déplacements d'amplitude variable, vers le sud et vers l'ouest. Durant toute la période inter-nuptiale, ils occupent invariablement les terres cultivées et les baies et estuaires. En hiver, leur distribution est limitée au nord par une ligne îles Féroé – mer Rouge. Au sud, les vanneaux occupent toute l'Europe méridionale et la frange littorale de l'Afrique du Nord (BEAMAN et MADGE, 1998).

Il est particulièrement difficile de dénombrer la population française de Vanneaux huppés présents en hiver. En effet, de multiples mouvements s'observent durant toute la saison inter-nuptiale. Les mouvements sont généralement dépendants des conditions météorologiques (vague de froid ou radoucissements marqués). Cependant, au vu des différents recensements régionaux réalisés, une estimation de 2 000 000 d'oiseaux hivernants a été proposée

(TOMBAL, 1991). En 2006, 86 000 vanneaux ont été comptés en France à la mi-janvier, dont près de 36 000 en Bretagne (MAHEO, 2006).

Des bandes importantes d'oiseaux fréquentent en hiver l'abers de Tresseny et la baie du Curnic : 1500 le 25 novembre 2006, 3300 le 7 janvier, 1600 les 3 et 10 février 2007.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
335	437	1545	1000	0	3300

Dans les prairies de la Palue, la reproduction de l'espèce est sans doute ancienne, mais ce n'est qu'en 1970 que 2 couples sont signalés. En 1972 et 1973, un couples seulement élève des jeunes. Depuis lors, le site n'est plus occupé (BARGAIN, 1997). En 2005, quatre oiseaux paradent à cet endroit, puis abandonne le site. Le site du Vougot est mentionné depuis 1968. Un ou deux couples s'y reproduisent chaque année avec plus ou moins de succès. Les oiseaux nichent près des mares temporaires dans la dune et l'attractivité du site dépend beaucoup des niveaux d'eau au début du printemps. En 2000, 4 couples se reproduisent.

En 2007, 5 couples étaient présents sur le site dont au moins quatre se sont reproduits. Les premiers oiseaux sont observés le 24 février : 2 mâles et une femelle paradent. Le 17 mars 5 mâles et 3 femelles sont cantonnées. Le 12 avril, 3 femelles couvent, le 12 mai des éclosions sont observées. Le 13 mai, 2 familles sont observées. Le 3 juin, 2 jeunes volants sont observés pendant qu'une femelle couve encore (probablement une ponte de remplacement). Par la suite, les observations deviennent plus difficiles compte tenu de la hauteur de la végétation. Début juillet, les oiseaux ont désertés le site sur lequel se sont installé un campement de gens du voyage.

Le dérangement est particulièrement important sur la zone de reproduction : la présence de chiens et de leur propriétaire a été régulièrement constaté aux abords des mares.

La population nord finistérienne de cette espèce en régression est particulièrement vulnérable (12 à 15 couples au total en 2007, dont 5 sur le site du Vougot).

Dès juillet, des petits groupes d'oiseaux sont à nouveau régulièrement observés dans l'abers de Tresseny. 330 oiseaux sont notés le 1<sup>er</sup> novembre dans la baie du Curnic.

### **PLUVIER DORE** (Morlivid-lann) *Pluvialis apricaria*

Le pluvier doré est à peine plus petit que le vanneau huppé. Son plumage vermiculé est presque entièrement doré, avec des reflets gris plus ou moins pâles. Son ventre est blanc. Au printemps, sa face, sa poitrine et son ventre se parent d'un tablier noir marginé de blanc (BEAMAN et MADGE, 1998).

En période de nidification, les pluviers sont présents dans le nord de l'Europe, de l'Islande à la Sibérie. Ils occupent presque toute la Scandinavie, les pays baltes et le nord-ouest des îles Britanniques. On en trouve encore, ici et là, dans le nord de l'Allemagne (BEAMAN et MADGE, 1998). La population de pluviers dorés nicheurs dans le nord-ouest de l'Europe, est estimée à 1 800 000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998).

Dès le mois de juillet, les premiers mouvements post-nuptiaux sont observés dans le nord de la France. Cependant, l'hivernage proprement dit ne débute qu'en octobre-novembre (MAHEO, 1991). En hiver, les Pluviers dorés se répartissent au sud d'une ligne îles Féroé-Turquie. Une partie des oiseaux franchit la Méditerranée pour se répandre le long du littoral nord-africain (BEAMAN et MADGE, 1998).

Très grégaires et fréquemment associés aux vanneaux huppés, les Pluviers dorés s'alimentent dans l'intérieur, sur les terres cultivées et utilisent les estuaires et vasières littorales comme zone de repli. Du fait des déplacements fréquents et de la répartition spatiale très large, les recensements de janvier ne permettent pas d'établir une estimation des effectifs nationaux. En France, les Pluviers dorés sont essentiellement présent au nord-ouest d'une ligne Bordeaux-Metz (MAHEO, 1991).

Dans le Finistère, des sites comme la Baie de Goulven peuvent accueillir jusqu'à 10 000 individus en hiver. En 2006, près de 22 000 individus ont été dénombrés en France, dont près de 16 000 oiseaux en Bretagne.

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Pour la première fois cette année, des bandes importantes d'oiseaux ont fréquentées la baie du Curnic : 2700 oiseaux le 30 décembre et 1800 oiseaux le 7 janvier.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
0	0	0	0	0	1 800

### **PLUVIER ARGENTE** (Morlivid-aod) *Pluvialis quatarola*

Le pluvier argenté est un peu plus corpulent que le Pluvier doré. Il s'en distingue par sa tête et son dos gris argenté vermiculé. Son bas-ventre est gris pâle. Au printemps, les oiseaux se parent d'un splendide tablier noir partiellement marginé de blanc (BEAMAN et MADGE, 1998).

Les Pluviers argentés se reproduisent dans les zones les plus septentrionales de l'Amérique et de l'Eurasie, de l'Alaska à la terre de Baffin et à la presqu'île de Melville, au Groenland, à l'est de la mer Blanche et en Sibérie (GEROUDET, 1982).

En hiver, après des mouvements migratoires qui commencent dès juillet, les oiseaux se répartissent sur une zone essentiellement littorale limitée au nord par une ligne Ecosse-Turquie, au sud par une ligne discontinue qui correspond aux côtes du nord de l'Afrique, des îles du Cap Vert à l'Ouest jusqu'à la mer Rouge à l'Est (BEAMAN et MADGE, 1998).

On estime à 168 000 oiseaux la population présente en hiver à l'est de l'Atlantique dont environ 25 000 individus en France (GILLIER et MAHEO, 1998). En 2006, 27 000 oiseaux hivernaient en France, dont 15 500 en Bretagne (MAHEO, 2006)

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
240	235	220	300	120	139

La majorité des oiseaux stationnent dans la baie du Curnic à marée montante.

Le maximum est atteint le 24 février avec 163 oiseaux.

Le 30 septembre, 22 oiseaux sont déjà de retour, puis 133 le 7 octobre et 122 le 1<sup>er</sup> novembre.

### **PLUVIER DOMINICAIN** (Morlivid dominikan) *Pluvialis dominica*

Originaire des toundras d'Alaska et du Canada, c'est un migrateur rare en Bretagne : 1 individu du 29 septembre au 6 octobre 1979.

### **GRAND GRAVELOT** (Nouelig bras) *Charadrius hiaticula*

De la taille d'un étourneau, le grand Gravelot est un limicole parfaitement adapté à la dissimulation dans les amoncellements de galets : poitrine et bas-ventre blancs, dos brun, collier noir, pattes et becs brun à vermillon (BEAMAN et MADGE, 1998).

En période de reproduction, ils occupent le nord du Canada (Ellesmere, Devon et- Baffin), le Groenland, le nord de l'Europe jusqu'au Spitzberg. A l'est, le sous-espèce *Charadrius hiaticula tundrae* occupe la frange littorale de la Sibérie jusqu'à la presqu'île des Tchouktches (GEROUDET, 1982). De façon générale, les grands Gravelots occupent essentiellement la frange littoral, exception faite de l'Islande, de la Scandinavie et de la Sibérie. La Bretagne constitue la limite méridionale de l'aire de répartition des Grands Gravelots en période de nidification. La population nicheuse du Paléarctique occidental est de l'ordre de 47 500 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998).

La France accueillait quelques 130 couples de grands Gravelots entre 1995 et 1966. Sur les 62 à 70 couples nicheurs en Bretagne, 51 à 58 couples sont présents dans le seul département du Finistère (DECEUNINCK et MAHEO, 1998).

En hiver, les grands Gravelots effectuent des déplacements très importants vers le sud : les îles britanniques, le Benelux et la France qui constituent la limite méridionale de la zone de reproduction deviennent en période inter-nuptiale la limite septentrionale de leur zone de répartition. Respectant généralement la proximité du littoral, les oiseaux les plus septentrionaux et certaines populations du Néarctique passent la mauvaise saison dans les zones d'hivernage les plus méridionales, en Afrique (GILLIER et MAHEO, 1998). En 2006, plus de 15000 grands Gravelots hivernaient en France dont près de 10 000 en Bretagne (MAHEO, 2006).

La migration post-nuptiale de cet oiseau peut être parfois important avec des stationnement de plusieurs centaines d'oiseaux : 1050 le 31 août 2002 au Curnic et 630 le même jour à l'abers de Tresseny.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
330	130	124	80	107	130

Le maximum au printemps est observé le 24 février avec 192 oiseaux dans la baie du Curnic. 69 oiseaux sont encore noté le 29 avril dans le port du Curnic.

A l'automne, 157 oiseaux sont notés dans l'abers de Tresseny le 8 septembre 2007 et 135 le 1<sup>er</sup> novembre.



### **PETIT GRAVELOT** (NOUELIG BIHAN) *Charadrius dubius*

Bien que 30% plus petit que le Grand Gravelot, cette espèce s'en distingue difficilement. Cependant, dans de bonnes conditions d'observation, on peut noter son bec moins épais et généralement moins coloré, ses pattes plus ternes, mais surtout le cercle orbital jaunâtre, bien contrasté. Enfin, le Petit Gravelot se distingue de l'autre espèce par les biotopes qu'il recherche particulièrement pour se reproduire : îlots et berges graveleux, carrières et gravières, surtout dans l'intérieur. Exclusivement maritime sous nos latitudes, le grand Gravelot fréquente les rivages et les cordons de galets (BEAMAN et MADGE, 1998).

La sous-espèce de Petit Gravelot *Charadrius dubius curonicus* niche dans une grande partie de l'Europe. Elle atteint, au nord, la latitude la plus septentrionale de la mer Baltique et de la mer Blanche. Au sud, elle est présente dans les pays méditerranéens, y compris le Maroc, et à l'est, la Turquie. Ici et là, elle est encore présente en Algérie, en Egypte, en Israël, en Jordanie et en Syrie. Dans le nord-est de l'Eurasie, cette sous-espèce occupe une grande partie de l'Asie, de la Sibérie à l'Himalaya, et atteint la Chine et le Japon. Deux autres sous-espèces sont présentes en d'autres régions de l'Asie (GEROUDET, 1982). A l'échelle européenne, les effectifs de la populations ne semblent pas connus.

En France, l'enquête réalisée entre 1995 et 1996 montre que les petits Gravelots fréquentent les rives des grands cours d'eau et les milieux artificiels tels que les carrières et les sablières. Les effectifs nationaux sont estimés à 7 000 couples, répartis dans presque tous les départements. La Bretagne accueillait au cours de la même enquête, une population certainement sous-estimée, de 20 à 23 couples (BARGAIN et al., 1997).

Dès l'émancipation des jeunes, les déplacements migratoires commencent, coupés par des étapes au cours desquelles les oiseaux se rassemblent pour muer, comme cela se passe en Camargue. Ils rejoignent leurs quartiers d'hiver, essentiellement en Afrique, mais aussi sur quelques îles de Méditerranée (Géroudet, 1982).

Le petit Gravelot est observé occasionnellement en migration pré et post-nuptiale sur la zone étudiée. Il s'agit essentiellement d'individus isolés.

### **GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU** (Nouelig pikous) *Charadrius alexandrinus*

En période de reproduction, le gravelot à collier interrompu fréquente les vasières des étangs et lagunes côtières, les marais salants, les plages de sable, graviers et galets de bord de mer et de grands cours d'eau (OISEAUX.NET, 2007).

Cette espèce a nichée de 1968 à 1973 au Curnic, mais a disparu depuis. La population a atteint un maximum de 7 couples en 1970. Suite à l'augmentation de la fréquentation du littoral dans les années 80, l'espèce a pratiquement disparu du littoral du nord finistère.

Un couple a tenté de se cantonner en juin 2003 dans le port du Curnic, sans succès.

L'espèce a hiverné régulièrement au Curnic dans le passé, mais ne le fait plus depuis quelques années.

Elle peut être observée en période de migration pré et post-nuptiale.

### **BARGE A QUEUE NOIRE** (Marc'heg lost du) *Limosa limosa*

Ce superbe limicole à l'allure particulièrement élancée est haut sur pattes. Sa taille avoisine celle du Pigeon ramier. Son long bec à peine retroussé et son plumage de noces, tête et poitrine ocres, son dos brun grisâtre, vermiculé en été, uni en hiver, caractérisent cette espèce.

En vol, l'extrémité de la queue, bien contrastée avec le croupion blanc, ainsi que les barres alaires blanches, sont également typiques chez la Barge à queue noire (BEAMAN et MADGE).

En période de reproduction, cette espèce occupe une grande partie de l'Europe, entre la latitude des pays baltes au nord et une ligne joignant le Benelux à la mer Caspienne au sud. En Scandinavie, dans les îles britanniques et en France, de petites populations se reproduisent de manière éparse. La présence de l'espèce en Espagne et en Italie est plus marginale. Une autre sous-espèce, *Limosa limosa islandica* occupe une grande partie de l'Islande, l'Ecosse et la Norvège (BEAMAN et MADGE, 1998).

En France, les résultats de l'enquête réalisée en 1995 et 1996 font apparaître une population de 165 couples nicheurs (DECEUNICK et MAHEO, 1998). En Bretagne, cette espèce est d'implantation récente en tant que nicheuse (depuis 1965). Les effectifs y sont de 8 à 9 couples partagés entre le Finistère et le Morbihan (BARGAIN et al., 1997).

En automne, les oiseaux se déplacent vers le sud. Les populations d'hivernants se répartissent essentiellement le long du littoral, entre une ligne îles britanniques – mer Rouge et les côtes africaines de la Méditerranée et de l'Atlantique jusqu'au Sénégal (BEAMAN et MADGE, 1998). La population du Paléarctique occidental est estimée à 65 000 individus. Plus de 16 000 oiseaux hivernent en France dont près de 5 000 en Bretagne (MAHEO, 2006).

La barge à queue noire est régulière en hiver et en migration pré et post-nuptiale sur le littoral de Guissey. Il s'agit souvent d'oiseaux isolés ou de petits groupes. Le effectifs dépassent rarement une trentaine d'oiseaux. En 2005, une vingtaine d'oiseaux ont estivé au Curnic.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guissey est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
1	1	0	18	2	4

En remonté de printemps un groupe de 34 oiseaux stationnent au Vougot. 31 oiseaux sont encore présent au Curnic le 28 avril. En automne, quelques oiseaux stationnent au Curnic, dans l'abers de Tresseny et dans la baie du Curnic.

### **BARGE ROUSSE** (March'eg ruz) *Limosa lapponica*

Approximativement de la taille de la Barge à queue noire, la Barge rousse s'en distingue par les pattes plus courtes et le bec généralement plus retroussé. En plumage nuptial sa livrée rappelle celle de la précédente, mais l'ocre du mâle est présent sur toute la partie inférieure de l'oiseau. En vol, la Barge rousse présente un croupion blanc triangulaire. Sa queue blanche est marquée de fines barres transversales brunes (BEAMAN et MADGE, 1998).

En période de nidification, les Barges rousses sont présentent dans le Paléarctique : du nord de la Scandinavie à l'ouest de la Sibérie centrale à l'est (MAHEO, 1991).

Au cours de l'été, après avoir effectué leur mue dans les grandes baies, les oiseaux entament leur long périple migratoire vers le sud. Essentiellement côtières en hiver, les Barges rousses sont présentent dans les îles britanniques, sur les côtes de la mer du Nord de la Manche et de l'Atlantique. On les rencontre alors, de manière discontinue, du Danemark à l'Afrique du Sud. Des populations moins importantes fréquentent également les côtes de la Méditerranée et de l'Adriatique et atteignent la mer rouge à l'est (MAHEO, 1991).

Les effectifs du nord-ouest de l'Europe sont estimés à 115 000 oiseaux en hiver. Parallèlement environ 700 000 Barges rousses passent la mauvaise saison en Afrique. Une moyenne de

4890 oiseaux hivernent chaque année en France (GILLIER et MAHEO, 1998). En 2006, plus de 8 000 oiseaux ont hiverné en France, dont près de 3 000 en Bretagne (MAHEO, 2006). Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
32	91	45	70	3	23

Le pic d'abondance est atteint le 17 février 2007 avec 42 oiseaux. 14 oiseaux sont encore présents le 28 avril et 4 le 29.

A l'automne, les premiers retours sont notés en septembre : 4 oiseaux le 16 et 17 le 19, puis 31 au Vougot le 20 octobre et 37 oiseaux dans la baie du Curnic le 1<sup>er</sup> novembre.

### **COURLIS CORLIEU** (Kefeleg-Mae) *Numenius phaeopus*

Le Courlis corlieu est de la même taille que la Barge à queue noire. Il a l'aspect typique de tous les courlis : long bec courbe, dos brun fauve strié, ventre et poitrine plus clairs marqués de traits sombres. Cette espèce se distingue du Courlis cendré par sa taille, d'environ 25% plus modeste, par son bec et ses pattes plus courts, ce qui lui donne une allure plus trapue. Enfin, le Courlis corlieu est doté d'un trait sourcilier blanc et d'une bande sommitale noire coupée d'une fine raie pâle, particularités généralement bien visible (BEAMAN et MADGE, 1998).

En Europe, les Courlis corlieux se reproduisent au nord de la latitude des pays baltes. Vers l'est, cette espèce se reproduit également sur des zones plus méridionales (BEAMAN et MADGE, 1998).

Dès le mois de juillet, les populations de Courlis corlieu effectuent des déplacements vers le sud. Les zones d'hivernage sont essentiellement comprises entre l'Afrique tropicale et les îles et côtes occidentales de l'océan Indien. On constate cependant qu'une petite population de Courlis corlieux passe la mauvaise saison en Europe occidentale, principalement sur les côtes d'Irlande, de Grande-Bretagne, d'Espagne et de l'ouest de la France (BERTHELOT, 1991). Dans ces pays, la présence de l'espèce est probablement régulière mais sa répartition est peu homogène. On considère que la population d'hivernants demeurant en Europe et en Afrique de l'Ouest oscille entre 600 000 et 700 000 individus, alors que la population française n'atteint pas les 10 oiseaux de moyenne (GILLIER et MAHEO, 1998). Cependant, certains hivers, pour des raisons obscures, les effectifs français s'avèrent nettement supérieurs (exemple : 194 oiseaux en janvier 1997). La plupart des observations de Courlis corlieux réalisées en hiver dans notre pays sont limitées à une frange littorale Ille-et-Vilaine – Gironde (BERTHELOT, 1991).

Le Courlis corlieu est un migrateur régulier sur le littoral de Guisseny. Au mois de mai, des petits groupes d'oiseaux sont régulièrement observés exploitant les laisses de mer dans le haut des plages, mais également sur les dunes et les prairies humides. On le retrouve également en petit nombre à l'automne.

60 oiseaux sont observés le 1<sup>er</sup> août 2006 dans l'abers de Tresseny.

Les 7 premiers oiseaux sont notés le 23 avril 2007. Des petits groupes d'oiseaux sont ensuite notés tout au long des mois d'avril et de mai : 9 le 24 avril au Vougot, ...

Au passage d'automne, des individus isolés sont notés çà et là.

## **COURLIS CENDRE** (Kefeleg-aod) *Numenius arquata*

Le Courlis cendré est le plus grand limicole d'Europe. Il se distingue de son cousin le Courlis corlieu par sa taille, ses pattes plus longues et son bec démesuré (BEAMAN et MADGE, 1998).

Cette espèce paléarctique se reproduit dans tout le nord de l'Europe, évitant cependant les zones boréales et les régions continentales de la Scandinavie. Sa répartition est plus morcelée en Europe tempérée. Le sud-ouest de la France constitue la limite méridionale de son aire de répartition en période de nidification (BEAMAN et MADGE, 1998). La population nicheuse européenne est proche de 350 000 individus (GILLIER et MAHEO, 1998). On estime que la population française était de 2000 couples entre 1995 et 1996 (DECEUNINCK et MAHEO, 1998). La population bretonne, essentiellement présente dans les Monts d'Arrée est inférieure à 50 couples.

Dès le mois de juin, les premiers courlis cendrés entament leur migration post-nuptiale. En hiver, fréquentant essentiellement les zones littorales, l'espèce est présente sur les côtes de la mer du Nord, de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée, de l'Islande à la Mauritanie à l'ouest, jusqu'à la Turquie et l'Égypte à l'est (BEAMAN et MADGE, 1998).

Près de 20 000 Courlis cendrés hivernent en France en Moyenne (GILLIER et MAHEO, 1998). En 2006, plus de 18 000 Courlis cendrés ont hiverné en France, dont plus de 6000 en Bretagne (MAHEO, 2006).

Le Courlis cendré peut pratiquement être observé tout l'année sur le littoral de Guisseny, à l'exception peut être du mois de juin.

Les oiseaux se regroupent sur l'îlot d'Enez Du à marée haute, qui leur sert de reposoir.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
5	nc	21	7	33	29

Les oiseaux rejoignent leur site de reproduction dès la seconde partie de février : 21 le 17 février, puis 8 le 25, 1 le 29 avril et 1 le 13 mai.

Dès juillet, les premiers oiseaux sont de retour : 4 individus le 15. L'espèce est observée en petit nombre par la suite : 9 en baie du Curnic le 1<sup>er</sup> novembre.

## **CHEVALIER ARLEQUIN** (Strelleg du) *Tringa erythropus*

Ce limicole a la corpulence du Vanneau huppé. Son allure générale, long bec fin, longues pattes rouges et cou gracile, donne une impression de finesse et de légèreté. Le plumage nuptial du Chevalier arlequin ne passe pas inaperçu : un habit de suie délicatement piqueté de blanc sur le manteau. Le plumage inter-nuptial est plus ordinaire : manteau gris brunâtre, bas-ventre blanc et dégradé de gris vers la poitrine et le cou, tête grisâtre, avec, dans le prolongement du bec, un trait noir surmonté d'un sourcil blanc (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le Chevalier arlequin niche dans le nord de la Scandinavie et à l'est de la mer Blanche sur une bande discontinue proche du littoral de l'océan Arctique (BEAMAN et MADGE, 1998). Au cours de l'été, les mouvements migratoires s'effectuent par vagues successives vers le sud. Les oiseaux d'Europe occidentale se déplacent vers le sud-ouest du continent et jusqu'en Afrique

tropicale, au nord de l'Equateur. Les oiseaux orientaux hivernent en Asie (MAHEO, 1991). La population hivernante d'Europe et d'Afrique se situe aux alentours de 225 000 individus. La moyenne de la population française dépasse faiblement 200 individus (GILLIERS et MAHEO, 1998). En 2006, 309 Chevaliers arlequin ont hiverné en France, dont 122 en Bretagne (MAHEO, 2006).

Le Chevalier arlequin est un hôte régulier de l'étang du Curnic. Des groupes de plusieurs dizaines d'oiseaux peuvent parfois être observé et ce sont sans doute des centaines d'oiseaux qui transitent par ce site en migration post-nuptiale. Un ou deux individus restent parfois hiverner.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
0	0	0	0	1	1

Au printemps, les 2 derniers oiseaux sont notés le 28 avril.

Au passage d'automne, des petits groupes d'oiseaux sont notés en septembre et octobre au Curnic et dans l'abers de Tresseny avec un maximum de 7 oiseaux le 30 septembre au Curnic. 6 oiseaux sont encore présents le 4 novembre sur l'étang du Curnic.

### **CHEVALIER GAMBETTE** (Strelleg paviou ruz) *Tringa totanus*

De la taille d'une grande bécassine, le Chevalier gambette est un peu plus petit que le Chevalier arlequin. En plumage nuptial, le Chevalier gambette est paré d'un plumage brun finement strié de noir sur le manteau. Les parties inférieures sont d'un blanc marqué de chevrons bruns. En période inter-nuptiale, le Chevalier gambette acquiert un plumage proche de celui du Chevalier arlequin en cette saison, avec cependant le manteau plus brun et le ventre moins blanc (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le Chevalier gambette niche en de nombreuses régions de l'Europe, de l'Islande à l'Europe Centrale et dans son prolongement, en Asie Centrale. La répartition de l'espèce s'étend en Europe, du nord de la Scandinavie au littoral méditerranéen. Dans les zones les plus méridionales de notre continent et en Afrique du Nord, son aire de distribution est très morcelée (BEAMAN et MADGE, 1998).

La population française est estimée à 1 400 couples au cours des années 1995 et 1996 (DECEUNINCK et MAHEO, 1998). Durant la même période, le département du Morbihan, seul département à héberger des Chevaliers gambettes nicheurs, en accueillait une soixantaine de couples (BARGAIN et al., 1997).

Au cours de l'été, les Chevaliers gambettes européens effectuent des déplacements vers le sud pour rejoindre leurs zones d'hivernages. En période inter-nuptiale, leur répartition est très vaste. On peut grossièrement insérer cette zone dans un triangle délimité par l'Islande au nord, la Mauritanie au sud et l'Irak au sud-est. La présence des oiseaux est essentiellement littorale (BEAMAN et MADGE, 1998). La population hivernante des Chevaliers gambettes de l'est atlantique est estimée à 177 000 individus. La population du nord-ouest de l'Europe est de l'ordre de 109 000 oiseaux. On considère que la France accueille en moyenne près de 4000 Chevaliers gambettes en hiver (GILLIER et MAHEO, 1998). En 2006, près de 7 000 chevaliers gambettes ont hivernés en France, dont la moitié en Bretagne (MAHEO, 2006)

Le chevalier gambette est pratiquement présent toute l'année sur le littoral de Guisseny. Les effectifs dépassent la centaine d'oiseaux en septembre. Le principal groupe d'oiseaux stationne dans le fond de l'abers de Tresseny. Un second groupe d'oiseaux est généralement présent dans la baie du Curnic, dans le ruisseau à la hauteur de l'écluse.

Le 7 septembre 1998, 120 oiseaux sont dénombrés au fond de l'abers de Tresseny.  
A l'automne 2006, 100 oiseaux le 30 septembre et 60 le 25 octobre.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
42	75	70	70	69	47

Au printemps, encore 65 oiseaux le 3 mars, puis 35 le 17. Par la suite, seuls des oiseaux isolés sont observés. A noté, le 13 mai, un oiseau au comportement atypique est observé dans la colonie de vanneaux huppés nicheurs du Vougot.

12 oiseaux sont déjà de retour le 1<sup>er</sup> juillet, puis 26 le 15 juillet.

A l'automne, un maximum de 106 oiseaux sont observés le 30 septembre dans l'abers de Tresseny. 95 oiseaux sont dénombrés au même endroit le 1<sup>er</sup> novembre.

### **CHEVALIER ABOYEUR** (Strelleg paviou gwer) *Tringa nebularia*

Dépassant sensiblement par sa taille le Chevalier arlequin, ce chevalier est le plus grand du genre en Europe. Son plumage, parties supérieures gris sombre faiblement nuancé de brun, tête et cou gris strié de noir, parties inférieures d'un blanc grisâtre, varie peu suivant les saisons. Son long bec gris est légèrement retroussé. Ses longues pattes sont également grises, variant du bleuâtre au vert. Sa taille et ses cris caractéristiques en font un limicole qui ne passe pas inaperçu (BEAMAN et MADGE, 1998).

En période de nidification, l'aire de répartition du Chevalier aboyeur comprend le nord de l'Eurasie, de l'Ecosse à la Sibérie, absent cependant de la frange littorale arctique au nord, ne dépassant pas la latitude de la Pologne au sud (BEAMAN et MADGE, 1998).

En hiver, les Chevaliers aboyeurs, essentiellement répartis le long des côtes, sont présents au sud d'une ligne Ecosse – Irak, jusqu'à l'Afrique tropicale (BEAMAN et MADGE, 1998). En moyenne, une soixantaine d'oiseaux est dénombrée en France en hiver (GILLIER et MAHEO, 1998). En 2006, 211 chevaliers aboyeurs hivernaient en France, dont ? en Bretagne (MAHEO, 2006).

Le Chevalier aboyeur peut pratiquement être observé toute l'année à Guisseny. En migration post-nuptiale, des groupes pouvant comporter plusieurs dizaines d'oiseaux peuvent être observés au Curnic et dans l'abers de Tresseny. L'espèce hiverne également régulièrement sur le site.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
4	5	2	5	5	14

9 oiseaux sont observés le 3 mars 2007, puis par la suite des petits groupes de 2 à 4 oiseaux jusqu'au 28 avril.

Par la suite, 4 oiseaux le 27 juillet amorcent le passage post-nuptial. L'espèce est ensuite régulièrement observés avec un pic de 28 oiseaux en baie du Curnic le 30 septembre. L'espèce est ensuite observé en permanence jusqu'en novembre dans la baie du Curnic et l'abers de Tresseny, en petit nombre.

### **CHEVALIER A PATTES JAUNES** (Strelleg bihan paviou melen) *Tringa flavipes*

Un individu de cette espèce américaine a séjourné du 7 au 27 octobre 1996.

### **CHEVALIER SYLVAIN** (Strelleg-geun) *Tringa glareola*

Le Chevalier sylvain est d'un quart plus petit que le Chevalier gambette. Son manteau est brun vermiculé de blanc. Sa tête et son cou sont plus clairs, d'un brun grisâtre. Son ventre est blanc. Le juvénile, plus fréquemment observé dans notre région en automne, a le dos plus marqué de blanc. Son cou est clair, veiné de brun. Le Chevalier sylvain a le bec plus court que le chevalier gambette. Ses pattes, d'un jaune grisâtre, sont également un peu plus courtes (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le Chevalier sylvain se reproduit dans le nord de l'Eurasie, approximativement entre la latitude de la Pologne et les limites de l'océan Arctique. A l'ouest, faiblement représenté en Ecosse, on le rencontre de façon quasi continue à l'est, à partir du Danemark et de la Norvège (BEAMAN et MADGE, 1998).

Au cours de ses mouvements migratoires, le Chevalier sylvain apparaît peu sur le littoral, se déplaçant sur un large front. Les mouvements post-nuptiaux sont surtout perceptible de juillet à octobre. Totalement absent de France, comme de toute l'Europe en hiver, on le rencontre alors le long des côtes d'Afrique du Nord (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le Chevalier sylvain peut être observé de juillet à octobre en petit nombre au Curnic. Il s'agit la plupart du temps d'oiseaux isolés et le passage est irrégulier.

### **CHEVALIER CULBLANC** (Strelleg pastellek) *Tringa ochropus*

Par de nombreux points, le Chevalier culblanc rappelle le Chevalier sylvain. Il s'en distingue cependant par quelques détails : une taille à peine supérieure, un aspect un peu plus trapu, un manteau globalement plus sombre, des pattes d'un vert marqué (BEAMAN et MADGE, 1998).

Oiseau du Paléarctique, en période de nidification, le Chevalier culblanc fréquente approximativement les mêmes contrées que le Chevalier sylvain. Cependant, absent en Ecosse et Danemark, il est présent en Allemagne et en Pologne. Par ailleurs, il est absent de la frange littorale du nord de la Sibérie (BEAMAN et MADGE, 1998).

Au cours de l'été, les oiseaux migrent vers le sud sur un large front. Peu perceptible sur le littoral, ces passages culminent vers le milieu du mois d'Août (MAHEO, 1991). Les Chevaliers culblancs européens hivernent entre l'Europe tempérée et l'Afrique tropicale. En Europe, les oiseaux sont essentiellement présents au sud d'une ligne Allemagne – mer Caspienne (BEAMAN et MADGE, 1998). On estime que la population hivernante de

Chevaliers culblancs se situe en France entre 200 et 300 individus, surtout présents dans la moitié nord du pays (MAHEO, 1991).

L'espèce peut être observée de juillet à octobre au Curnic et dans l'Abers de Tréssény. Comme pour le chevalier sylvain, il s'agit la plupart du temps d'oiseaux isolés.

1 oiseau est noté le 28 juillet 2007 au Curnic.

### **COMBATTANT VARIE** (Frezeneg riotus) *Philomachus pugnax*

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Ce limicole peut être observé au passage pré et post-nuptial en petit nombre et de manière irrégulière.

1 oiseau du 17 au 20 mars au Vougot.

### **CHEVALIER GUIGNETTE** (Bistroll kof gwenn) *Actitis hypoleucos*

Le Chevalier guignette rappelle quelque peu le Chevalier culblanc. Il s'en distingue par une allure générale plus fluette, un manteau chamois bien plus clair et de constants mouvements de balancier du corps. Ses cris sont également très caractéristiques (BEAMAN et MADGE, 1998).

Oiseau du Paléarctique, en période de reproduction, le Chevalier guignette est présent dans la quasi-totalité de l'Europe. Il est cependant absent en Islande et dans la partie littorale arctique de la Sibérie. Dans le sud-ouest de sa zone de nidification, sa répartition est plus morcelée (BEAMAN et MADGE, 1998). Les effectifs nicheurs européens sont estimés à 700 000 couples (PIERSMA, 1986). En France, les Chevaliers guignettes se reproduisent essentiellement dans la partie est du pays : Massif central, Alpes et Alsace. On estime que 900 couples ont nichés dans notre pays en 1995 et 1996 (DECEUNINCK et MAHEO, 1998).

Historiquement, on ne connaît qu'un cas de reproduction de Chevalier guignette en Bretagne : un couple dans le Yeun-Elez (Finistère) en 1991 (MAOUT, 1995).

A partir de juillet, les oiseaux se déplacent à travers toute l'Europe, en direction du sud. En hiver, leur répartition, surtout littorale, est limitée au nord par une ligne Grande-Bretagne – mer Rouge. Bien plus au sud, certains oiseaux hivernent jusqu'en Afrique australe. En France, les Chevaliers guignettes sont surtout concentrés le long de la façade atlantique et du cours de la Loire. La population française des hivernants se situe entre 500 et 800 individus (MAHEO, 1991).

Le Chevalier guignette est essentiellement observé au passage post-nuptial à Guisseny. La migration commence en juillet et se poursuit en août. Les effectifs peuvent alors atteindre plusieurs dizaines d'oiseaux dans le fond de l'abers de Tresseny. Le 27 août 2001, 30 oiseaux sont observés. En septembre, de petits groupes d'oiseaux sont encore notés, puis il s'agit ensuite d'observation d'oiseaux isolés.

1 oiseau le 28 avril 2007 à l'étang du Curnic.

8 individus le 15 juillet dans l'abers de Tresseny, puis 15 au même endroit le 01 août, 5 le 2 septembre et 1 le 19 septembre. 2 oiseaux sont encore présent le 1<sup>er</sup> novembre au même endroit.



## **TOURNEPIERRE A COLLIER** (Morfedenn driliv) *Arenaria interpres*

D'aspect trapu, tête ramassée, bec et pattes plutôt courts, le Tournepierre à collier rappelle par sa silhouette un gros étourneau. Si son plumage noir, blanc et brun mêlés de gris, le rend peu visible sur les amas de goémon qu'il fouille pour s'alimenter, ses cris fréquents aux sonorités originales et variées trahissent généralement sa présence (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le Tournepierre à collier se reproduit dans toute la zone boréale du Néarctique comme du Paléarctique : nord du Canada, Groenland, Scandinavie, Sibérie et Alaska (MAHEO, 1991). En Europe, cette espèce niche au nord jusqu'au Spitzberg et à l'est sur la côte sibérienne. Bien présente sur le littoral scandinave, on la rencontre au sud jusqu'au Danemark (BEAMAN et MADGE, 1998). Dès le mois de juillet, les oiseaux du Paléarctique, tout comme ceux du Néarctique, transitent par l'Europe de l'Ouest pour rejoindre leurs quartiers d'hiver le long des côtes africaines. Une partie non négligeable de la population passe la mauvaise saison sur notre littoral, des îles britanniques à la Méditerranée (MAHEO, 1991). En hiver, la population européenne est estimée à 67 000 oiseaux, dont près de 10% le long des côtes françaises (GILLIER et MAHEO, 1998). Plus de 22 000 oiseaux ont hiverné en France en 2006 dont près de 10 000 en Bretagne (MAHEO, 2006).

Le Tournepierre peut être observé toute l'année sur le littoral de Guisseny, mais il atteint ses effectifs maximum en période de migration. La présence d'un oiseau bagué au port du Curnic ces dernières années permet d'affirmer qu'une partie de ces oiseaux provient du Groenland et du Canada.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
82	220	85	90	105	76

Jusqu'en avril, les effectifs ne dépassent pas 80 oiseaux, puis tombent à 56 à la fin du mois. Début septembre, des petits groupes d'oiseaux sont observés çà et là, puis 319 oiseaux sont observés le 19 septembre au port du Curnic et 175 le 21 octobre au même endroit et 170 le 2 novembre.

## **BECASSINE DES MARAIS** (Gioch lann) *Gallinago gallinago*

Par sa taille, cette espèce se rapproche d'une grosse grive. On reconnaît la Bécassine des marais à son bec droit et démesuré. Son plumage fauve finement marqué de blanc et de noir la rend particulièrement difficile à repérer au sol. Elle est souvent observée à l'envol, brusque et zigzagant, en général accompagné de cris grinçants (BEAMAN et MADGE, 1998).

En période de nidification, la Bécassine des marais occupe toute la zone eurasienne située au nord de la latitude de la Bretagne. Cependant, dans sa partie occidentale, cette zone de répartition se prolonge au sud jusqu'au Portugal, mais de façon morcelée (BEAMAN et MADGE, 1998). La population européenne, Islande comprise, dépasserait 2 750 000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998). Gravement menacée au niveau national, la Bécassine des marais est en fait au bord de l'extinction dans notre région, avec moins de dix couples recensés en 1995 et 1996 (BARGAIN et al., 1997). Aucun indice de reproduction n'a été trouvé au cours de ces dernières années.

Les premiers mouvements migratoires de cet oiseau s'effectuent dès le mois de juillet. Ces déplacements se font par vagues successives, les jeunes précédant habituellement les adultes (GRISSER, 1991). En hiver, les oiseaux se répartissent approximativement entre une ligne Shetlands – Syrie au nord, et la frange littorale de l'Afrique du Nord au sud (BEAMAN et MADGE, 1998). Il est particulièrement délicat d'établir le niveau des effectifs de Bécassines des marais en hiver, que ce soit à l'échelon européen, national ou même régional. On peut simplement préciser que, dans notre pays, les oiseaux se concentrent essentiellement à l'ouest d'une ligne Ardennes – Béarn, et que cette population hivernante est en déclin (GRISSER, 1991).

La Bécassine des marais est présente une grande partie de l'année sur l'ensemble de la zone, au Vougot et au Curnic et dans l'abers de Tresseny. L'espèce a niché au Curnic en 1968, année où 2 couples alarment.

Depuis, les effectifs de cette espèce n'ont cessé de décliner et sa reproduction en Bretagne n'a pas été prouvée ces dernières années.

Il serait vain de proposer des effectifs hivernants ou de passage pour cette espèce : ses mœurs discrets et son sens de la dissimulation rendent tout recensement hypothétique et fragmentaire.

6 oiseaux sont encore observés le 8 avril dans les mares du Vougot et encore 1 oiseau le 13 mai au même endroit. L'espèce est ensuite observé en septembre, en particulier au Vougot, où elle ne dédaigne pas se dissimuler dans la végétation haute des dunes.

### **BECASSINE SOURDE** (Gloc'h bihan) *Lymnocyptes minimus*

Ce petit limicole encore plus délicat que ses congénères, est un habitant de régions plus froides, nichant en Scandinavie, en Finlande, dans le nord de la Russie et dans toute la Sibirie jusqu'à 70° de latitude nord. Sa migration d'hiver le mène cependant très au sud jusqu'au Cambodge et sur les rives de l'océan Indien. Il ne descend pas plus loin en Afrique Occidentale que ses congénères. On ne le connaît pas comme nicheur en Europe Occidentale. Cette espèce discrète peut être observée en septembre et octobre, puis en février et mars (OISEAUX.NET, 2007).

Comme pour la bécassine des marais, son comportement discret ne permet pas de réaliser de recensement réel.

Le recensement de cette espèce discrète est malaisé, mais les observations laissent à penser que cette espèce est régulière sur la zone d'étude en période migratoire.

### **BECASSIN A LONG BEC** (Stankioc'h beg hir) *Limnodromus scolopaceus*

Un juvénile de cette espèce, arrivé début octobre 2002 a hiverné sur l'étang du Curnic.

### **BECASSEAU MAUBECHE** (Sourouc'han morlerek) *Calidris canutus*

De la corpulence d'une tourterelle, c'est le plus grand bécasseau du Paléarctique. Son aspect courtaud et dodu est accentué par des pattes sensiblement plus courtes que chez les autres espèces du genre. On le voit le plus souvent en plumage inter-nuptial : dos uniformément gris, tête plus claire, bas-ventre blanc. On a parfois la chance de l'admirer dans son habit de noces : dos gris marqué d'ocre et de noir, tête, gorge et bas-ventre d'un splendide rouge brique (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le Bécasseau maubèche niche dans la périphérie du pôle Nord, entre 75° et 82° nord (nord de l'archipel canadien, du Groenland, Spitzberg, presqu'île de Taymir, Nouvelle-Zemble et îles de Nouvelle-Sibérie) (Géroutet, 1982). Cette population est estimée à 345 000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998).

En automne, les Bécasseaux maubèches quittent leurs lieux de reproduction et rejoignent la mer de Wadden pour y effectuer leur mue. Ensuite, ne les éloignant guère du littoral, leur périple migratoire poussera certains oiseaux jusqu'aux côtes d'Afrique du Sud (MAHEO, 1991). En Europe, la répartition hivernale du Bécasseau maubèche est restreinte : de manière discontinue du Danemark au Portugal, il est surtout présent dans les îles de la Méditerranée (BEAMAN et MADGE, 1998). La population hivernante française se situe entre 25 000 et 30 000 individus (GILLIER et MAHEO, 1998). En 2006, plus de 45 000 individus hivernaient en France, dont près de 13 000 en Bretagne (MAHEO, 2006).

L'espèce peut être observée en petit nombre en migration pré et post-nuptiale au mois de mai, puis de juillet octobre.

En 2007, 1 oiseau bague à séjourné fin septembre sur l'étang du Curnic, quelques oiseaux ont fréquentés l'abers de Tresseny et 2 oiseaux sont notés se nourrissant dans les laisses de mer au Vougot. 1 oiseau est encore présent les 1 et 2 novembre dans l'abers de Tresseny.

### **BECASSEAU SANDERLING** (Sourouc'han Gwenn) *Calidris alba*

Le Bécasseau sanderling est une petit bécasseau au bec et pattes noire et au plumage hivernal très pâle.

Au printemps et en été, pendant la période de nidification, il niche dans la toundra souvent pierreuse, mais aussi en petit nombre au Spitzberg. Le reste de l'année, il fréquente les baies et les pointes sableuses même exposées, ainsi que les estuaires sableux.

En 2006, plus de 21 000 individus hivernaient en France, dont près de 8146 en Bretagne.

Le bécasseau sanderling peut pratiquement être observé toute l'année sur le littoral de Guisseny, mais ses effectifs culminent en période hivernale. On peut alors observer sur la plage du Vougot, au port et dans la baie du Curnic des bandes pouvant parfois atteindre plus de 900 oiseaux.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
591	900	950	730	712	750

En 2007, 813 individus le 24 février, 210 le 10 mars, 387 le 29 avril, 95 le 3 juin.

Les premiers retours ont lieu en août : 37 oiseaux le 2 septembre, 73 le 8 septembre puis 250 le 30 septembre et 593 en baie du Curnic le 1<sup>er</sup> novembre.

### **BECASSEAU MINUTE** (Sourouc'han bihan) *Calidris minuta*

C'est le plus petit limicole européen. Sa taille ne dépasse pas celle du Rouge-gorge. Ce bécasseau se pare en période nuptiale d'un manteau roux, finement marqué de blanc et de

noir. En hiver, ce manteau est gris. En toutes saisons, les parties inférieures sont blanches. Les pattes sont de longueur moyenne, le bec est plutôt court (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le bécasseau niche en Eurasie, sur la frange littorale de l'océan Arctique, du nord de la Scandinavie à la péninsule des Tchoukches (Géroudet, 1982).

Le passage post-nuptial peut être observé dès la fin du mois de juillet. L'aire d'hivernage se situe approximativement entre le bassin méditerranéen et l'Afrique tropicale (MAHEO, 1991). Cependant, ici et là, une petite population hiverne au nord de cette zone. On estime à 211 000 oiseaux la population présente en Europe et en Afrique en hiver, dont 1 400 en France (GILLIER et MAHEO, 1998). Il est délicat d'établir la situation des effectifs d'oiseaux hivernant dans notre région par le fait que cette espèce passe facilement inaperçue dans les groupes dense de limicoles. En tout état de cause, on peut penser que les effectifs de Bécasseaux minutes hivernant en Bretagne ne dépassent pas 25 à 30 individus.

2 individus ont hivernés en 2002 et 1 en 2003, mais l'espèce n'a pas été revue en hiver par la suite.

L'étang et la baie du Curnic, et plus généralement le littoral de Guisseny accueillent régulièrement des groupes de plusieurs dizaines d'oiseaux pendant la migration post-nuptiale, essentiellement au mois de septembre et octobre : 34 le 24 septembre 1998, 34 le 02 octobre 2001, 19 le 14 septembre 2004, ....

En 2007, l'espèce est régulièrement noté pendant le mois de septembre. Un groupe de 8 oiseaux séjournent au Curnic fin septembre. Un maximum de 20 oiseaux sera comptabilisé sur l'ensemble de la zone au passage d'automne.

### **BECASSEAU VIOLET** (Sourouc'han du) *Calidris maritima*

Ce bécasseau trapu de taille moyenne présente une robe sombre, un long bec à base orangée et des courtes pattes jaune-verdâtre.

En été, il fréquente les côtes de la toundra du Haut Arctique, mais il est également présent en altitude dans les montagnes, dans la mesure où celles-ci ne sont pas trop éloignées du littoral que sa présence très à l'intérieur des terres soit avérée. En hiver, il est typique des côtes rocheuses, des jetées et des enrochements battus par les flots.

Pendant l'hiver 2006, 547 individus ont hiverné en France, dont 225 en Bretagne (MAHEO, 2006).

Le Bécasseau violet est un hôte hivernal régulier du port du Curnic où il séjourne en compagnie des Tournepiere à collier. Les effectifs varient d'une dizaine à une trentaine d'individus selon les années.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
9	7	1	0	3	10

31 oiseaux le 25 novembre 2001, 26 le 23 novembre 2002, 10 le 27 janvier 2007, 17 le 5 mars 2007.

## **BECASSEAU VARIABLE** (Sourouc'han boutin) *Calidris alpina*

Le plus commun des bécasseaux européens est intermédiaire par sa taille entre le Bécasseau maubèche et le bécasseau minute. Très grégaire hors des sites de nidification, le Bécasseau variable se reconnaît en plumage nuptial à son dos fauve ponctué de noir et de gris et surtout à son ventre noir. Il acquiert son plumage inter-nuptial en fin d'été : dos gris brunâtre, poitrine plus claire et ventre blanc (BEAMAN et MADGE, 1998).

Cette espèce composée de plusieurs sous-espèces, se reproduit essentiellement dans les toundras du nord du Canada et de l'Eurasie (MAHEO, 1991). En Europe, cependant, une petite population niche dans les zones tempérées, jusqu'à la latitude de l'Ecosse et du Danemark, très sporadiquement plus au sud. En France, 2 cas isolés de reproduction ont été historiquement constatés : 1 couple tente en vain de se reproduire dans le Finistère en 1976 (GEROUDET, 1982) et un autre couple se reproduit en Loire-atlantique avec succès en 1989 (G.O.LA, 1992).

Dès l'été, par étapes, les mouvements migratoires s'effectuent vers le sud. Sur notre continent, les Bécasseaux variables passent l'hiver au sud d'une ligne Ecosse – mer Noire, surtout sur la frange littorale (BEAMAN et MADGE, 1998). Plus au sud, une population importante séjourne durant la mauvaise saison le long des côtes occidentales du Maroc et surtout de la Mauritanie (GEROUDET, 1982). La population hivernante du Paléarctique occidental, composée des sous-espèces *alpina* et *schinzii*, est estimée à près de 1 400 000 oiseaux, dont près de 300 000 en France (GILLIER et MAHEO, 1998).

L'espèce a manifestement augmenté ses effectifs sur le littoral de Guisseny, puisque jusqu'en 1997, un maximum de 820 oiseaux avaient été dénombrés.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
1180	1670	1473	1380	1053	1600

Les effectifs sont encore de 1350 le 24 février 2007, puis chutent rapidement en mars. Le 29 avril 27 oiseaux sont encore observés au port du Curnic.

82 oiseaux sont observés le 2 septembre puis 106 le 8 septembre.

## **BECASSEAU COCORLI** (Sourouc'han beg kromm) *Calidris ferruginea*

C'est un bécasseau élégant au bec sensiblement arqué. Assez commun, il niche dans la toundra nord-sibérienne humide, alors qu'il hiverne au sud du Sahara ou dans le sud de l'Asie/Australasie. Souvent observé au passage dans nos régions, il fréquente le reste de l'année les vasières littorales, les marais salants et les lagunes mais aussi les lacs d'eau douce (OISEAUX.NET, 2007).

Le Bécasseau cocorli est un migrateur régulier pendant la migration post-nuptiale en septembre et octobre. Les effectifs observés s'approchent régulièrement de la vingtaine, voir de la trentaine d'oiseaux. 55 individus sont observés le 25 août 1999.

17 juvéniles sont observés le 30 septembre 2006 au port du Curnic. Près d'une trentaine d'oiseaux sont observés fin septembre entre le port et la baie du Curnic et l'abers de Tresseny.

**BECASSEAU DE BAIRD** (Sourouc'han-Baid) *Calidris bairdii*

1 juvénile de cette espèce originaire de la toundra du Canada et de l'Alaska du 7 au 10 octobre 2003 au port du Curnic.

**BECASSEAU TACHETE** (Sourouc'han petralek) *Calidris melanotos*

Cette espèce originaire d'Amérique du nord est le limicole américain le plus fréquemment observé sur notre continent. Plusieurs oiseaux ont été observés au Curnic : 1 individu du 2 septembre au 18 octobre 1971, 1 le 21 septembre 1991, 2 les 19 et 20 septembre 1992, 1 les 26 et 27 septembre 1992, 3 juvéniles du 23 septembre au 2 octobre 2000, et encore 1 présent le 3 octobre 2000, 1 juvénile le 25 octobre 2002 à l'abers de Tresseny.

En 2007, un juvénile est observé du 16 au 23 septembre au Curnic.

**BECASSEAU DE TEMMINCK** (Sourouc'han-temminck) *Calidris temminckii*

Ce petit bécasseau oriental n'est observé qu'occasionnellement en Bretagne : au Curnic, 1 individu est observé le 8 mai 1968, seule donnée printanière, puis 1 individu le 7 septembre 1970, 1 le 25 août 1973, 1 le 1<sup>er</sup> septembre 1974, et 1 le 12 août 1995.

**BECASSEAU D'ALASKA** (Sourouc'han-Alaska) *Calidris mauri*

Ce petit bécasseau originaire d'Amérique du Nord a été observé le 18 et 19 septembre ? au Curnic. Il s'agit de la première apparition de cet oiseau en France.

**BECASSEAU DE BONAPARTE** (Sourouc'han bilost gwenn) *Calidris fuscicollis*

Un individu de cette espèce nord-américaine a été observé à l'automne au début des années quatre vingt dix (date ?).

**BECASSEAU MINUSCULE** (Sourouc'han bitik) *Calidris minutilla*

Un individu séjourne du 7 au 12 août 1977. Cette donnée constitue la première apparition de l'espèce en France.

**PHALAROPE DE WILSON** (Teleg-Wilson) *Phalaropus tricolor*

C'est une espèce nord-américaine. Le phalarope de Wilson niche près des marais d'eau douce et dans les prairies humides du centre-ouest d'Amérique du Nord. Excepté dans les zones montagneuses, il vit dans les zones humides.

Durant la migration, on peut le voir en petits groupes, sur les lacs salés. Il hiverne près des grands étangs peu profonds et des salines, au sud de l'Amérique du Sud, Bolivie, Chili et Argentine (OISEAUX.NET, 2007).

1 individu le 28 août 1967, ce qui constitue la première donnée française pour l'espèce, puis 1 les 19 et 21 septembre 1991.

#### **PHALAROPE A BEC ETROIT** (Teleg beg moan) *Phalaropus lobatus*

Ce petit limicole niche en groupes répandus dans les zones humides, les îles des rivières et les plages aux bords des lacs. En Europe, il niche en Islande, dans les îles écossaises, les chaînes scandinaves et la toundra nordique. En automne, il entreprend un long trajet pour migrer en mer d'Oman, au large de l'Arabie, autant dire que c'est une espèce très occasionnelle et très rare à observer le long des côtes de l'Atlantique en dehors de la période de reproduction (OISEAUX.NET, 2007).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

1 individu du 22 au 29 septembre 1974, 1 juvénile le 6 septembre 2004 et 1 du 29 août au 2 septembre 2007 sur l'Etang du Curnic.

#### **PHALAROPE A BEC LARGE** (Teleg beg ledan) *Phalaropus fulicarius*

En été, il niche près des étangs et des marais côtiers de la toundra du Haut-Arctique. En hiver, c'est une espèce pélagique, s'installant résolument au large, généralement à une distance assez respectable des côtes.

Son aire de distribution est circumpolaire, plus nordique que celle du phalarope à bec étroit. En Europe, elle niche en petit nombre en Islande. En France, on peut l'observer au passage lors de tempêtes automnales alors qu'elle emprunte la route migratoire qui lui permet de passer l'hiver en Mauritanie, en Afrique du Sud ou sur les côtes du Chili (OISEAUX.NET, 2007).

Des individus sont parfois observés près de côtes après de forts coups de vent.

1 individu du 19 au 26 décembre 1974 au Curnic, 1 le 31 août et 1 le 4 septembre 1997 au Curnic, 1 le 11 novembre 2005 au port du Curnic, 1 le 17 novembre 2005 au port du Curnic, 1 le 1er janvier 2007 au port du Curnic.

#### **LABBE PARASITE** (Sparfell-vor Arktikar) *stercorarius parasitus*

Cet oiseau dépasse sensiblement la mouette par sa taille. Les adultes se présentent sous deux formes : la forme sombre au plumage entièrement brun et la forme pâle qui s'en distingue par un ventre presque blanc et un cou jaunâtre. Les juvéniles sont bruns, plus ou moins clairs (BEAMAN et MADGE, 1998).

Cette espèce se reproduit dans toutes les régions boréales de l'hémisphère nord, essentiellement le long des côtes. En Europe, son aire de nidification atteint au sud l'Ecosse et le sud de la Scandinavie (GEROUDET, 1988). Dans les années 1970, l'Ecosse, la Norvège et la Suède comptaient quelques 10 000 couples (BAMIERE, 1991).

Les Labbes parasites s'observent aisément au passage post-nuptial, d'août à novembre, au large des côtes françaises. Ils se mêlent alors fréquemment aux sternes en migration, au

détriment desquelles il se livre au parasitisme. L'hivernage se passe essentiellement dans l'Atlantique sud et dans l'océan Indien (BEAMAN et MADGE, 1998). Très loin en mer, les mouvements pré-nuptiaux passent le plus souvent inaperçus en Bretagne.

1 en phase claire le 31 août 2006 harcèle des sternes au Curnic et 1 dans l'abers de Tresseny le 9 septembre 2007 avec 10 Sternes caugek.

### **GOELAND CENDRE** (Gouelan louet) *Larus canus*

Ce petit goéland est à peine plus corpulent qu'une Mouette rieuse. Ses pattes jaunâtres et son bec faible sont caractéristiques. On le reconnaît en plumage nuptial à son manteau gris sombre, aux parties inférieures blanches et aux pointes des ailes noires, marquées de blanc. En période inter-nuptiale, les couleurs blanches se maculent de gris brunâtre. Au cours des premières années, le plumage des jeunes passent progressivement du brun marqué de blanc aux couleurs de l'adulte (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le Goéland cendré se reproduit essentiellement dans la zone septentrionale de l'hémisphère nord. Sur notre continent, son aire de nidification atteint au nord le latitude du Cap Nord, Islande comprise. Au sud, cette espèce niche jusqu'aux îles britanniques et le long de la mer du Nord. En France, de petites colonies se reproduisent sur le littoral picard et près du lac Léman (SUEUR, 1991).

Les passages post-nuptiaux sont observés à partir du mois d'août. En hiver, les Goélands cendrés fréquente surtout la frange côtière en Europe. Ils se concentrent, à l'ouest, dans un triangle situé entre l'Islande, la Baltique et le sud-ouest de la France. Au sud-est de cette zone, on trouve une autre population répartie le long des côtes de la mer Noire, de la mer Caspienne et, ici et là, au Proche-Orient (BEAMAN et MADGE, 1998). La population hivernante du centre et de l'ouest européens est estimée à 1 600 000 oiseaux dont 70 000 à 75 000 en France (GILLIER et MAHEO, 1998). Dans notre pays, les oiseaux se répartissent essentiellement le long du littoral, du nord aux pays de Loire, ne quittant le milieu maritime que pour longer certaines vallées fluviales (SUEUR, 1991).

Le Goéland cendré est un hivernant régulier le long du littoral de Guisseny. Les premiers oiseaux sont observé dès l'été, puis la présence est régulière par la suite. Lorsque les conditions sont favorables, des pré-dortoirs peuvent accueillir jusqu'à 200 oiseaux le soir en hiver en baie du Curnic. 270 oiseaux sont observés en pré-dortoir le 12 janvier 2002.

### **GOELAND ARGENTE** (Gouelan gris) *Larus argentatus*

Ce goéland est bien plus corpulent que le goéland cendré. Le plus répandu du genre dans notre région, le Goéland argenté se reconnaît en plumage nuptial à son manteau gris, ses ailes de même couleur, marquées à leur extrémité de noir et de blanc. Le reste du corps est blanc et les pattes sont roses. En hiver, tête et cou sont maculés de brun. Comme chez les autres goélands, les jeunes passent progressivement du brun grisâtre au plumage nuptial (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le Goéland argenté, qui comprend plusieurs sous-espèces, est répandu dans tout l'hémisphère nord (GEROUDET, 1988). En Europe, il niche au nord-ouest d'une ligne golfe de Gascogne – Nouvelle Zemble. Les sous-espèces *Larus argenteus argentatus* et *Larus argentus argenteus*



constituent sur notre continent une population nicheuse de 2 700 000 oiseaux. La population française, quand à elle, est constituée de 230 000 individus (GILLIER et MAHEO, 1998). On considère que 61 000 couples de Goélands argentés nichaient en Bretagne en 1988, population actuellement en déclin sensible (CADIOU, 1998).

L'espèce est présente toute l'année sur le littoral de Guisseny. Des regroupement de plusieurs dizaines d'oiseaux sont régulièrement observés au Vougot et dans l'aber de Tréssény.

### **GOELAND BRUN** (Goelan kein du) *larus fiscus*

Le Goéland brun a la même silhouette que les Goélands argentés et leucophés. Chez l'adulte en plumage nuptial, le manteau est d'un gris très sombre. Les pattes sont d'un jaune vif. Les jeunes Goélands bruns traversent les mêmes phases de plumage que les autres espèces (BEAMAN et MADGE, 1998).

Strictement européenne en période de nidification, l'aire de répartition des Goélands bruns se calque approximativement sur celle des Goélands argentés, même si cette zone est plus morcelée (BEAMAN et MADGE, 1998). La population nicheuse européenne se situe entre 400 000 et 500 000 oiseaux, dont plus de 20% se trouvent en France (GILLIER et MAHEO, 1998). Population considérée comme stable, les effectifs bretons comptaient environ 22 000 en 1988 (CADIOU, 1998).

A la différence des Goélands argentés, les Goélands bruns effectuent en cours d'été d'importants mouvement migratoires. Les déplacements sont observés sur nos côtes dès le mois d'août (MIGOT, 1991). La zone de répartition des Goélands bruns en hiver est limitée au nord par une ligne Ecosse – Danemark. Essentiellement littoraux en cette saison, les oiseaux atteignent au sud le Sénégal et le Soudan (BEAMAN et MADGE, 1998).

Cette espèce peut être observées régulièrement tout au long de l'année, mais les effectifs culminent lors des périodes de migration pré et post-nuptiale où des bandes de plusieurs dizaines d'oiseaux sont parfois observées.

### **GOELAND MARIN** (Goelan braz) *Larus marinus*

C'est le plus grand goéland d'Europe. Bien plus imposant que le Goéland argenté, son poids en est le double, le Goéland marin se reconnaît à son cou robuste, son bec énorme et à ses pattes roses. Par ailleurs, on distingue bien l'adulte à son manteau brun foncé, presque noir, très contrasté avec les autres parties du corps d'un blanc pur. Le plumage des immatures diffère peu des autres espèces de goélands (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le Goéland marin se reproduit de part et d'autre de l'Atlantique, du Labrador à la mer Blanche au nord. En limite méridionale, il atteint le bassin d'Arcachon (LINARD, 1994). La population du nord-est de l'Atlantique est estimée à 480 000 individus, dont près de 12 000 en France (GILLIER et MAHEO, 1998). La population bretonne, considérée comme en progression, comptait près de 1 800 couples en 1988 (CADIOU, 1998).

Le Goéland marin peut être observé toute l'année le long du littoral de Guisseny. Des regroupement d'oiseaux ont lieu en baie du Curnic et surtout dans l'abers de Tresseny pendant l'hiver, pouvant regrouper jusqu'à plusieurs centaines d'oiseaux, avec notamment 380 le 25

novembre 2006 dans l'abers de Tresseny. Un couple s'est cantonné au printemps sur l'îlot d'Enez Du mais a disparu par la suite.

### **MOUETTE MELANOCEPHALE** (Gouelanig penn du) *Larus melanocephalus*

A peine plus grande que la commune Mouette rieuse, la Mouette mélanocéphale se distingue de celle-ci en plumage nuptial, à son capuchon noir couvrant également la nuque, son plumage un peu plus pâle et son bec plus coloré, et plus épais. En tout plumage, l'adulte se reconnaît également à l'absence de marques noires aux extrémités des ailes. On identifie les jeunes Mouettes mélanocéphales parmi leurs cousines, au bec épais et aux marques sombres du plumage qui rappelle celui des jeunes Goélands cendrés (BEAMAN et MADGE, 1998).

En période de nidification, l'aire de répartition de la Mouette mélanocéphale s'étend de l'Europe occidentale tempérée au Proche-Orient. La répartition de l'espèce y est très clairsemée : sud de la Baltique, ici et là en mer du Nord, Méditerranée, et surtout de part et d'autre de la mer Noire. Des colonies éparses se sont également installées en Europe centrale, loin des côtes (BEAMAN et MADGE, 1998). On connaît mal les effectifs européens de la Mouette mélanocéphale. La population française est estimée à 4 000 individus (GILLIER et MAHEO, 1998). En 1997, on considérait que près de 900 couples nichaient dans notre pays. Cette population est en augmentation sensible (SADOUL, 1999).

Après la nidification, les oiseaux se dispersent le long des côtes. Ils pénètrent peu dans l'arrière pays. En hiver, on les rencontre sur les côtes de la mer du Nord, le long de la façade atlantique, de l'Irlande au Maroc, en Méditerranée, sur le littoral de l'Atlantique, de la mer Noire et de la Caspienne (BEAMAN et MADGE, 1998).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

En Bretagne, la présence de Mouettes mélanocéphales, surtout de septembre à avril, est particulièrement remarqué en baie de Saint-Brieuc dans les Côtes d'Armor, en baie de Douarnenez, au Conquet et sur le littoral du pays bigouden dans le Finistère. Ailleurs, la présence de l'espèce est plus discrète.

Depuis quelques années, cette espèce en augmentation sensible est régulièrement observée en petit nombre, le long du littoral de Guisseny, hors période de reproduction. Elle se mêle souvent aux bandes de mouettes rieuses. Un juvénile le 3 novembre 2007 en baie du Curnic.

### **MOUETTE RIEUSE** (Gouelanig maskl du) *Larus ribidunus*

C'est la mouette la plus répandue dans notre région. On la reconnaît en plumage nuptial au capuchon marron, moins étendu que chez la Mouette mélanocéphale, au bec fin, au manteau plus sombre et aux marques noirs à l'extrémité des ailes. Le capuchon disparaît au cours de l'été. Seule une tâche sombre demeure en arrière des yeux. Les jeunes ont un plumage marqué de roux et de noir qui, pendant trois ans, évolue progressivement vers le plumage adulte (BEAMAN et MADGE, 1998).

En période de nidification, la mouette rieuse est présente dans presque toute l'Europe. Au nord cependant, son aire de répartition ne s'étend pas au-delà d'une ligne Irlande – mer Baltique. Par ailleurs, au sud, les colonies de reproduction sont très clairsemées. En période de nidification, la population du nord-ouest de notre continent dépasse 5 millions d'oiseaux, dont près de 1 200 000 en France (GILLIER et MAHEO, 1998).

En 1994, la Bretagne accueillait quelques dizaines de couples de mouettes rieures, essentiellement présents dans la région de Redon (MAOUT, 1999).

Continentaux en saison de reproduction, les oiseaux désertent en début d'été l'Europe Centrale pour se rassembler le long des côtes et, dans une moindre mesure, dans l'arrière pays. Une population non négligeable longe les côtes africaines jusqu'au Sénégal (BEAMAN et MADGE, 1998).

Hors période de reproduction, l'espèce est présente toute l'année le long du littoral de Guisseny et des regroupements hivernaux rassemblent parfois plusieurs centaines d'oiseaux au Vougot.

Les premiers retours post-nuptiaux sont notés le 1<sup>er</sup> juillet 2007, puis 15 oiseaux avec 2 juvéniles le 15 juillet.

### **MOUETTE PYGMÉE** (Gouelanig korr) *Larus minutus*

Par sa taille, la plus petite mouette européenne ne dépasse pas les deux tiers de la Mouette rieuse. En plumage nuptial, son capuchon presque noir est plus étendu que chez celle-ci. Le bec fin est noirâtre. L'extrémité des ailes est blanche, mais le revers de celle-ci est sombre. Comme chez la Mouette rieuse, en plumage inter-nuptial, seule une tâche sombre demeure en arrière des yeux. Les jeunes présentent des marques noires qui contrastent fortement avec le fond clair du plumage. Ils se remarquent en vol, à une marque en forme de "W" sur la partie supérieure du corps (BEAMAN et MADGE, 1998).

En Europe, les Mouettes pygmées se reproduisent essentiellement dans un vaste croissant situé à l'est de la mer Baltique. Ici et là, l'espèce est présente en Pologne, en Suède, au Danemark et aux Pays-Bas (BEAMAN et MADGE, 1998). La population du centre-est de l'Europe est comprise entre 60 000 et 90 000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998).

La migration pré-nuptiale commence dès le mois de juillet vers les zones d'hivernages que constituent la mer Noire, la Méditerranée et les côtes européennes de l'Atlantique et de la mer du Nord (ARARD et HEMERY, 1991). En hiver, la population Française de Mouettes pygmées se situe entre 800 et 900 individus (GILLIER et MAHEO, 1998).

En Bretagne, cette espèce peut être observée presque en toutes saisons. Lors des mouvements migratoires d'automne, les coups de vent bien orientés permettent parfois l'observation de plusieurs dizaines voire plusieurs centaines d'oiseaux dans les sites les plus fréquentés. La migration pré-nuptiale donne aussi lieu à des regroupements sur quelques marais littoraux.

C'est en migration pré-nuptiale que les plus grands effectifs sont observés sur l'étang du Curnic, avec 30 le 16 mars 2002 et 20 le 29 mars 2003.

2 le 4 janvier 2007 au Vougot, 3 le 7 janvier au même endroit, 1 encore au même endroit le 24 février, une douzaine en pêche le 2 septembre au large du Curnic et 1 le 29 septembre au Curnic.

### **MOUETTE TRIDACTYLE** (Karaveg paviou du) *Mouette tridactyle*

Cette mouette au manteau gris, ventre blanc, bec jaune et patte noire niche sur les falaises littorales et passe le reste de son temps en mer.

Sa présence sur le littoral de Guisseny reste sujet aux coups de vents : 1 ad posé sur le sable en baie de Tréssény le 12 février 2000 et 1 autre ad le 25 novembre 2006 sur le même site.

### **GUIFETTE NOIRE** (Stêrwennel zu) *Chlidonias niger*

La Guifette noire a l'aspect d'une minuscule mouette au vol très léger. L'oiseau, au bec fin, se pare en période nuptiale d'un plumage couleur de suie, particulièrement sombre sur la partie antérieure du corps. Les sous-caudales sont claires. En période inter-nuptiale, l'adulte acquiert un habit qui n'est pas sans rappeler celui des jeunes : calotte noire, face, poitrine et ventre blancs, manteau gris. De plus, chez le juvénile, ce manteau est marqué de noir (BEAMAN et MADGE, 1998).

En période de reproduction, l'aire de répartition des Guifettes noires, assez dense, se situe entre les latitudes de la mer Baltique et une ligne Benélux – mer Caspienne. Au sud de cette zone, les secteurs de nidification se limitent à quelques îlots qui s'étendent jusqu'aux côtes d'Afrique du Nord (BEAMAN et MADGE, 1998). La population nicheuse française varie aux alentours de 250 couples, en majorité rassemblés en Loire-Atlantique (TROTIGNON, 1999).

Au cours de l'été, les oiseaux se déplacent vers le sud. Ces passages s'observent fréquemment sur les plans d'eau intérieurs comme dans les baies et estuaires. Les Guifettes noires hivernent surtout en Afrique tropicale. Cependant, quelques oiseaux demeurent ici et là, en quelques points d'Europe centrale, pour y passer la mauvaise saison (BEAMAN et MADGE, 1998).

Dans notre région, le passage est plus marqué en été et en automne, aussi bien sur le littoral que sur les étangs de l'intérieur, plus particulièrement sur des secteurs comme les gravières de Rennes en Ille-et-Vilaine, en baie d'Audierne dans le Finistère et dans l'estuaire de la Vilaine dans le Morbihan (MAOUT, 1995,1997).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Cette espèce fréquente le littoral de Guisseny en migration pré et post-nuptiale. Au printemps, il s'agit généralement d'individus isolés. En automne, des petits groupes d'oiseau peuvent être aperçus. La date la plus tardive d'observation est du 27 octobre 1996. 26 individus sont observés le 7 septembre 1998 et 10 le 9 septembre 2000 sur l'étang du Curnic.

1 oiseau en pêche en baie du Curnic le 2 septembre 2007 et 1 autre le 24 septembre au même endroit en compagnie d'une sterne arctique.

### **GUIFETTE LEUCOPTERE** (Stêrwennel eskell gwenn) *Chlidonias leucoptera*

La Guifette leucoptère est plus facile à identifier en plumage nuptial. Celui-ci apparaît plutôt noir, rehaussé de blanc sur la partie avant des ailes et sur la queue. La tête, le corps et les scapulaires sont noirs, contrastant avec le blanc du croupion et de la queue. Le dessus des ailes est gris, avec du blanc sur la moitié des couvertures.

Pendant la période de reproduction, la Guifette leucoptère occupe les vastes marais, les lacs, les viviers, possédant une végétation importante sur et autour des étendues d'eau, de la Méditerranée aux forêts boréales.

1 adulte les 20 et 24 juin 1973 et 1 le 8 juillet 1975 au Curnic.

### **GUIFETTE MOUSTAC** (Stêrwennel jodoù gwenn) *Chlidonias hybrida*

En plumage d'été, la Guifette moustac a la tête noire, les joues blanches et le dessous gris profond, que le blanc des joues fait nettement ressortir.

Les aires de reproduction se trouvent au sud de l'Europe, il y a des colonies dans les Dombes (France), dans le delta de l'Ebre (Espagne), à Hortobagy (Hongrie) et à Lake Apolyont (Turquie), également en Pologne, Roumanie et Ukraine (OISEAUX.NET, 2007). Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

1 adulte le 12 mai 1973 et 1 juvénile le 22 septembre 1975 au Curnic. 1 adulte et 5 juvéniles le 1<sup>er</sup> septembre 1997.

### **STERNE DE DOUGALL** (Skrav-Dougall) *Sterna dougallii*

Cette sterne, très rare en France (moins de 80 couples nicheurs, fait actuellement l'objet d'un programme LIFE de conservation.

1 adulte au Curnic les 4, 8 et 10 juillet 1970.

### **STERNE PIERREGARIN** (Skavig boutin) *Sterna hirundo*

La Sterne pierregarin a une allure de petite mouette au vol léger. En plumage nuptial, on la reconnaît à son manteau gris, sa calotte noire, sa gorge et son ventre immaculé, sa queue échancrée, son long bec rouge marqué de noir à la pointe, ses courtes pattes également rouges. En période inter-nuptiale, elle acquiert un plumage proche de celui des jeunes : front blanc, bec et pattes noirs. Les juvéniles présentent par ailleurs des marques caractéristiques noires et chamois sur le dos et les ailes (BEAMAN et MADGE, 1998).

La Sterne pierregarin niche dans presque toute l'Europe, de la Scandinavie à la Méditerranée. Absente de l'Islande et de la partie septentrionale de la Russie, cette espèce se reproduit de façon plus éparse en Europe tempérée ( BEAMAN et MADGE, 1998). La population française avoisine les 5 000 couples (CADIOU, 1998). La population bretonne était proche de 1600 couples en 2006 (DRUNAT et al., 2006).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

La Sterne pierregarin s'est reproduit pour la première fois au Curnic en 2006, sur un radeau artificielle installé au milieu de l'étang.

Le premier oiseau est observé le 12 avril 2007 au Vougot.

En 2007, 3 couples se sont reproduit. Les premiers oiseaux sont notés début mai. Le 20 mai, les 3 couples parquent. Le 3 juin, 2 oiseaux sont en position de couveur. Le 5 juin, 14 oiseaux sont posés sur le radeau. Le 15 juillet, 2 oiseaux couvent et un gros poussin est visible. Il disparaîtra par la suite. Il semble que la reproduction ait échoué à cause des conditions météorologiques défavorables ou à cause de la prédation d'un vison.

Le 9 septembre, 17 Sternes pierregarin stationnent en halte migratoire dans la baie du Curnic.

### **STERNE ARCTIQUE** (Skavig an Hanternoz) *Sterna paradisaea*

C'est un oiseau très proche de la Sterne pierregarin et sa différenciation est particulièrement difficile sauf dans de bonnes conditions d'observation.

Elle fréquente exclusivement les habitats côtiers dans l'hémisphère nord en été, dans la zone subantarctique pendant la saison. On la rencontre dans nos régions lors du passage postnuptial le long de la façade atlantique qui a lieu à la fin de l'été. C'est un nicheur occasionnel en France (OISEAUX.NET, 2007).

1 individu posé en compagnie de Sternes pierregarin le 9 septembre en baie du Curnic. 1 le 24 septembre au Curnic. Plusieurs oiseaux en pêche en mer le 30 septembre au Curnic.

### **STERNE NAINE** (Skavig c'hwiton) *Sterna albifrons*

La sterne naine peut être identifiée par sa petite taille. Sa queue est courte et agitée de mouvements saccadés. Le front blanc très net et le bec jaune à bout noir sont également de bons critères. La sterne naine aime les plages sablonneuses ou les rives caillouteuses des cours d'eau. La nidification se fait dans les dunes des côtes sableuses ou sur les bords des lagunes (OISEAUX.NET, 2007).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

En Bretagne, la Sterne naine se reproduit sur quelques sites de reproduction et ses effectifs sont compris entre 30 et 50 couples, selon les années.

Chaque année, au passage d'automne ou de printemps, quelques oiseaux font une halte migratoire dans la baie du Curnic ou l'abers de Tresseny.

3 individus sont observés le 2 septembre 2007 en baie du Curnic.

### **STERNE CAUGEK** (Skrav-kuchenn) *Sterna sandvicensis*

Cette espèce est sensiblement plus grande que la Sterne pierregarin. On la reconnaît à son long bec noir marqué de crème à la pointe, sa nuque noire huppée en plumage nuptial, son manteau un peu plus pâle et ses pattes noires. Comme chez le Sterne pierregarin au printemps, le front des adultes devient blanc en fin d'été chez les Sternes caugeck. Les juvéniles ont la même apparence, mais le manteau est finement marqué de noir (BEAMAN et MADGE, 1998).

La Caugeck est moins bien répandue que la Sterne pierregarin. La sous-espèce européenne se reproduit de façon discontinue le long des côtes de la mer du Nord, de la Baltique, de l'Atlantique, de la Méditerranée, de la mer Noire et de la Caspienne (BEAMAN et MADGE, 1998).

En période de reproduction, la population des Sternes caugeck d'Europe Occidentale, de mer Noire, de Méditerranée totalisent environ 280 000 oiseaux (GILLIER et MAHEO, 1998). On estime que 6000 à 7000 couples nichent en France (CADIOU, 1988). La population nicheuse bretonne était proche de 1700 couples en 2006 (DRUNAT et al., 2006).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Hors période de reproduction, la Sterne caugeck peut être observée toute l'année sur le littoral de Guisseny.

Le nombre d'oiseaux recensés à la mi-janvier lors de six dernières années sur le littoral de Guisseny est le suivant :

2002	2003	2004	2005	2006	2007
3	1	0	2	2	1

Lors de la migration post-nuptiale, des petits groupes d'oiseaux stationnent régulièrement dans la baie du Curnic : 5 le 2 septembre, 17 le 8 septembre, 4 le 9 septembre, 3 le 30 septembre. Le 9 septembre, 10 oiseaux sont observés dans l'abers de Tresseny, harcelé par un Labbe parasite. 2 oiseaux au Vougot le 1<sup>er</sup> novembre 2007.

### **GUILLEMOT DE TROÏL** (Erev beg hir) *Uria aalge*

Le Guillemot de Troïl, approximativement de la taille du Pigeon ramier, présente, comme les autres alcidés, un aspect plutôt dodu. Au repos, hors de l'eau, le corps de l'oiseau est presque vertical. Le bec est fin et noir. Les pattes sont noires. En plumage nuptial, la partie supérieure du corps, tête comprise, est également noire. La poitrine, le ventre et les sous-caudales sont blancs. En plumage inter-nuptial, l'oiseau a la gorge et les joues blanches, ce qui le différencie peu des oiseaux de premier hiver (BEAMAN et MADGE, 1988).

Les deux sous-espèces de Guillemot de Troïl se reproduisent sur les côtes rocheuses de l'Europe, du Portugal au Spitzberg, de l'Islande à la Nouvelle-Zemble (BEAMAN et MADGE, 1998). La population nicheuse mondiale est estimée à 6 millions de couples, dont le tiers en Europe. La population nicheuse française, rassemblée en Bretagne, compte 245 couples. Cette population est considérée comme stable, voire en légère augmentation (CADIOU, 1998).

Après la reproduction, dès la fin juillet, les colonies sont abandonnées. Les oiseaux se dispersent et, jusqu'en février ou mars, se répartissent surtout sur les vastes étendues d'eau libre qui entourent les zones de nidification (BEAMAN et MADGE, 1998). Du fait de l'éparpillement et des constants mouvements des guillemots en période inter-nuptiale, il est impossible d'établir un niveau des effectifs d'oiseaux hivernants le long des côtes françaises. On sait cependant que l'espèce y est commune.

Le guillemot de Troïl est observé annuellement en petit nombre sur le littoral de Guisseny. Il s'agit malheureusement la plupart du temps, d'oiseaux affaiblis ou mazoutés lorsqu'ils arrivent à la côte.

### **PINGOUIN TORDA** (God) *Alca torda*

En de nombreux points, le Pingouin torda ressemble au Guillemot de Troïl. En tous plumages, on le reconnaît surtout à son aspect plus lourd, et surtout à son bec épais et sensiblement plus court (BEAMAN et MADGE, 1998).

Les différentes sous-espèces de Pingouins tordas se reproduisent dans l'hémisphère Nord, dans le Nouveau comme dans l'Ancien Monde (GEROUDET, 1998). En Europe, l'aire de répartition, strictement littorale en période de reproduction, s'insère dans un trapèze dont les angles sont constitués par l'Islande, le nord de la Norvège, la mer Blanche et la Bretagne (BEAMAN et MADGE, 1998).

La population mondiale est estimée à 600 000 à 700 000 couples. On considère que 450 000 couples de Pingouins torda nichent en Europe, pour une population française, exclusivement bretonne, de seulement 20 couples, population menacée (CADIOU, 1998).

Dès la fin de la reproduction, les Pingouins tordas quittent les colonies et se dispersent en mer. La répartition des oiseaux en hiver s'étend, au-delà des eaux libres qui entourent les zones de nidification, jusqu'au sud des côtes atlantiques du Maroc et dans la partie occidentale de la Méditerranée (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le petit Pingouin est un hivernant régulier le long du littoral de Guisseny, en petit nombre, et en particulier au Vougot. Des oiseaux sont régulièrement observés en stationnement ou en pêche.

12 oiseaux sont observés au Vougot le 1<sup>er</sup> décembre 2003.

1 oiseau les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2007 au Vougot et un le 4 au port du Curnic.

### **BALBUZARD PECHEUR** (Erer-spluj) *Pandion haliaetus*

Ce splendide rapace piscivore est sensiblement plus grand qu'une buse. Son manteau brun contraste avec les parties inférieures blanches. La tête, également blanche, striée, est traversée par un bandeau noir caractéristique. (BEAMAN et MADGE, 1998).

La sous-espèce européenne de Balbuzard pêcheur se reproduit dans une grande partie du nord eurasiatique, de l'Ecosse au limite de l'Asie (GEROUDET, 1994). En France, plus de 40 couples de Balbuzards nichaient en 1997 (TARIEL et THIBAUT, 1999).

Dès l'émancipation des jeunes, les populations du nord de l'Europe entament leur migration vers le sud. Dans nos contrées, les mouvements post-nuptiaux sont observés d'août à octobre. Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

La seule mention de cette espèce date du 28 août 1972 avec 1 individu. Cela ne correspond certainement pas à la réalité, au vu des augmentations de la population de cet oiseau et à la multiplication des observations dans le nord Finistère.

### **BONDREE APIVORE** (Skilvaou wespéd) *Pernis apivorus*

La Bondrée apivore est un rapace de taille moyenne, ressemblant à la buse, mais le cou est plus fin, la tête plus petite et la queue plus longue.

La Bondrée apivore occupe tout le paléarctique jusqu'à l'ouest de la Mongolie, à l'exception du nord de la péninsule scandinave, de l'Islande, des environs de la mer Noire et des parties méridionales de l'Espagne et de l'Italie. La population d'Europe occidentale est comprise entre 30 000 et 50 000 couples. La population française est estimée à 12 600 couples et la population bretonne à moins de 300 couples.

Il s'agit d'un migrateur au long cours qui passe la majeure partie de l'année en Afrique (IBORRA, 2004).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Elle peut être vue un peu partout en période de migration.

Un juvénile est observé au Curnic les 8 et 21 septembre 1986, 1 individu le 2 septembre 1995, 2 le 29 août 1999, 1 le 04 août 2000 pouvant suggérer une reproduction locale, 1 le 14



septembre 2002, 1 le 30 août 2005, 1 juvénile le 2 septembre 2005, 1 juvénile le 11 septembre 2005.

### **BUSARD SAINT MARTIN** (Skoul louet) *Circus cyaneus*

C'est un rapace un peu plus petit que le busard des roseaux et un peu plus grand que le busard cendré. Le mâle est gris avec le bout des ailes noir, la femelle est brune avec le croupion blanc.

La population mondiale est de l'ordre de 70 000 couples. La population française est estimée à 9 300 couples et la population bretonne entre 140 et 200 couples (MILLION et al., 2004).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

La première mention de cette espèce date du premier novembre 1973. Ces dernières années, l'espèce semble développer une tradition d'hivernage sur Guisseny : 1 mâle et une femelle le 25 février 2006 fréquentant le même dortoir que les busards des roseaux et une femelle est observée chassant le 30 décembre 2006.

### **BUSARD CENDRE** (Skoul glas) *Circus pygargus*

Ce rapace est très semblable au Saint martin. Il s'en distingue par une silhouette plus élancé et une fine barre noire médiane sur les ailes pour le mâle. La femelle est difficile à distinguer de celle du Busard Saint Martin.

Cette espèce, en régression, compte moins de 50 couples en Bretagne. Dans le Finistère, l'espèce ne niche que dans les Monts d'Arrée avec une dizaine de couples.

Une seule mention pour l'espèce : 1 femelle au Curnic le 31 juillet 1969.

### **EPERVIER D'EUROPE** (Sparfel c'hlas) *Accipiter nisus*

C'est le plus commun et le plus connu des *Accipiter*, même s'il est souvent confondu avec le faucon crécerelle dans la dénomination populaire. Il possède des ailes larges et arrondies et une longue queue. La femelle et les jeunes sont bruns avec le dessous rayé.

La population mondiale est estimée à un million de couples et la population française à 33700 couples. Largement distribué en Bretagne, la population serait comprise entre 1848 et 2698 couples (CHARTIER, 2004).

L'espèce peut être observée toute l'année au Vougot et au Curnic et se reproduit probablement tous les ans. En 2006, 1 couple nourrit 4 juvéniles volant mal. Le 1 juillet 2007, un transport de proie est observé et 1 famille est noté le 11 août.

Des observations régulières sont effectuées à l'automne, mais il est impossible de faire la distinction entre les oiseaux locaux et d'éventuels migrants.

### **BUSE VARIABLE** (Baou voutin) *Buteo buteo*

Ce rapace de taille moyenne possède une grande variabilité individuelle de plumage, dans les couleurs et les dessins. En général, la tête est rayée de brun et de blanc. Le dessus est brun sombre assez uniforme (GEROUDET, 1979).

La population d'Europe occidentale est comprise entre 289 000 et 395 000 couples. La population française est estimée à 143 000 couples et la population bretonne à 5 000 couples (NORE, 2004).

L'espèce est présente en permanence derrière l'étang du Curnic depuis de nombreuses années et doit probablement se reproduire à proximité. Le 10 mars 2007, deux oiseaux paradent.

L'espèce est observée systématiquement toutes les semaines sur l'ensemble de la zone étudiée. Le 1<sup>er</sup> novembre, un oiseau est observé en compagnie de 3 busards des roseaux dans le secteur de Toulhouarn.

### **FAUCON EMERILLON** (Falc'hun moan) *Falco colombarius*

Le faucon émerillon mâle se reconnaît à ses fines moustaches peu marquées, à ses parties supérieures gris-bleu, un peu comme le mâle d'épervier d'Europe et à sa poitrine et son ventre roux. Sa silhouette en vol est typique, petite et compacte avec des ailes courtes extrêmement pointues, ce qui permet de le distinguer de l'épervier aux ailes toujours plus ou moins arrondies. Par contre, la femelle possède une coloration brun terne par dessus ce qui contraste avec les tons plus clairs et fortement marqués de brun des parties inférieures. La couleur de la femelle et de l'immature la camoufle superbement sur fond de terre.

C'est un migrateur partiel. Début octobre, les oiseaux de Scandinavie et de l'ouest de la Russie se déplacent vers l'Europe Occidentale et jusqu'au nord du Sahara. Les espèces des îles britanniques et d'Islande sont sédentaires (OISEAUX.NET, 2007).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

L'espèce est notée presque chaque hiver et en 2006, elle était régulièrement observée au crépuscule près du dortoir de busards des roseaux.

1 individu le 1<sup>er</sup> novembre 2007 au Vougot.

### **FAUCON HOBEREAU** (Falc'hun gwez) *Falco subbuteo*

Ce petit faucon à la silhouette d'un grand martinet. De couleur ardoisée, il est caractérisé par son bas-ventre et ses culottes rouges.

Il niche dans la plus grande partie de l'Europe. La population mondiale est estimée à 200 000 couples, la population française à 8 400 couples et la population bretonne à 400 couples (DRONNEAU et al., 2004).

En expansion dans le Finistère, cette espèce trouverait à Guisseny un site tout à fait à sa convenance pour se reproduire.

Les observations estivales sont régulières : 1 le 31 août 2006 au Curnic, 1 le 2 septembre 2007 à l'abers de Tresseny et 1 le 16 septembre 2007 au Curnic.

### **FAUCON CRECERELLE** (Falc'hun logod) *Falco tinunculus*

Ce petit faucon est connu pour son vol stationnaire, dit du "Saint Esprit" lorsqu'il chasse. Le mâle à la tête et la queue grise, la femelle et les juvéniles sont de tendance rousse tacheté et rayé de noir.

La population mondiale dépasse le million de couples, la population française est estimée à 85 600 couples, la population bretonne à environ 4 500 couples.

Cette espèce niche sur l'ensemble du Paléarctique occidentale (STRENNA, 2004).

Ce petit faucon peut être observé toute l'année entre le Vougot et le Curnic. Il se reproduit tous les ans, soit dans les boisements du site, soit dans une carrière avoisinante. Il chasse régulièrement sur les dunes de la Sécherie.

A l'automne 2007, 2 à 3 oiseaux sont observés, chassant sur toute la zone étudiée.

### **FAUCON PELERIN** (Falc'hun perc'hirin) *Falco pelegrinus*

Jusqu'à 24 sous-espèces de ce puissant faucon ont été décrites. L'effectif mondial est inférieur à 100 000 oiseaux. La population française est estimée à 1250 couples. Disparu de Bretagne dans les années 60, cette espèce a récemment fait son retour dans notre région où la population est inférieure à 10 couples (Monneret, 2004).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Une seule mention ancienne pour cette espèce : 1 femelle au Curnic le 11 septembre année ?. Depuis, l'état des populations de cette espèce s'est considérablement améliorée et l'observation de cet oiseau est régulière sur Guisseny. Il faut dire que cette espèce affectionne les grandes baies et espaces ouverts en hiver, où les concentrations de limicoles et d'anatidés lui assure une nourriture abondante.

Le 26 mars 2007, au Vougot, un immature tente de capturer un mâle de vanneau qui lui échappe.

Un immature présent dès le 18 septembre en baie du Curnic, et 1 autre le 20 octobre sur Enez Du où l'espèce est régulièrement observée à cette époque.

L'oiseau est observé à nouveau le 1<sup>er</sup> novembre.

### **BUSARD DES ROSEAUX** (Skoul-korz) *Circus aeruginosus*

Le Busard des roseaux est proche de la buse par sa taille. On l'en distingue par des ailes un peu plus étroites et la queue plus longue. Chez le mâle adulte, les rectrices sont entièrement grises. Les ailes le sont partiellement. La femelle et les immatures présentent un plumage brun sombre, plus ou moins marqué de crème à la tête et aux épaules (BEAMAN et MADGE, 1998).

Le Busard des roseaux se reproduit en Europe, du bassin méditerranée au sud de la mer Blanche au nord. Il n'est cependant présent que localement en Scandinavie, dans les îles britanniques et dans toute la partie méridionale de son aire de répartition. On le rencontre ici et là en Afrique du Nord et au Proche-Orient (BEAMAN et MADGE, 1998).

On estimait que nichait en France, en 1984, entre 700 et 1000 couples de Busard des roseaux (GENSBOL, 1993).

Au cours de la période comprise entre 1980 et 1985, la population bretonne, Loire Atlantique comprise en comptait entre 100 et 150 couples nicheurs, surtout présent dans le sud de la région (BALLOT, 1997).

Les oiseaux qui nichent au nord d'une ligne Benelux – mer Noire migrent vers les zones plus tempérées. Il y rejoignent les nicheurs locaux qui se déplacent peu.

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

La population mondiale est comprise entre 100 000 et 120 000 couples, la population française à 2 000 couples et la population bretonne à une centaine de couples (BAVOUX et al., 2004)

Le Busard des roseaux est présent toute l'année sur la zone. La première mention date de 1971 et la première reproduction de 1984, puis en 1992, 1997. Depuis, la reproduction est régulière, mais pas toujours annuel. Un couple a niché dans le marais de Toullouarn en 2007 : des passages de proies sont observés le 12 mai et le 23 juin.

En hiver, des oiseaux hivernants viennent s'ajouter aux nicheurs locaux. Un dortoir se crée alors dans le même marais. Les effectifs ont culminé à 8 oiseaux le 25 février 2006 et 5 oiseaux le 20 janvier 2007.

5 oiseaux sont observés le 3 novembre 2007 à cet endroit.

#### **PIGEON RAMIER** (Kudon) *Colomba palombus*

Abondant sur la zone. Des bandes de plusieurs dizaines d'oiseaux sont notés régulièrement en hiver : 83 le 24 février au Curnic 2007. Encore une ponte le 6 octobre au Vougot et une au Curnic le 1<sup>er</sup> novembre 2007.

Du 1<sup>er</sup> au 3 novembre 2007, une migration active est constatée, par petits groupes de quelques dizaine d'individus. Le 4 novembre 2007, une bande de 200 oiseaux est observée au Curnic.

#### **PIGEON COLOMBIN** (Koulm ch'las) *Columba oenas*

Nicheur dans le secteur du Vougot. Des oiseaux sont observés toute l'année et des familles notées tous les ans.

#### **TOURTERELLE TURQUE** (Turzhunel durk) *Streptopelia decaocto*

Nicheuse commune. Peut être observée toute l'année.

#### **TOURTERELLE DES BOIS** (Turzhunel voutin) *Streptopelia turtur*

Nicheuse localisée. Au printemps et en fin d'été, des bandes d'oiseaux en migration ou en stationnement sont régulièrement observées.

### **CHOUETTE EFFRAIE** (Grell voutin) Tyto alba

L'espèce est présente en période de reproduction à proximité de la zone étudiée et, il est fort probable qu'elle lui serve de zone de chasse.

### **CHOUETTE HULOTTE** (Gaouen penn-tev) Strix aluco

Nicheuse. Pas de données récente.

### **HIBOU MOYEN DUC** (Toud penn-kazh) Asio otus

Hibou de taille moyenne, le hibou moyen-duc a le plumage brun et chamois, densément tacheté et rayé sur l'ensemble de son corps. Les parties supérieures sont tachetées de noir, chamois, brun et blanc. Les parties inférieures sont davantage gris-blanchâtre ou chamois, avec des stries et des rayures verticales brunes.

le hibou moyen-duc niche dans l'hémisphère nord, en Amérique du Nord, et en Europe jusqu'au Japon. Quelques populations se trouvent en Afrique du Nord et de l'Est, aux Açores et aux îles Canaries. Les populations du nord migrent vers le sud en hiver, alors que les autres sont sédentaires (OISEAUX.NET, 2007).

C'est un nicheur assez commun dans le Finistère, mais ses effectifs subissent de fortes fluctuations annuelles.

Connu comme nicheur depuis longtemps sur le site, l'espèce était présente en 2007 pendant la saison de reproduction. Un dortoir a été localisé dans le camping du Vougot.

### **HIBOU DES MARAIS** (Asio flammeus) Toud lann

Le hibou des marais est un rapace diurne et nocturne de taille moyenne. Lorsqu'il est perché, il s'appuie vers l'avant, davantage comme un aigle que comme un hibou, et l'on peut alors constater qu'il est plutôt massif. Son plumage est brun chamoisé avec des stries noires sur la poitrine, l'abdomen et l'arrière. Les mâles sont plus clairs que les femelles.

Le hibou des marais est largement distribué dans le monde entier. On le trouve en Islande, aux îles Hawaii, aux Galápagos et en Amérique du Nord et du Sud, mais aussi en Eurasie et en Afrique du Nord (OISEAUX.NET, 2007).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Cette espèce migratrice a été observée à plusieurs reprises au Vougot et dans les dunes près du Port du Curnic ces dernières années. 2 individus le 8 novembre 2003 au Vougot.

### **MARTINET NOIR** (Glaouer du) Apus apus

Le Curnic accueille régulièrement des rassemblement conséquents de cette espèce.

2 le 13 mai 2007 au Vougot. Par la suite, plusieurs dizaines d'individus sont notés régulièrement au dessus de l'étang du Curnic pendant les mois de mai et juin.

Les derniers oiseaux sont généralement observés fin août – début septembre.

### **MARTIN PECHEUR D'EUROPE** (Diredig sant Gwennole) *Alcedo atthis*

Ce joyau de nos rivières présente une allure singulière : grosse tête aplatie, queue très courte et long bec en poignard. Sa taille est sensiblement plus modeste que celle de l'étourneau. Son plumage est splendide, avec ses parties supérieures d'un éclatant bleu turquoise et son ventre orange, le tout marqué de quelques touches de blanc (BEAMAN et MADGE, 1998).

En période de nidification, l'aire de répartition du Martin-Pêcheur atteint, au nord, la latitude des pays baltes. Au sud, quelques populations se reproduisent jusqu'aux côtes d'Afrique du Nord (BEAMAN et MADGE, 1998). On ne connaît pas l'importance de la population nicheuse en Europe, en France comme en Bretagne. De manière générale, cette espèce est bien répandue, à condition que les cours d'eau soient de qualité suffisante.

Dès le début de l'été, les oiseaux les plus nordiques se déplacent vers le sud-ouest. En hiver, l'aire de répartition des Martins-Pêcheurs d'Europe ne dépasse pas, au nord, une ligne mer Baltique – mer Caspienne. Au sud des oiseaux s'étendent peu au-delà des zones de reproduction les plus méridionales (BEAMAN et MADGE, 1998).

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Sur l'île d'Ouessant, à la pointe de Bretagne, les passages post-nuptiaux de Martins-pêcheurs sont observés entre le début d'août et le milieu de novembre.

Cette espèce est régulièrement observée au Curnic et dans l'abers de Tresseny à partir du mois d'août. C'est également un hivernant régulier sur ces deux sites.

1 le 30 septembre dans l'abers de Tresseny. 1 le 3 novembre à l'étang du Curnic.

### **COUCOU GRIS** (Koukoug-Eurasia) *Cuculus canorus*.

Le Coucou parasitant les pipits et les rousserolles, il trouve un terrain de prédilection au Vougot et au Curnic. Des chanteurs et oiseaux sont régulièrement observés tout le long de la période de reproduction.

Le premier chanteur est noté le 12 avril. Un couple est observé le 5 mai dans des prairies à proximité du Curnic.

### **TORCOL FOURMILIER** (Penngamm-Eurasia) *Jynx torquilla*

Le torcol doit son nom à la curieuse façon qu'il a de tordre le cou et tourner la tête dans tous les sens. Bien que de la famille des pics, son apparence est plus proche de celle des passereaux. Il est plus petit que la grive avec un port plus vertical. Cette espèce ne niche pas en Basse Bretagne. Elle est essentiellement observée en migration, à la fin de l'été.

La première mention date du 28 août 1994. D'autres oiseaux sont observés les 29 août 1999 et 6 septembre 2003 au Vougot.

Compte tenu de la relative discrétion de l'espèce, cet oiseau est certainement plus répandue en période de migration.

### **PIC VERT** (Kazeg-koad) *Picus viridis*

On peut observer ce pic toute l'année sur la zone étudiée. L'espèce se reproduit dans le secteur du Vougot où une famille est observée au printemps 2006. L'espèce était également présente en 2007 à cet endroit, mais également dans les prairies à l'est de l'étang du Curnic.

**PIC EPEICHE** (Pilkoad bras) *Dendrocopos major*

L'espèce se reproduit dans les boisements, derrière l'étang du Curnic.

**PIC EPEICHETTE** (Pilkoad bihan) *Dendrocopos minor*

L'espèce est observé de temps en temps sur les sites du Curnic et du Vougot. Pas de preuve certaine de reproduction.

**ALOUETTE DES CHAMPS** (Alchweder Sant-Per) *Alauda arvensis*

.L'alouette des champs se reproduit sur la zone étudié, en particulier sur les dunes du Vougot et de la Sécherie. Les premiers chants sont notés le 24 février et 3 chanteurs sont notés le lendemain au Vougot. En octobre, des migrateurs sont observés et il devient impossible de faire la part avec les oiseaux locaux. Des petites bandes hivernales sont observées pendant l'hiver 2006-2007, en particulier dans les zones où pâturent les chevaux.

A l'automne, des bandes de quelques dizaines d'oiseaux sont observées en octobre et novembre en migration.

**COCHEVIS HUPPE** (Kogenneg-kuch) *Galerida tristata*

Cette alouette, autrefois bien répandue, a niché jusque dans les années 70 dans le Léon. L'espèce était présente en mai 69 et octobre 70 et 71, date des dernières mentions. Elle est aujourd'hui éteinte dans le Finistère.

**HIRONDELLES DE RIVAGE** (Gwennili vriel) *Riparia riparia*

L'espèce est particulièrement abondante au dessus de l'étang du Curnic en migration pré-nuptiale où les effectifs atteignent parfois plusieurs centaines d'oiseaux : 1000 le 31 mars 2006.

L'Hirondelle de rivage se reproduit également sur la plage du Vougot, où des petites colonies s'établissent dans les micro-falaises dunaires. Comme toute espèce migratrice, ses effectifs font l'objet de fortes variations annuelles liées à ses conditions d'hivernage en Afrique.

En 2004, 2 colonies accueillait respectivement 24 et 54 nids.

En 2007, les 9 premiers oiseaux sont observés le 3 mars. 700 oiseaux en migration sont observés le 12 mai.

**HIRONDELLE DE CHEMINEE** (Gwennili-siminal) *Hirundo rustica*

Cette espèce a fait parler d'elle cette année puisqu'une femelle et 3 juvéniles ont hiverné du 29 décembre 2006 au 17 mars 2007 entre le Vougot et le village du Curnic, ce qui leur a valu les honneurs d'une radio nationale. C'est la seconde fois qu'un petit groupe d'oiseaux passent l'hiver à Guisseny, la précédente remontant à l'hiver 1998-1999.

Les premiers oiseaux remontant d'Afrique, au ventre roux caractéristique, sont observés le 5 mars.

Par la suite, l'espèce qui niche dans les bâtiments du village ou des fermes avoisinantes est observée régulièrement, chassant sur la zone d'étude, pendant que le passage se poursuit.

Les 2 derniers juvéniles sont notés le 7 octobre au port du Curnic.

3 oiseaux sont encore présent au Curnic début novembre.

### **HIRONDELLE DE FENETRE** (Gwennili-doenn) *Delichon urbica*

Le premier oiseau est noté le 12 avril 2007. L'espèce niche sur les bâtiments qui bordent l'abers de Tresseny. On peut les observer chassant au dessus de l'abers ou se posant sur le sable pour chercher des matériaux nécessaires à l'élaboration des nids.

### **PIPIT MARITIME** (Sidan-aod) *Anthus petrosus*

L'espèce niche dans les amas rocheux du port du Curnic. 13 oiseaux à cet endroit le 20 octobre 2007. On peut l'observer tout l'hiver exploitant les laisses de mer.

### **PIPIT SPINCELLE** (Sidan-froud) *Anthus spinoletta*

Cette espèce rejoint occasionnellement les Pipit maritimes en hiver pour exploiter les laisses de mers.

### **PIPIT FARLOUSE** (Sidan-prad) *Anthus pratensis*

Nicheur sur les parties dunaires ainsi que sur la digue du Curnic. A l'automne des bandes de migrateurs de plusieurs dizaines d'oiseaux viennent rejoindre les oiseaux locaux.

### **PIPIT ROUSSELIN** (Sidan-krigeg) *Anthus pratensis*

2 individus le 18 septembre 1971 et 1 le 23 septembre 1971.

### **PIPIT DES ARBRES** (Sidan-koad) *Anthus trivialis*

Cette espèce peut être aperçu à la fin du mois d'août et en septembre, en migration.

### **BERGERONNETTE PRINTANIERE** (Kannerez velen temzig) *Motacilla flava flavissima*

Cette espèce a niché jusqu'en 1971, peut être jusqu'en 1973 au Curnic. Elle est aujourd'hui éteinte sur ce site.

Aujourd'hui, les seules bergeronnettes printanières qui peuvent être contactées sur le site sont des migrateurs : 1 le 4 octobre au port du Curnic.



**BERGERONNETTE GRISE** (Kannerez c'hris) Motacilla alba

Cette espèce niche chaque année sur le site : des familles sont observées chaque année entre la digue et l'étang du Curnic. En période de migration pré et post-nuptiale, des dizaines d'oiseaux fréquentent les laisses de mer de la plage du Vougot et du port du Curnic.

**BERGERONNETTE DE YARELL** (kannerez vrizh) Motacilla yarellii

Cette espèce remplace la bergeronnette grise en hiver sur la côte. Des passages de plusieurs dizaines d'oiseaux sont observés chaque année. En hiver, les oiseaux exploitent les laisses de mer sur le littoral. Les premiers retours sont notés le 25 octobre 2006, avec 3 oiseaux en compagnie de Bergeronnettes grises type.

**BERGERONNETTE DES RUISSEAUX** (Kannerez dou) Motacilla cinerea

Un couple niche régulièrement au fond de l'abers de Tresseny.

**TROGLODYTE MIGNON** (Laouenan troc'hanik) Troglodytes troglodytes

Nicheur très commun . Présent toute l'année.

**ACCENTEUR MOUCHET** (Gwraec'hig an drez) Prunela modularis

Nicheur très commun. Présent toute l'année.

**ROUGEGORGE** (Boc'hruzic rujodenn) Erithacus rubecula

Nicheur très commun. Présent toute l'année. A l'automne, des migrateurs viennent s'ajouter à la population locale. Un passage est ressenti dans les premiers jours de novembre où de nombreux oiseaux sont observés dans les phragmitaies et sur les laisses de mer.

**TARIER DES PRES** Saxicola (Strakig rous) rubetra

Cette espèce est observée en petit nombre en migration pré et post-nuptiale.  
1 mâle au Curnic le 23 avril 2007.

**TRAQUET PATRE** (Strakig-lann) Saxicola torquata

Nicheur commun dans les zones ouvertes avec buissons. Présent toute l'année. Le 30 décembre, un mâle s'alimente sur des massettes derrière l'étang du Curnic. 4 couples cantonnés au Curnic le 23 avril 2007. Au moins 2 couples au Vougot.

**TRAQUET MOTTEUX** (Bistrak-aod) *Oenanthe oenanthe*

Cette espèce a niché régulièrement au Curnic jusqu'en 1973. Le dernier cas daterait des années 80. Cette espèce en régression, est maintenant éteinte sur les côtes de la Bretagne nord et seules des migrateurs peuvent être aperçus au printemps, de mars à juin, et en automne, d'août à début novembre.

Première date en 2007 : 2 mâles au Vougot le 17 mars.

**GORGEBLEUE A MIROIR** (Bronnlaz voutin) *Luscinia svecica*

Cette espèce figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

Cette espèce est observée ponctuellement en migration post-nuptiale du 26 août au 23 septembre.

En 2007, 1 le 4 septembre au Curnic.

**ROUGEQUEUE NOIR** (Rulosteg du) *Phoenicurus ochruros*

Cette espèce hiverne en petit nombre sur les côtes du nord Finistère, et assez régulièrement sur les côtes de Guissény :

1 oiseau le 19 novembre et 4 décembre 2001 au port du Curnic, 1 mâle + 1 femelle le 28 décembre, puis 2 femelles le 09 mars 2003, toujours au port ; 1 mâle le 5 décembre 2003 et 1 mâle hivernant au même endroit en 2004. 1 femelle le 12 mars 2007 au Vougot.

**MERLE NOIR** (Moualc'h zu) *Turdus merula*

Nicheur très commun. Présent toute l'année.

**GRIVE LITORNE** (Drask louet) *Turdus pilaris*

Visiteur hivernal. En nombre variable selon les années.

50 séjours à Tresseny en décembre 2003.

**GRIVE MUSICIENNE** (Drask-sut) *Turdus philomelos*

Nicheur très commun. Présent toute l'année.

**GRIVE MAUVIS** (Drask-lann) *Turdus iliacus*

Migrateur et visiteur hivernal. Parfois de fort effectifs en cas d'hiver rigoureux.

**GRIVE DRAINE** (Drask roueel) *Turdus viscivorus*

Nicheur localisé. Un couple a hiverné sur les pelouses rases du Vougot en 2006 et 2007.

**BOUSCARLE DE CETTI** (Gourmrnig cetti) *Cettia cetti*

Cette espèce se reproduit au Curnic depuis 1981. Depuis, elle a colonisé le Vougot, le marais de Toulhouarn, et se reproduit volontiers dans les parties broussailleuses autour des fossés et mares des prairies. Le 28 août 2005, plus de 10 chanteurs sont recensés sur l'étang du Curnic.

Plus d'une douzaine de chanteurs ont été dénombrés en 2007, dont au moins 5 autour de l'étang, sans que ce chiffre soit pour autant exhaustif.

Des chanteurs peuvent être entendus toute l'année.

**LOCUSTELLE TACHETEE** (Fouin-skilh) *Locustella naevia*

Il existe depuis longtemps une petite population de Locustelles tachetées sur les petits marais littoraux et dunes de la côte nord du Léon. Des chanteurs sont entendus annuellement dans les prairies derrière l'étang du Curnic, ainsi que dans celles du Vougot. L'espèce se reproduit probablement sporadiquement, mais le statut exact de cette population reste à étudier : les chanteurs entendus en juin pourraient être des mâles célibataires ne se reproduisant pas.

**CISTICOLE DES JONCS** (Jedig-broen) *Cisticola juncidis*

Cette espèce a été entendue pour la première fois au Curnic en 1972 et s'est reproduit l'année suivante. Très sensible au froid, cette population a été plusieurs fois laminée par des hivers rigoureux, mais s'est à chaque fois relevée. Au même titre que la Bouscarle de Cetti, la Cisticole a colonisé la totalité de la zone, du Vougot au Curnic, en étant également présente sur toutes les prairies. La série d'hivers doux que nous venons de connaître n'est sans doute pas étrangère à la bonne santé de cette espèce.

**PHRAGMITE AQUATIQUE** (Rouzegan-dour) *Acrocephalus paludicola*

Ce passereau paludicole, le plus rare d'Europe, se reproduit en Pologne et en Biélorussie et fait halte dans les marais d'Europe occidentale durant la migration post-nuptiale qui s'étale de fin juillet à la mi-octobre. L'espèce, difficile à déceler au cœur des roselières, a été notée le 22 août 1970 (4 individus) et le 10 novembre 1971 (1 individu), le 26 août 1990 et 1 juvénile le 16 août 1992 et en 1997 au marais du Curnic.

Cette espèce fait actuellement l'objet d'un programme Life financé par l'Europe. Un effort de baguage pourrait permettre de préciser l'importance de ce site pour l'espèce.

Elle figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

**PHRAGMITE DES JONCS** (Rouzegan broen) *Acrocephalus schoenobaenus*

Cet oiseau s'installe surtout dans les zones de phragmitaies envahies de ronciers et de saules.

Le premier chanteur est entendu le 12 avril 2007.

Le 23 avril, 10 chanteurs sont notés au Curnic et plusieurs chanteurs sont notés au Vougot à la même époque. Même si les conditions météorologiques de ce printemps n'ont pas permis un relevé exhaustif de l'ensemble des chanteurs, l'estimation de 20 à 30 couples en 1997 (BARGAIN, 1997) ne semble pas être remise en cause. Le développement de secteurs broussailleux dans certaines parties du marais pourrait favoriser cette espèce à l'avenir.

**ROUSSEROLLE VERDEROLLE** (Rouzegan-geun) *Acrocephalus palustris*

Ce passereau ne fait pas partie de l'avifaune nicheuse de Guisseny, mais des indices laissent à penser qu'elle pourrait le devenir. Depuis plusieurs années, des chanteurs de cette espèce sont entendus sur la zone d'étude sans que l'on ne puisse préciser le statut de ces oiseaux.

La Rousserolle verderolle a une distribution située à l'est de la Bretagne, mais des cas isolés de nidification ont été constatés sur les marais côtiers du bas Léon.

Elle y trouve un biotope très favorable dans les friches des milieux humides.

**ROUSSEROLLE EFFARVATTE** (Rouzegan-korz) *Acrocephalus scirpaceus*

Cette fauvette aquatique est répandue dans toutes les phragmitaies de la zone d'étude. On la retrouve donc dans le marais du Curnic, mais aussi dans les petites zones de roseaux dans les prairies humides et au Vougot.

Les premiers chanteurs sont notés dans le courant d'avril.

Les conditions météorologiques de cette année n'ont pas permis un relevé exhaustif du nombre de chanteurs, mais les relevés ponctuels ne remettent pas en cause les densités constatées en 1997 (BARGAIN, 1997). 3 chanteurs au Vougot le 29 avril 2007 et 12 chanteurs dans l'arrière de l'étang du Curnic le 20 mai 2007. La population est certainement de plusieurs dizaines de couples sur l'ensemble de la zone.

**FAUVETTE GRISETTE** (Devedig-spern) *Sylvia communis*

Nicheur localisé. Migrateur.

**FAUVETTE DES JARDINS** (Devedig-liorzh) *Sylvia borin*

Nicheur commun. Migrateur.

**FAUVETTE A TETE NOIRE** (Devedig kabell du) *Sylvia atricapilla*

Nicheur commun. Quelques individus présent toute l'année.

**POUILLOT VELOCE** (Puig chipchap) *Phylloscopus collybita*

Nicheur commun. Plusieurs dizaines d'oiseaux hivernent chaque année sur la zone. 4 le 14 janvier 2006 après un coup de froid.

2 oiseaux de la sous-espèce sibérienne sont observés le 19 novembre 2001.

La présence de nombreux migrateurs est constatée en octobre et début novembre 2007 dans les saulaies et phragmitaies.

**POUILLOT FITIS** (Puig-haleg) *Phylloscopus trochillus*

Une petite population de ce passereau est connue depuis longtemps sur ce site, alors que l'espèce est assez rare sur la côte, nichant plutôt à l'intérieur des terres dans le Finistère.

Cette année encore, au moins deux chanteurs ont été entendus dans la saulaie derrière l'étang du Curnic du 8 avril au 5 juin.

**ROITELET HUPPE** (Dreolan kabell aour) *Regulus regulus*

Nicheur commun. Présent toute l'année.

**ROITELET A TRIPLE BANDEAU** (Dreolan teir roudenn) *Regulus ignicapillus*

Cette espèce peut être observé en période migratoire et en hivernage sur la zone étudiée.

**GOBEMOUCHE GRIS** (Flouperig boutin) *Muscicapa striatus*

Cette espèce discrète, a niché en 2005 derrière l'étang du Curnic.

Elle est ponctuellement noté en migration post-nuptiale à l'étang du Curnic.

**GOBEMOUCHE NOIR** (Flouperig brizh) *Ficedula hypoleuca*

Cette espèce peut être ponctuellement noté en migration pré et post-nuptiale. 1 mâle au Curnic le 17 avril 2000.

**MESANGE A LONGUE QUEUE** (Binoter lostek) *Aegithalos caudatus*

Nicheuse commune. Présente toute l'année.

**MESANGE NONETTE** (Pennduig ar Wern) *Parus palustris*

Hivernant. Sans doute nicheuse localisé sur la zone.

**MESANGE HUPPE** (Pennglaouig-kuch) Parus cristatus

Hivernant. Sans doute nicheuse localisé dans les quelques zones de résineux.

**MESANGE NOIRE** (Pennduig kilpen gwenn) Parus ater

Observable en période migratoire ou en hiver.

**MESANGE BLEUE** (Kalvennig c'hlas) Parus caeruleus

Nicheuse commune. Présente toute l'année.

**MESANGE CHARBONNIERE** (Pennglaou boutin) Parus major

Nicheuse commune. Présente toute l'année.

**GRIMPEREAU DES JARDINS** (Kraperig-liozh) Certhia brachydactyla

Nicheur dans les boisements. Observable toute l'année.

**PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE** (Pig-spern penn ruz) Lanius senator

1 mâle de cette espèce le 4 juin 2001 au Vougot.

**PANURES A MOUSTACHES** (Panur mourraouek) Panurus biarmicus

La Panure est d'observation annuelle au Curnic, en automne et en hiver ou il existe manifestement une tradition d'hivernage. La reproduction, quand à elle, soupçonnée en 1997, n'a été prouvé que le 19 août 2002 par l'observation d'une famille avec 2 jeunes.

Il se peut qu'une reproduction sporadique soit le fait d'oiseaux hivernants restant occasionnellement se reproduire sur le site (BARGAIN, Comm. Pers.).

L'espèce était présente le 30 décembre 2006 et le 12 mars 2007 au Curnic.

Le 1<sup>er</sup> novembre, au moins 7 oiseaux sont observés au Curnic. Les jours suivants, des observations régulières de l'espèce sont effectuées.

**REMIZ PENDULINE** (Remiz ar yalc'h) Remiz pendulinus

1 le 6 septembre 1998 au Curnic.

**GEAI DES CHENES** (Kegin-derv) Garrulus glandarius

Nicheur. Présent toute l'année.

**PIE BAVARDE** (Pig-klakenn) Pica pica

Nicheuse commune. Une bande d'une trentaine d'oiseaux est régulièrement observée pendant l'hiver et le début du printemps entre le Vougot et le Curnic. L'espèce se rassemble à nouveau à l'automne.

**CHOUCAS DES TOURS** (Kavan-tour) Corvus monedula

Observé en nombre variable en hiver, il se mêle volontiers aux autres corvidés. 12 individus le 3 mars 2007.

**CORBEAU FREUX** (Fray du) Corvus frugilegus

L'espèce est bien représentée dans le bas Léon. Les oiseaux observés hors saison peuvent provenir aussi bien de colonies proches que de contrées plus lointaines.

**CORNEILLE NOIRE** (Bran zu) Corvus corone

Nicheur commun. Hors période de reproduction, des bandes de plusieurs dizaines d'oiseaux fréquente la baie du Curnic et l'abers de Tresseny. Au printemps, des oiseaux se regroupent pour harceler les Vanneaux nicheurs.

**ETOURNEAU SANSONNET** (Dreb boutin) Sturnus vulgaris

Nicheur commun. Dès le mois de juin, des familles se regroupent et commencent à former de petites bandes. D'octobre à novembre, la migration est sensible et des bandes de plusieurs dizaines ou centaines d'oiseaux survolent régulièrement le zone. En hivernage, plusieurs dizaines ou centaines d'oiseaux sont régulièrement observés.

-

**MOINEAU FRIQUET** (Golvan ar maeziou) Passer montanus

Une petite population se reproduisait dans la commune de Guisseny jusque dans les années 70. Une petite population nichait autour du marais du Curnic à la fin des années 60, et 5-6 couples étaient dénombrés en 1972. A cette époque, l'espèce fréquentait le Curnic (12 individus le 13 octobre 1973).

L'espèce est désormais éteinte dans le Finistère, victime des pratiques agricoles intensives.

**MOINEAU DOMESTIQUE** (Golvan-tiez) Passer domesticus

Nicheur commun. Présent toute l'année.

**PINSON DES ARBRES** (Pint boutin) *Fringilla coelebs*

Nicheur commun.

D'octobre à novembre, des migrations importantes de cette espèce peuvent être observées lorsque les conditions météorologiques sont favorables. On peut alors observer jusqu'à 10 000 oiseaux dans la matinée.

Pendant l'hiver 2006-2007, une bande d'une petite centaine d'oiseaux est régulièrement observée.

**PINSON DU NORD** (Pint an hanternoz) *Fringilla montifringilla*

Cette espèce peut être observée en quantité variable selon les hivers. D'octobre à novembre, des individus sont régulièrement observés dans les bandes de pinsons des arbres comme ce fut le cas les 2 et 3 novembre 2007.

**SERIN CINI** (Seran penn melen) *Serinus serinus*

Nicheur assez commun sur la zone. Présent toute l'année.

**VERDIER D'EUROPE** (Melaneg-banal) *Carduelis chloris*

Nicheur commun. Des parades sont notées le 5 mai. Présent toute l'année. En hiver, des petites bandes d'oiseaux fréquentent le littoral de Guisseny et en particulier le port du Curnic. Une bande d'une quarantaine d'oiseaux est observée à cet endroit à partir d'octobre, puis en novembre.

**CHARDONNET ELEGANT** (Pabor kanaber) *Carduelis carduelis*

Nicheur. Présent toute l'année. En petites bandes hors période de reproduction. 60 ensemble le 10 septembre 2006.

**TARIN DES AULNES** (Tarin ar wern) *Carduelis spinus*

A partir d'octobre, pour peu que les conditions soit favorables, plusieurs centaines de ces oiseaux peuvent être observés quotidiennement en bandes de plusieurs dizaines d'individus. En hiver, selon les années, des petits groupes d'oiseaux sont observés sur la zone : 12 le 25 février 2006 au Vougot.

En 2007, la migration est marquée en octobre et se poursuit au moins jusqu'au 3 novembre où plusieurs groupes d'oiseaux sont encore observés.



**LINOTTE MELODIEUSE** (Lineg ruz) *Carduelis cannabina*

Nicheuse assez commune. Hors période de reproduction, présente toute l'année, formant de petites bandes.

**BOUVREUIL PIVOINE** (Beufig ruz) *Pyrrhula pyrrhula*

Nicheur localisé. Présent toute l'année.

**BRUANT JAUNE** (Brean melen) *Emberzina citrinella*

Nicheur localisé. Présent toute l'année.

**BRUANT ZIZI** (Brean ar c'harzh) Bruant zizi

Nicheur dans le secteur du Vougot.

**BRUANT DES ROSEAUX** (Brean korz) Bruant des roseaux

Ce bruant exploite les parties les plus sèches des marais. Il niche dans les marais du Curnic, mais également dans les prairies à l'arrière, au Vougot et dans le marais de Toulhouarn. Compte tenu des conditions météorologiques, aucune tentative d'estimation de la population n'a eu lieu.

**BRUANT LAPON** (Brean an toundra) *Calcarius lapponicus*

Cette espèce niche en Scandinavie et au nord de la Russie. Migrateurs, quelques individus viennent chaque année hiverner en France.

1 du 14 au 16 septembre 2002 et 1 le 23 septembre 2007 à la digue du Curnic.

**BRUANT DES NEIGES** (Brean erc'h) Bruant des neiges

Espèce nordique hivernant régulièrement en France. L'importance du blanc sur le plumage frappe en premier lieu lors d'une observation de bruant des neiges.

Une population en partie sédentaire occupe l'Islande. Une population migratrice habite le Groenland, la Scandinavie, la Russie et le Spitzberg... Le bruant des neiges vient hiverner plus au sud en Europe Centrale et Occidentale (OISEAUX.NET, 2007).

Cette espèce hiverne en petit nombre sur les côtes nord de la Bretagne. Le port du Curnic est un site classique d'observation de l'espèce.

1 le 25 novembre 1999, 1 du 7 au 11 octobre 2003, 1 du 9 novembre au 13 décembre 2004, 2 le 13 novembre 2005, 6 le 7 octobre 2006, 2 le 9 octobre 2006, 2 le 24 octobre 2006 et 1 le 25 octobre 2006.

### **BRUANT PROYER** (Brean Kilheri) Bruant proyer

Le bruant proyer est un oiseau assez terne, plus sombre au dessus, plus clair en dessous, gris-brun avec de nombreuses stries longitudinales brun-foncé rappelant une alouette.

Jadis bien distribué en Bretagne, cette espèce est maintenant cantonné aux sites dunaires littoraux. Dans le nord Finistère, la population est inférieure à 50 couples.

Le Bruant proyer est connu depuis les années 70 sur les dunes de la sécherie. Depuis quelques années, cette petite population a été redécouverte.

11 oiseaux sont observés le 19 mars 2005 autour d'un chanteur.

Le 3 mars 2007, jusqu'en avril, une bande de 9 oiseaux exploite les graines dans des enclos à chevaux près du Curnic.

2 à 3 chanteurs sont notés pendant toute la période de reproduction sur les dunes de la sécherie et 1 à 2 chanteurs sont cantonnés le 2 juillet au Curnic.

Le premier chant est noté au Vougot le 3 mars.

## Liste des oiseaux figurant à l'annexe I de la directive oiseaux 79/409/CEE cités dans ce rapport.

La Directive européenne n° 79/409 du 6 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages s'applique à tous les Etats membres de la Communauté depuis le 6 avril 1981 .Elle vise à assurer une protection de toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen. Les Etats membres doivent maintenir leurs populations à un niveau qui réponde "notamment aux exigences écologiques, scientifiques et culturelles" compte tenu des exigences économiques et récréatives" . Ils doivent en outre prendre "toutes les mesures nécessaires pour préserver, maintenir ou rétablir une diversité et une superficie suffisantes d'habitats".

Parmi les dispositions générales de la directive concernant la protection des oiseaux sauvages, figure notamment l'interdiction de les tuer ou de les capturer intentionnellement, de détruire ou d'endommager leurs nids, de ramasser leurs oeufs dans la nature, de les perturber intentionnellement ou de les détenir (exception faite des espèces dont la chasse est autorisée).

L 'Annexe I énumère les espèces les plus menacées de la Communauté qui doivent faire l'objet de mesures de conservation spéciales concernant leur habitat afin d'assurer leur survie et leur reproduction. Cette liste comprend aujourd'hui 175 espèces et sous-espèces dont 142 sont susceptibles d'être rencontrées en France (24 l'étant de façon occasionnelle). Chaque Etat doit, à ce titre, classer les sites les plus appropriés en nombre et en superficie à la conservation de ces espèces en "Zones de Protection Spéciale" (ZPS).

Dans ces ZPS doivent être définies des mesures de protection adéquates garantissant la pérennité des populations d'oiseaux et de leurs habitats. Les Etats membres doivent prendre les mesures nécessaires pour écarter toute pollution, détérioration de l'habitat ainsi que les perturbations touchant les oiseaux, pour autant qu'elles aient un effet significatif par rapport aux objectifs de la directive. Il en est de même pour les espèces migratrices non visées à l'Annexe I dont la venue est régulière, compte tenu des besoins de protection dans la Communauté en ce qui concerne leurs aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou leurs zones de haltes migratoires .

Acrocephalus paludicola (Phragmite aquatique)  
Alcedo atthis (Martin-pêcheur d'Europe)  
Anthus campestris (Pipit rousseline)  
Asio flammeus (Hibou des marais)  
Botaurus stellaris (Butor étoilé)  
Ciconia nigra (Cigogne noire)  
Branta leucopsis (Bernache nonnette)  
Chlidonias niger (Guifette noire)  
Chlidonias hybridus (Guifette moustac)  
Circus aeruginosus (Busard des roseaux) **nicheur**  
Circus cyaneus (Busard Saint-Martin)  
Crex crex (Râle des genêts)  
Cygnus cygnus (Cygne chanteur)  
Egretta garzetta (Aigrette garzette) **nicheur**  
Falco colombarius (Faucon émerillon)  
Falco peregrinus (Faucon pèlerin)

Gavia arctica (Plongeon arctique)  
Gavia immer (Plongeon imbrin)  
Gavia stellata (Plongeon catmarin)  
Larus melanocephalus (Mouette mélanocéphale)  
Limosa lapponica (Barge rousse)  
Luscinia svecica (Gorgebleue à miroir)  
Nycticorax nycticorax (Bihoreau gris)  
Pandion haliaetus (Balbuzard pêcheur)  
Pernis apivorus (Bondrée apivore)  
Phalaropus lobatus (Phalarope à bec étroit)  
Philomachus pugnax (Combattant varié)  
Platalea leucorodia (Spatule blanche)  
Pluvialis apricaria (Pluvier doré)  
Podiceps auritus (Grèbe esclavon)  
Porzana porzana (Marouette ponctuée)  
Recurvirostra avosetta (Avocette élégante)  
Sterna albifrons (Sterne naine)  
Sterna hirundo (Sterne pierregarin) **nicheur**  
Sterna paradisaea (Sterne arctique)  
Sterna sandvicensis (Sterne caugek)  
Tringa glareola (Chevalier sylvain)

## **REMERCIEMENT**

Cette étude est le fruit du travail d'observations de plusieurs générations d'ornithologues bretons qui se sont relayés sur ce site depuis 1967 dans le cadre de la Centrale Ornithologique Bretonne, puis du Groupe Ornithologique Breton.

Les données historiques proviennent, en grande partie de la revue ornithologique bretonne Ar Vran et ne sont disponibles que par le travail réalisés par ses rédacteurs bénévoles.

Les données de ce travail proviennent des observations inédites et fichiers de données de nombreux observateurs bretons ou non qui fréquentent la zone étudiée, en particulier Jean Noël BALLOT, Frantz BARRAULT, Mikaël CHAMPION, Yvon le CORRE, Sébastien MAUVIEUX.

**Rédaction** : Jean Noël BALLOT

**Saisie et mise en page** : Jean Noël BALLOT, Patrick PHILLIPON

**Correcteurs** : Sébastien MAUVIEUX, Patrick PHILLIPON.

Que soit également remerciés Pierre LEON et Olivier QUIVIGER, initiateurs de ce projet, pour leur participations aux réunion de préparation au document d'objectif de la zone.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- ALLAIN G. et al. (1989).- Actualités ornithologiques du 16 mars au 15 juillet 1986. Ar Vran 14, fasc. 1 : 2-90
- ALLAIN G. et al. (1990). - Actualités ornithologiques du 16 Novembre 1985 au 15 mars 1986. Ar Vran 13, fasc. 3 : 2-76
- ANNEZO J.P. et al. (1969). - Actualité ornithologiques du 16 novembre 1968 au 15 mars 1969. Ar Vran 2, fasc.2 et 3 : 102-131.
- ANNEZO J.P. et al. (1985). - Actualités ornithologiques du 16 mars au 15 juillet 1984. Ar Vran 11, fasc.2 : 2-88
- BALLOT J.N. et al. (1987). - Actualités ornithologiques du 16 juillet au 15 novembre 1985. Ar Vran 13, fasc 2 : 2 –101
- BALLOT j.n. et al.(2001). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1997 et 15/07/1998(première partie). Ar Vran, vol 13 n° 1 : 4-52
- BALLOT j.n. et al. (2003). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1998 et 15/07/1999 (première partie). Ar Vran, vol 14 n° 1 : 19-68
- BALLOT j.n. et al.(2003). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1998 et 15/07/1999 (deuxième partie). Ar Vran, vol 14 n° 2 : 69-110
- BALLOT j.n. et al. (2004). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1999 et 15/07/2000 (). Ar Vran, vol 15 n° 1 : 14-70
- BALLOT j.n. et al.(2005). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/2000 et 15/07/2001 . Ar Vran, vol 16 n° 2
- BALLOT j.n. et al.(2006). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/2001 et 15/07/2002 . Ar Vran, vol 17 n° 2 : 30-89
- BARGAIN, B. et al. (1997). – Limicoles nicheurs de Bretagne. Synthèse des recensement 1995 – 1996. G.E.O.C.A., G.O.B. et S.E.P.N.B.
- BARGAIN, B. (1997). – Avifaune du marais du Curnic – Guisseny, 26 p.
- BEAMAN, M. et MADGE, S. (1998). – Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental. Nathan, Paris, 871p.
- BARRE A. et al (1969).- Actualités ornithologiques du 16 mars au 15 juillet 1969. Ar Vran 2, fasc. 4 : 194 – 237
- BARRE A. et al (1970). - Actualités ornithologiques du 16 juillet au 15 novembre 1969. Ar Vran 3, fasc. 1 : 1 – 41
- BARRE A. et al (1970).- Actualités ornithologiques du 16 novembre 1969 au 15 mars 1970. Ar Vran 3, fasc. 2 : 59 – 100
- BARRE A. et al (1969). ).- Actualités ornithologiques du 16 mars au 15 juillet 1970. Ar Vran 3, fasc. 3 : 109-166
- BRIEN Y. et al. (1971). - - Actualités ornithologiques du 16 juillet au 15 novembre 1971. Ar Vran 4, fasc. 4 : 259 – 314
- BRIEN Y. et al. (1973). - Actualités ornithologiques du 16 novembre 1972 au 15 mars 1973 1971. Ar Vran 6, fasc. 1 : 11 – 61
- DECEUNINK, B. et MAHEO, R. (1998). Limicoles nicheurs de France. Direction de la nature et des paysages, sous-direction de la chasse, de la faune et de la flore sauvage, 49p.
- DECEUNINK, B. et MAHEO, R.. (2000). Synthèse des dénombrements et analyse des tendances des limicoles hivernant en France 1978 – 1999. WI/LPO/DNP. 2000. 83 pp.

DECEUNINK B., MAILLET N., KERAUTRET L., RIOLS Ch. & MAHEO R. (2001). *Dénombrements d'Anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2000*. WI / LPO / Minist Env. 44 p

DECEUNINK B., MAILLET N., KERAUTRET L., RIOLS Ch. & MAHEO R. (2002). *Dénombrements d'Anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2001*. WI / LPO / 41 pp.

DECEUNINK B., MAILLET N., KERAUTRET L., DRONNEAU Ch. & MAHEO R. (2003). *Dénombrements d'Anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2002*. MEDD / WI / LPO / 41 pp.

DECEUNINCK B., MAILLET N., KERAUTRET L., DRONNEAU Ch. & MAHEO R. (2004). *Dénombrements d'Anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2003*. MEDD / WI / LPO/39pp

DECEUNINCK B., MAILLET N., WARD A., DRONNEAU Ch. & MAHEO R. (2005). *Dénombrements d'Anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2004*. MEDD / WI / LPO / 41 pp.

DECEUNINCK B., MAILLET N., WARD A., DRONNEAU Ch. & MAHEO R. (2006). *Dénombrements d'Anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2005*. MEDD / WI / LPO / 40 pp.

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE BRETAGNE (2001). Document d'objectif Natura 2000 – Site de Guisseny – Finistère – France N° FR 53 000043. 149 p.

DRUNAT E. et al. Observatoire des sternes en Bretagne. Rapport 2006.

DUPONT et al. (1972) . ). - Actualités ornithologiques du 16 novembre 1971 au 15 mars 1972. Ar Vran 5, fasc. 1 : 9 – 38

GAGER L. et al. (1986). - Actualités ornithologiques du 16 novembre 1984 au 15 mars 1985. Ar Vran 12, fasc2.

GAGER L. et al. (1986). - Actualités ornithologiques du 16 mars au 15 juillet 1985. Ar Vran 13, fasc1 : 2 – 96

GELINAUD, G.(1990). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1986 et 15/07/1988, des plongeurs au alcidés. Ar Vran, Vol.1 n°2 : 3 - 41

GELINAUD, G.(1991). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1988 et 15/07/1989, des plongeurs aux alcidés. Ar Vran, Vol.2 n°2 : 33 - 60

GELINAUD, G.(1992). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1988 et 15/07/1989, des pigeons aux bruants. Ar Vran, vol.3 n°1 : 38-54

GELINAUD, G.(1993). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1989 et 15/07/1990 (première partie). Ar Vran, Vol 4 n°1 : 26 - 50

GELINAUD, G.(1994). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1989 et 15/07/1990 (deuxième partie). Ar Vran, Vol 5 n°1 : 38 –54

GILLIER, J.M. et MAHEO, R. (1988). Estimation des populations d'oiseaux d'eau : état des connaissances.

G.O.B. Les oiseaux nicheurs de Bretagne 1980 – 1985. G.O.B, Brest : 158 p.

GUERMEUR Y. et al.(1968) - Actualités ornithologiques du 16 mars au 15 juillet 1968. Ar Vran 1, fasc. 4 : 173 – 205

GUERMEUR Y. et al.(1971) - Actualités ornithologiques du 16 juillet au 15 novembre 1970. Ar Vran 4, fasc. 1 : 16 – 81

GUERMEUR Y. et al.(1971) - Actualités ornithologiques du 16 novembre 1970 au 15 mars 1971. Ar Vran 4, fasc. 2 : 89 - 151

GUERMEUR Y. et al.(1971) - Actualités ornithologiques du 16 mars au 15 juillet 1971. Ar Vran 4, fasc. 3 : 174 – 242

GUERMEUR Y. et al.(1972) - Actualités ornithologiques du 16 juillet au 15 novembre 1972. Ar Vran 5, fasc. 4 : 139 – 196

GUERMEUR Y. et al.(1973) - Actualités ornithologiques du 16 juillet au 15 novembre 1973. Ar Vran 6, fasc. 4 : 199 – 260

GUERMEUR Y. et MONNAT J.Y.(1974) - Actualités ornithologiques du 16 novembre 1973 au 15 mars 1974. Ar Vran 7, fasc. 1 et 2 : 15 – 79

GUERMEUR Y. et al.(1983) – Note d'ornithologie bretonne du 16 mars 1974 au 15 novembre 1975. Ar Vran 10 : 1 – 56

GUERMEUR Y. et al. (1973). - Actualités ornithologiques du 16 mars au 15 juillet 1973. Ar Vran 6, fasc. 2 : 63-136.

GUERMEUR Y et MONNAT J. Y. (1980). Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. Ministère de l'environnement et du cadre de vie. Direction de la protection de la nature. S.E.P.N.B, C.O.B. – Ar Vran, 240p.

LE LANNIC J. et J.Y. MONNAT (1972). - Actualités ornithologiques du 16 mars au 15 juillet 1972. Ar Vran 5, fasc. 2 : 39-89.

LE LANNIC J. et J.Y. MONNAT (1972). - Actualités ornithologiques du 16 mars au 15 juillet 1972. Ar Vran 5, fasc. 3 : 125-138.

LE MAO p. et al (1998). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1997 et 15/07/1998 (deuxième partie). Ar Vran, vol 13 n° 2 : 59-102

MAOUT j.(1995). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1990 et 15/07/1991 (première partie). Ar Vran, vol 6 n° 1 : 45p.

MAOUT j.(1995). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1990 et 15/07/1991 (deuxième partie). Ar Vran, vol 6 n° 2 : 47-68

MAOUT j.(1996). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1991 et 15/07/1992 (première partie). Ar Vran, vol 7 n° 1 : 2-43

MAOUT j.(1996). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1991 et 15/07/1992 (deuxième partie). Ar Vran, vol 7 n° 2 : 78-113

MAOUT j.(1997). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1992 et 15/07/1993 (première partie). Ar Vran, vol 8 n° 1 : 2-42

MAOUT j.(1997). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1992 et 15/07/1993 (deuxième partie). Ar Vran, vol 8 n° 2 : 71-106

MAOUT j.(1998). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1993 et 15/07/1994 (première partie). Ar Vran, vol 9 n° 2 : 79-120

MAOUT j. et al.(2000). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1995 et 15/07/1996 (deuxième partie). Ar Vran, vol 11 n° 2 : 89-130

MAOUT j. et al. (2001). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1996 et 15/07/1997 (première partie). Ar Vran, vol 12 n° 1

MAOUT j. et al.(2001). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1996 et 15/07/1997 (deuxième partie). Ar Vran, vol 12 n° 2

MAOUT j. et al.(2004). – Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1999 et 15/07/2000 (deuxième partie). Ar Vran, vol 15 n° 2 : 75-117

THIOLLAY J.M. et V. BRETAGNOLE V. – Rapaces nicheurs de France, Delachaux et Niestlé ,2004 : 175 p.

YEATMAN-BERTHELOT,D. Atlas des oiseaux de France en hiver. S.O.F., Paris.



